L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1578 - VENDREDI 15 MAI 2020 2,20 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1969-8232



Dossier

Bien préparer sa récolte d'herbe



Photo: Vicon

Découvrez cette semaine notre dossier thématique consacré aux équipements dédiés à la récolte de l'herbe. Pour de nombreuses exploitations, cette étape a pris une importance grandissante, tant l'enjeu économique est crucial, notamment face aux sécheresses récurrentes. Plus que jamais, récolter l'herbe réclame des outils performants et nous vous présentons ici les dernières nouveautés du secteur. Mais récolter l'herbe, c'est aussi avoir le souci d'un bon entretien et d'une sérieuse préparation de son matériel. Des conseils utiles en ce sens sont rappelés ici. *Pages 18 à 23.*

Côte d'Or

› Interview de Fabrice Faivre

«Les bonnes années n'existent plus»



Nièvre

› Sylvain Pilon, éleveur à Marzy

«Je voulais me faciliter le travail»



Yonne

› Chambre d'agriculture

La semaine d'après confinement







Sommaire

Côte d'Or

04 • Interview de Fabrice Faivre : «*Les bonnes années n'existent plus*»
05 • Bresson : Un anniversaire reporté
06 • Héliciculture : Bienvenue à Helixine

Nièvre

07 • Élevage : « *J'ai toujours eu en tête l'installation* »
08 • Élevage : «*Je voulais me faciliter le travail*»
09 • Apiculture : «*Revenir à des pratiques ancestrales*»

Yonne

10 • Chambre d'agriculture : La semaine d'après confinement
11 • Yonne Tourisme : « *C'est important de soutenir l'économie locale* »
12 • Viticulture : Une cuvée de La Chablisienne vendue aux enchères pour soutenir les soignants
13 • Fransylva : Malgré le confinement, l'entretien des forêts s'est poursuivi

Région et ailleurs

14 • Solidarité : Les élus MSA à l'écoute des plus fragiles
15 • Environnement : Regard sur l'agriculture dans le paysage
16 • Sécheresse : Aide aux investissements pour le stockage et le traitement des eaux pour l'abreuvement du bétail

Dossier

18-23 • Spécial récolte de l'herbe

Infos Services

24 • Économie & Gestion
25 • Analyses et tendances
26-27 • Petites annonces
28-30 • Annonces légales
31 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 € (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail : redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédacteur en chef : Berty Robert - b.robert@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - fduclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale : Jean-Yves Blondat - mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale : SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

AgriBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 105 € - Prix au numéro : 2,20 €
Imprimeries : Roto Champagne, rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenote, 52000 Chaumont.
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - « Eutrophisation » (ou impact sur l'eau) : Ptot 0,01 kg/tonne

Salon

Le Space 2020 n'aura pas lieu

Et un grand rendez-vous agricole de plus qui passe à la trappe pour cause de Covid-19 ! Le Space, prévu en septembre à Rennes fait l'impasse sur 2020.

« *Le Space 2020 n'aura pas lieu* », annonce un communiqué du Salon international des productions animales du 5 mai. L'épidémie de Covid-19 fait en effet peser de nombreux doutes sur l'organisation du salon qui réunit chaque année à Rennes quelque 1 400 exposants et 100 000 visiteurs, dont 14 000 internationaux. « *Cette participation internationale est bien entendu à ce jour plus que compromise en raison de la restriction actuelle et à venir de tous les déplacements au niveau mondial* », s'inquiètent les organisateurs. De plus, « *les dispositions sanitaires que nous devrons très certainement continuer à appliquer au mois de septembre ne pourraient pas être strictement mises en œuvre sur le Space, en raison de la forte concentration de personnes* », expliquent-ils. Le respect de la distance physique n'aurait pas été envisageable ni applicable sur les stands, dans les files d'attente, les espaces de conférences, de restauration, de réceptions… Ces doutes justifient une annulation afin « *de ne pas faire prendre trop de risques financiers à l'ensemble de notre communauté* », car « *une participation au Space nécessite une préparation et des budgets à engager plusieurs mois à l'avance* » pour les exposants, les fournisseurs et les partenaires.



Marcel Denieul, président du Space.



Anne-Marie Quéméner, commissaire générale du salon.

Nécessité d'évoluer

Aux yeux de Marcel Denieul, président du salon, « *un salon, c'est le contact commercial, les nouveautés, les éleveurs qui viennent pour voir ce dont ils ont besoin, mais il existe un autre élément essentiel : la communauté des éleveurs. Cette dimension-là fait partie de l'ADN du Space, et il était difficile de l'avoir dans un autre contexte. Mais nous restons vigilants. La période de confinement a été, sur certains aspects, un accélérateur d'un mouvement. Les habitudes de consommation évoluent, le Space n'échappe pas à la règle* ». Quant à Anne-Marie Quemener, la commissaire générale, elle estime que c'est l'avenir qui permettra de répondre aux questions sur le futur d'un tel événement : « *Depuis l'annonce de l'annulation nous recevons beaucoup de messages de soutien, de déception, de tristesse. L'annulation va créer un vrai manque. Cette situation inédite est catastrophique à bien des égards. On peut espérer qu'elle ne soit qu'un passage, que les jours à venir seront meilleurs et que l'on pourra retrouver des événements de l'ampleur du Space pour porter la profession* ». Les professionnels de l'organisation d'événements rassemblés au sein de l'Union française des métiers de l'événement (Unimev) travaillent sur un protocole sanitaire à mettre en place à l'avenir dans le cadre de l'organisation et la mise en place d'événements. La prochaine édition du Space est d'ores et déjà prévue en 2021, du 14 au 17 septembre.

BERTY ROBERT, D'APRÈS COMMUNIQUÉ

la météo présentée par Dijon Céréales

DIJON CÉRÉALES — ACTIVES, POSITIVES, COOPÉRATIVES

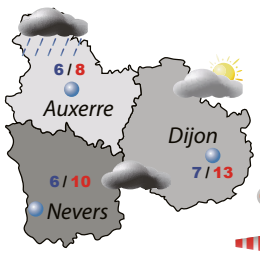
MEMBRE DE ALLIANCE BFC — UNE RÉGION, DES AGRICULTEURS, UN FUTUR

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

AGATE météo

Vendredi 15 Mai

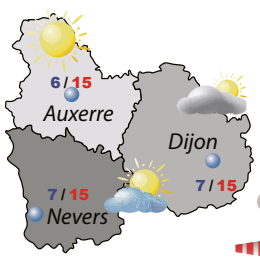


Maussade
Quelques pluies et de rares éclaircies pour ce vendredi. Les vents seront modérés.

T° mini : 5 à 7°C
T° maxi : 6 à 9°C
Vents : Nord-Est 20 km/h

Sainte Denise
Soleil : 06h10 - 21h25
Lune : 03h48 - 13h47

Samedi 16 Mai

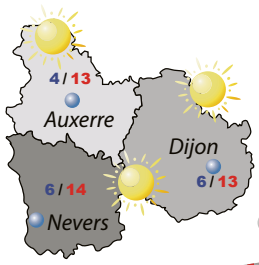


Beau temps
Le soleil sera bien présent et accompagné de quelques nuages par endroits.

T° mini : 5 à 7°C
T° maxi : 13 à 16°C
Vents : Nord-Est 20 km/h

Saint Honoré
Soleil : 06h09 - 21h26
Lune : 04h11 - 14h52

Dimanche 17 Mai



Ensoleillé
Ce dimanche se déroulera sous un ciel clair et un soleil généreux.

T° mini : 3 à 5°C
T° maxi : 11 à 14°C
Vents : Nord-Est 20 km/h

Saint Pascal
Soleil : 06h07 - 21h28
Lune : 04h30 - 15h56

Prévisions à 7 jours

Lundi 18 Mai au Mercredi 20 Mai
Quelques précipitations et de rares éclaircies.
Vents : Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini : 5 à 7°C — T° maxi : 14 à 16°C

Du Jeudi 21 Mai au Dimanche 24 Mai
Le temps sera agréable et bien ensoleillé.
Vents : Nord-Ouest à 20 km/h
T° mini : 6 à 8°C — T° maxi : 19 à 21°C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Tribune

«Réactive et solidaire, la filière laitière doit retrouver du prix»

Président de la Fédération nationale des producteurs laitiers (FNPL), Thierry Roquefeuille revient, dans cette tribune, sur la manière dont la filière a affronté la crise sanitaire et sur les attentes en matière de rémunération.

Alors que le confinement dû à la crise sanitaire du Covid-19 a modifié, dès la première semaine, la capacité d'emploi et les habitudes de consommation de la majorité des Français, les acteurs de la filière laitière sont restés au travail et ont montré leur capacité à fournir une alimentation variée et de qualité à leurs concitoyens. Dès le début de la crise, les entreprises, dans leurs diversités, TPE, PME, grands groupes, coopératives, font entendre leurs inquiétudes.

Certains craignent des pertes jusqu'à 50 % de leur chiffre d'affaires quand le mix produit de l'entreprise n'est pas favorable, alors que d'autres visualisent déjà l'arrêt de leurs usines en manque potentiel d'effectifs.

Ces difficultés majeures semblent d'abord impacter l'aval, donc ! Cependant, pour garantir la continuité des contrats entre les producteurs et les entreprises, la FNPL s'implique fortement dans la recherche de solutions avec un seul mot d'ordre : parvenir à ne pas jeter de lait ! C'est chose faite ! Dès le 20 mars, nous demandons à la Commission européenne la régulation des volumes, le stockage, une aide pour la baisse de la collecte… Elle promet une réponse pour mai !

Si l'Europe organise les approvisionnements pour éviter une pénurie, elle ne s'inquiète pas des volumes pour le mois d'avril. Nous décidons d'aller plus loin, et plus vite pour répondre à l'urgence de la crise. À raison de trois rendez-vous par semaine, la filière organise la solidarité.

Ce n'est pas aux producteurs de payer la crise. Si un effort est consenti sur la réduction des volumes, il doit être indemnisé. À la demande de la FNPL, le Cniel met à disposition une réserve de 10 millions d'euros pour constituer un fond compensatoire.
Face aux demandes fortes de la distribution, certaines entreprises de transformations ont été capables de produire + 300 % de lait UHT, + 200 % de beurre et de crème en faisant tourner les usines 24/24h.

«Engagements tarifaires respectés»

Dans le même temps, d'autres se tournent vers les marchés de poudre de lait qui s'effondrent à 242 euros en avril, car leurs lignes de production ne correspondent pas à la demande. Devons-nous nous interroger sur la flexibilité des outils de nos entreprises ? La présence des acteurs de la distribution au sein de la filière a permis une coordination maximale et une bonne réactivité de la filière. Dans ce contexte de crise, la FNPL remarque que le maillon *«Distribution»* a respecté ses engagements tarifaires pris en février dans l'esprit des États généraux de l'alimentation. Ces relations commerciales solides doivent perdurer, car des incertitudes demeurent, notamment concernant la reprise des marchés de restauration collective et hors foyer. La FNPL reste largement mobilisée. Cette crise de la consommation ne doit pas devenir une crise de la production. L'État français a accordé des prêts garantis aux entreprises, des aides via le chômage partiel… Nos partenaires doivent trouver des solutions pour que le prix du lait soit correctement payé en 2020. La démarche France - Terre de lait est plus que jamais d'actualité. Le prix de revient des producteurs de lait reste de 384 euros/1 000 l pour se rémunérer à hauteur de deux SMIC. Nous en sommes encore loin.

THIERRY ROQUEFEUILLE



TLS

Thierry Roquefeuille, président de la FNPL.

En bref

Circuits courts Le Collège culinaire de France publie sa carte des produits frais

En réponse à la fermeture des restaurants, qui a contraint tout un réseau de professionnels de la restauration à réagir dans l'urgence, le Collège culinaire de France (un collectif fondé par 15 chefs français en 2011, qui fédère des restaurants et producteurs artisans de qualité autour de valeurs et pratiques communes) a lancé le 25 mars sa carte interactive. Déjà consultée plus de 200 000 fois et mise à jour en temps réel, elle recense près de 1 200 points pour se nourrir de produits frais ou cuisinés de qualité sur toute la France dont plus de 30 en Bourgogne Franche-Comté. Produits frais ou artisanaux vendus en direct, en points relais ou en ligne, plats préparés à emporter ou en livraison… c'est tout un réseau de résistance qui s'est organisé sur l'ensemble du territoire, selon les mesures sanitaires en vigueur.
Pour consulter la carte : https://restaurantdequalite.fr/carte-interactive

Conjoncture Stabilisation pour les cultures céréalières

L'observatoire de la situation des cultures de FranceAgriMer, Céré'Obs, a publié la situation des cultures céréalières dans l'hexagone, au 4 mai. Elle se traduit globalement par une stabilisation après plusieurs semaines de dégradations. Pour la notation *«bonnes à très bonnes»* des surfaces de blé tendre, la note ressort à 57 %, égale à la semaine précédente (79 % l'an dernier, même date). La note de l'orge d'hiver est maintenue à 53 % (75 % l'an dernier) et celle de l'orge de printemps prend un point, à 65 %. Le blé dur est stable à 65 %. On notera que le degré d'épiaison est élevé, conséquence de l'hiver doux : 35 % pour le blé tendre contre 7 %, l'an dernier et 84 % pour l'orge d'hiver, contre 44 %.

Emploi Une plateforme pédagogique pour les saisonniers agricoles

L'Opérateur de compétences pour la coopération agricole, l'agriculture, la pêche, l'industrie agroalimentaire et les territoires (Ocapiat), avec le soutien de la Mutualité sociale agricole (MSA) et de la FNSEA, diffuse gratuitement, depuis le 6 mai sur sa plateforme CAMP'NUM (www.campnum.com), plusieurs modules pédagogiques à destination des exploitants et des salariés agricoles. D'ores et déjà, trois modules et six vidéos interactives sont disponibles, sur les thèmes de la fraise et l'asperge (caractéristiques, consignes de cueillette, tri, conditionnement…) et la gestion des risques pour les saisonniers. L'objectif de ces modules est notamment d'intégrer correctement les travailleurs saisonniers dès le début de leur activité, en leur faisant prendre conscience de l'importance de la gestuelle dans la valeur marchande des produits. Il est aussi, pour les encadrants agricoles, de favoriser la mise en œuvre des bonnes pratiques de travail. D'autres modules et vidéos seront mis en ligne dans le courant du mois de mai, en particulier sur la sécurité et l'hygiène, l'encadrement des saisonniers, et la récolte d'autres fruits et légumes (salade, abricot, tomate, melon, etc.). Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen (FSE) dans le cadre du programme opérationnel national *«Emploi et inclusion»* 2014-2020.

Situation sanitaire Des masques avec La Poste

Le ministère de l'Économie et des Finances avec l'appui de La Poste et le soutien des réseaux des Chambres de commerce et d'industrie, des Chambres de métier et des Chambres d'agriculture, vient de lancer une plateforme « masques-pme.laposte.fr » pour distribuer des masques aux petites entreprises. Elle est accessible aux associations employant des salariés, aux micro-entrepreneurs, aux professions libérales et agricoles. Depuis son lancement le 2 mai, 30 000 entreprises de moins de 50 salariés ont commandé 1,3 million de masques pour un équivalent de 26 millions d'usages. Les masques commercialisés sur la plateforme sont fabriqués dans le respect des spécifications fixées par les autorités sanitaires. Ils sont lavables, réutilisables 20 fois et fabriqués en textile à filtration garantie.

Interview de Fabrice Faivre

«Les bonnes années n'existent plus»

Le président de la FDSEA aborde des questions d'actualité. La situation des exploitations des plateaux arrive en tête des préoccupations.

Un petit tour par Bretenière pour commencer : comment la FDSEA s'est-elle adaptée au confinement ?

«Une grande partie du personnel a été en télétravail ces dernières semaines, mais nos différentes missions ont été assurées. Nous avons maintenu du mieux possible nos services, tout en respectant les différentes mesures qui nous étaient imposées. Bien sûr, tout n'a pas été réalisé comme en temps normal, puisque les rassemblements de personnes étaient interdits. Nous sommes restés en contact avec les moyens du bord, des visioconférences ont notamment permis d'entretenir nos relations avec le terrain, une réunion de notre conseil d'administration s'est d'ailleurs tenue sous ce format. Cette situation ne saurait toutefois durer et j'espère que tout rentrera dans l'ordre dans les prochaines semaines. Depuis lundi, le personnel fait progressivement son retour à Bretenière. Cette date du 11 mai, nous l'avions anticipée avec deux animatrices présentes à la maison de l'agriculture depuis plusieurs jours, afin d'assurer nos rendez-vous Télépac».

Qu'en est-il de votre assemblée générale ?

«Elle devait se tenir très prochainement, autour du 20 mai, mais elle est finalement reportée courant novembre, comme bon nombre de réunions agricoles. Décaler ce rendez-vous en juin n'était pas envisageable par rapport au contexte. De plus, les futures récoltes seront probablement précoces, il est possible que nous soyons en moissons dès le mois prochain… Alors oui, il y aura beaucoup d'assemblées agricoles à l'automne, mais nous devrons nous adapter, il n'y a pas d'autres solutions, d'autant que nous sommes dans une année élective. Nos responsables cantonaux sont déjà élus, mais ce n'est pas encore le cas des présidents de nos différentes commissions».

La pluie a fait son retour dans le département. Quelle est votre analyse ?

« Il est tombé 40 mm en début de semaine sur toute la Côte-d'Or. Ces précipitations vont faire pousser l'herbe. Notre analyse d'il y a quelques jours ne change pas en grandes cultures : le mal est fait dans les graviers de la plaine et sur les terres des plateaux. Certaines situations sont irrémédiables. De plus, cette pluie en pleine floraison des blés n'est pas trop bonne… Nous avons rencontré le préfet le 30 avril, nous lui avons transmis une donnée qui restera d'actualité : il manquera entre 500 et 600 euros de l'hectare cette année dans nos céréales et oléagineux. Si certaines parcelles de la plaine et du val de Saône sont moins concernées, la situation est tout simplement déplorable sur les terres à faibles potentiels. L'année en cours risque d'être encore plus mauvaise qu'en 2003, c'est dire… La situation en élevage est tout aussi problématique. En plus de la baisse des cours, d'importantes questions se posent sur l'alimentation et l'abreuvement du bétail dans les semaines à venir ».

Le sort semble s'acharner sur ces zones à forts handicaps naturels…

«Cela devient de plus en plus compliqué, d'autant que les mauvaises années se succèdent. Des mauvaises années, il y en a toujours eu dans le passé, mais il y avait parfois des campagnes correctes qui permettaient aux exploitants de se refaire financièrement. Ce temps semble résolu, les bonnes années n'existent plus. Un rapide calcul de pluviométrie montre qu'il nous manque deux mois de pluies tous les ans. À la problématique rendement s'ajoutent de nombreuses incertitudes, notamment sur les prix. L'annulation de tous les évènements festifs en France et dans le monde va entraîner une baisse considérable de la consommation de malt et donc, de l'orge de brasserie… La chute du pétrole impacte les cours du colza. Pour le blé, les baisses de consommations de divers produits nous inquiètent tout autant. Il n'y a vraiment pas de quoi être optimiste en ce moment. Je le rappelle ici : avec la Pac, nous avons perdu plus de 100 euros par hectare en 15 ans. Cela se ressent plus que jamais, en ce moment».

De nombreuses revendications, listées dans notre dernière édition, ont été transmises au préfet. Lesquelles sont les plus urgentes à vos yeux ?

«Il n'est pas facile d'en retenir seulement quelques-unes, tellement les problématiques - et donc nos demandes - sont nombreuses dans notre département. Pour surmonter l'impact de la sécheresse, il nous faut impérativement une année blanche bancaire et une prise en charge intégrale des cotisations sociales pour toutes les productions. Je dis bien une prise en charge, et non un report. Concernant les zones intermédiaires et leurs éternels handicaps, un rééquilibrage des aides Pac en leur faveur est plus que nécessaire. Il y a urgence. Il y va de la survie de nombreuses exploitations. L'aménagement de ces territoires est aussi en jeu, car dans ces zones, il n'y a pas grand-chose à part l'agriculture. Le système assurantiel actuel est aussi à revoir, il ne peut plus fonctionner ainsi. Il faut rendre obligatoire l'assurance récolte, nous avons besoin d'un système mutualisé au niveau national. Aussi et surtout, la France doit mettre en place l'application Omnibus, tel que le demandent les zones intermédiaires».



Fabrice Faivre rappelle les difficultés récurrentes des zones à faibles potentiels.

Une deuxième vague de coronavirus va-t-elle selon vous se déclarer dans le pays ?

«Je n'ai pas d'avis sur la question, il n'est pas possible de prédire ce qu'il va se passer. La seule chose dont je suis certain, c'est que les conséquences de cette pandémie sont devant nous, y compris pour l'agriculture. Le covid-19 va endetter et affaiblir considérablement le pays, l'automne et la fin d'année vont être très difficiles. La baisse de la consommation et la réduction des échanges mondiaux ne vont pas en rester là selon moi. Certes, une bonne nouvelle vient de l'engouement sur les produits locaux, la tendance se confirme de plus en plus en cette direction. Mais il faudra que tout le monde se souvienne de cet épisode sanitaire, une fois que celui-ci sera terminé. J'ose espérer que ceux qui nous gouvernent auront tiré des leçons de cette pandémie. Certains secteurs sont stratégiques et l'alimentaire en fait partie».

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN GENEST



Bresson

Un anniversaire reporté

L'entreprise de Saulon-la-Chapelle s'apprêtait à célébrer son centenaire, le 12 juin au Zénith.


La SAS Bresson, créée en 1920, compte neuf sites de collecte en Côte-d'Or, et deux en Haute-Saône.

Les Établissements Bresson avaient vu les choses en grand pour fêter leur centième anniversaire. La grande salle de spectacle de Dijon avait été réservée pour réunir leurs nombreux clients agriculteurs et les différents acteurs de la filière céréalière avec qui la SAS travaille au quotidien. La crise sanitaire empêche malheureusement la tenue d'un tel événement, dans lequel plusieurs centaines de personnes étaient attendues. Initialement prévue le 12 juin prochain, cette grande fête est finalement reportée au 28 mai 2021 avec un programme vraisemblablement similaire. *« L'entreprise fêtera donc son 101ème anniversaire ! L'idée sera à nouveau de proposer un rendez-vous très convivial, ludique, riche en rencontres et sous différentes thématiques »*, indique Damien Racle, responsable achat et vente de céréales, *« diverses activités étaient prévues l'après-midi de ce 12 juin, avant la présentation des nouveautés de l'année, un dîner de gala, un show sur scène avec des artistes et une soirée dansante. Il devrait en être tout autant dans un an »*. L'histoire de la société basée à Saulon-la-Chapelle sera retracée à cette occasion. Créée en 1920 par Camille Bresson (l'arrière-grand-père de Catherine Racle, l'actuelle présidente), l'entreprise a su évoluer avec son temps, en conservant ses valeurs familiales et ses marchés d'origine, orientés vers des produits de qualité. La SAS Bresson emploie aujourd'hui 34 personnes et collecte 140 000 tonnes de céréales pour un chiffre d'affaires de 44 millions d'euros.

Vers une récolte compliquée

Damien Racle profite de l'occasion pour dresser un état des lieux *« assez délicat »* des grandes cultures : *« la période actuelle est très morose pour tout le monde à cause du coronavirus, elle est tout aussi difficile pour le monde agricole qui rencontre un certain nombre de problématiques. Nous sommes très inquiets pour les futures récoltes, aussi bien en céréales qu'en oléagineux. Nous faisons face, tout d'abord, à une pression parasitaire très importante cette année, l'utilisation désormais interdite de certaines matières actives nous empêche malheureusement de pouvoir protéger les cultures… La nature ne nous gâte pas beaucoup lors de cette campagne car après un hiver très doux suivi d'excès de pluies, nous n'avons enregistré aucune précipitation pendant près de deux mois… Toutes les cultures ou presque ont été touchées, surtout sur les terres les plus superficielles des plateaux, mais aussi dans les zones sableuses de la plaine. Des baisses de rendements sont annoncées avec certitude pour la prochaine récolte »*. Damien Racle regrette que les récentes pluies ne soient pas arrivées un peu plus tôt : *« nous les prenons volontiers, car la casse a été quelque peu limitée pour les cultures de printemps, mais ce qui était fichu avant le retour de ces précipitations l'est encore aujourd'hui… Les dégâts auraient été moindres s'il avait plu ne serait-ce une dizaine de jours plus tôt. Il a plu ces derniers jours, mais d'une façon très hétérogène. Les secteurs qui avaient le plus grand besoin d'eau n'ont pas été nécessairement les plus arrosés »*. Le responsable vente de céréales de la SAS Bresson compare l'actuelle campagne à celle de 1976 : *« plusieurs clients me le font remarquer depuis plusieurs jours. Cette année ressemble beaucoup à cet épisode très sec de 1976. S'il n'avait pas plu à l'époque, à cette période, les températures printanières n'avaient, semble-t-il, pas été aussi fortes que cette année. Espérons que le dénouement de cette campagne ne soit pas le même qu'il y a 44 ans… »*.

AG

Agri'run

« On croise les doigts »

Les organisateurs de l'Agri'run espèrent maintenir leur rendez-vous du 5 septembre.



L'avenir des prochaines semaines est incertain dans bon nombre de domaines, les organisateurs d'évènements en savent quelque chose. Florent Moyot, président de l'association « Agri'run » reste malgré tout optimiste sur la tenue de la désormais célèbre course pédestre à obstacles du Châtillonnais : *« Celle-ci est programmée près de Baigneux-les-Juifs le 5 septembre prochain. Nous espérons tous que, d'ici cette date, le difficile épisode que nous traversons se sera apaisé et que tout sera rentré à peu près dans l'ordre. Les voyants seront au vert, je n'en doute pas un instant ! »*. Organisé pour la toute première fois l'été dernier à Poiseul-la-Ville dans le cadre de la fête départementale de l'agriculture, l'Agri'run avait attiré 400 participants sur un tracé de 7 km dans la vallée de la Seine. *« Cette première édition avait rencontré un vif succès, des coureurs n'avaient pas hésité à venir de parfois très loin pour nous rejoindre »*, poursuit Florent Moyot, *« de nombreux adeptes nous ont demandé de poursuivre l'aventure et de proposer de nouveau ce rendez-vous sportif et festif. Nous avons donc décidé de créer notre propre association début janvier pour l'organiser tous les ans. Une année sur deux, il sera couplé au festival des JA d'Aignay-Baigneux. C'est un moyen original de parler du monde agricole et de montrer le dynamisme du Châtillonnais. Pour la prochaine édition, nous préparons un nouveau tracé, avec davantage d'obstacles et de surprises. Nos plans sont déjà bien avancés »*. L'association envisage également de proposer un trail en semi-nocturne à l'issue de ce second Agri'run : *« le projet est à l'étude et nous espérons pouvoir le faire, en soirée, à la suite de la course à obstacles. Je le rappelle ici : notre événement est ouvert à tout public, tout le monde est le bienvenu. Il est possible de participer à l'Agri'run seul, en famille ou entre amis, dès l'âge de 16 ans. Si le trail est organisé, il sera soumis au règlement de la Fédération Française d'Athlétisme »*.

AG

Renseignements : page Facebook « Agri'run ».

Le GDS répond à vos questions

Qu'est-ce que le « soutien au diagnostic » ?

Il s'agit d'une action pour les adhérents du GDS qui vise à prendre en charge 50 % du coût HT annuel des analyses réalisées pour confirmer ou affiner le diagnostic du vétérinaire. Analyses pouvant être prises en charge : sérologie, virologie (PCR, antigénémie), antibiogramme, bilan néonatal, analyse d'eau, analyse de fourrage, profil métabolique, parasitologie (coprologie), autopsie. Les analyses réalisées dans les contextes de concours, d'introduction, de vente, de prophylaxie ou d'avortement sont exclues dans la prise en charge du soutien au diagnostic.

Pour en bénéficier, il faut :

- être à jour de ses cotisations GDS
- être adhérent à la charte sanitaire
- avoir un minimum de 300 d'analyses (l'aide s'applique sur un montant total maximum de 1 500 euros).
- envoyer au GDS les factures et les résultats d'analyses faisant la demande de prise en charge

Cette prise en charge peut s'ajouter à l'aide de 30 % du coût HT que le GDS21 accorde à ses adhérents sur les analyses IBR, BVD (sauf PCR sur biopsies auriculaires), FCO, bilans entérites et avortements, sérologies paratuberculose, effectuées au Laboratoire départemental de la Côte d'Or.

Contact : Charlotte Rossignol (03 80 68 67 33 ou charlotte.rossignol.gds21@reseaugds.com)



Héliciculture

Bienvenue à Helixine

Perrine Doudin a choisi les escargots pour s'installer tout récemment en agriculture. La jeune femme de 23 ans présente ici son activité, mais aussi ses mésaventures liées au confinement.



La jeune Côte-d'orienne partage l'avancée de ses travaux sur les réseaux sociaux et invite les internautes à consulter ses différentes publications. Contact : page Facebook «*Helixine Bourgogne*», Instagram : helixinebourgogne

La visite de son tout premier élevage d'escargots a été un véritable «*déclic*» pour Perrine Doudin, originaire de Granges-sous-Grignon, près de Venarey-Les Laumes. «*J'ai tout de suite adoré ce type d'élevage et ses différentes caractéristiques. J'ai voulu m'orienter dans cette activité même si, à la base, je ne me prédestinais pas forcément à exercer dans ce domaine*», lance la jeune femme de 23 ans, titulaire d'un bac scientifique et qui, après un passage en classe préparatoire au lycée Carnot à Dijon, envisageait de travailler dans la physique et la chimie. Le BPREA en poche, Perrine Doudin s'est officiellement installée sur la commune de Flavigny-sur-Ozerain le 6 janvier dernier. Son élevage hélicicole bio devrait compter, à moyen terme, une population de 150 000 escargots gros-gris. Les gastéropodes seront transformés par l'éleveuse elle-même, avant d'être vendus à Flavigny et sur différents marchés locaux. Perrine Doudin ouvrira Helixine - le nom de sa ferme - au grand public pour faire découvrir son activité professionnelle : «*j'ai envie d'accueillir des touristes, des particuliers et des enfants dans mes locaux et sur la parcelle de 0,5 ha que j'ai acquise lors de mon installation. Il s'agit d'un pré qui n'avait plus été exploité depuis une trentaine d'années et qui a été défriché ! Les escargots mangeront des graminées, des crucifères et quelques compléments alimentaires bios que je leur apporterai, pour qu'ils renforcent leur coquille et reçoivent tous les oligo-éléments dont ils ont besoin*».

Les freins du confinement

Les dernières semaines ont considérablement bouleversé l'activité d'Helixine : «*une installation est déjà difficile en temps normal, alors là, la mienne l'a été davantage avec les mesures restrictives liées à la gestion de la crise…J'ai effectivement pris beaucoup de retard dans ma préparation. Je suis en pleine création de l'atelier, il y a eu des problèmes de livraison de matériels, le travail des artisans ne s'est pas effectué comme cela était initialement prévu, des amis devaient venir m'aider pour différents travaux mais ils n'ont pas pu se déplacer…Bref, l'installation du parc d'élevage, la construction des locaux dédiés au stockage et à la vente n'ont pas avancé comme je le souhaitais*». Les premiers escargots devraient arriver à Flavigny à la fin du mois : «*je souhaite que la production commence fin mai, pour une mise en vente des premiers escargots dès octobre. J'espère qu'il n'y aura pas trop de décalage à cause des conséquences du confinement. La production, je le sais, dépendra aussi du temps qu'il fera cet été…*» Perrine Doudin espère également proposer des visites guidées le plus vite possible, à partir de mi-juin en respectant, bien entendu, les gestes barrières requis en cette crise sanitaire.

AG

Fermes auberges

L'impossibilité de travailler

La gestion de la crise sanitaire ne permet toujours pas aux fermes auberges de proposer leurs services habituels. Exemple à Flavigny-sous-Ozerain.



La Grange de Flavigny n'a pu ouvrir ses portes que le premier dimanche de mars.

L'attente est tout simplement interminable. «*Nous ne savons pas quand nous pourrons réouvrir et surtout, dans quelles conditions nous pourrons le faire*», s'inquiète Marie-Françoise Couthier, présidente du GIE des «*Quatre heures soupatoires*». La situation devient en effet très difficile pour les 14 producteurs fermiers de la Grange de Flavigny-sous-Ozerain, qui servent d'ordinaire plus de 12 000 repas chaque année à leur clientèle. L'établissement côte-d'orien ouvre généralement ses portes chaque dimanche de mars puis tous les jours de la semaine à partir de mi-avril. «*Pour l'instant, nous n'avons pu travailler qu'une seule journée, c'était le premier dimanche de mars… La veille du second week-end, le Premier ministre annonçait les différentes mesures du confinement, nous avons dû fermer et annuler la venue d'un groupe de 80 personnes prévue le lendemain, ce fut très difficile pour tout le monde*», poursuit Marie-Françoise Couthier. Depuis, les pertes économiques sont considérables pour les différents producteurs. «*Le déconfinement du 11 mai ne concerne pas la restauration, nous sommes toujours dans l'impossibilité de travailler. Dans le même temps, nous devons payer un loyer chaque mois, le montant est considérable pour lui aussi*», ajoute la présidente du GIE, qui a également une pensée pour ses salariés : «*personne ne travaille à plein temps chez nous, les contrats vont généralement de quelques heures jusqu'aux trois quarts d'un Smic. Certains mois, je remplis tout de même jusqu'à dix feuilles de paye, cela fait du monde et ce n'est pas facile pour eux non plus*».

«Dans le flou»

Les interrogations sont nombreuses pour la suite des évènements. «*Si les gens ne peuvent plus circuler librement, cette situation ne pourra pas continuer bien longtemps…*», souligne Marie-Françoise Couthier, qui se demande si la limite de déplacements de 100 km autour du domicile pourra suffire pour assurer un minimum d'activités au GIE : «*la clientèle étrangère représente plus de la moitié de nos repas. Les étrangers ne sont certainement pas près de revenir, cela ajoute bon nombre de questions pour nous, pour les prochains mois. Nous sommes totalement dans le flou…*» En attendant de meilleures nouvelles de la part du gouvernement, les producteurs fermiers de la Grange s'adaptent «*comme ils le peuvent*». Sarah Brocard produit chaque jour une centaine de fromages de chèvres, dont la moitié se destinait jusqu'à présent à la Grange de Flavigny. À l'exception de ses plus fidèles clients, la jeune femme de Sainte-Colombe-en-Auxois n'a plus reçu la moindre personne sur son exploitation durant le confinement et a activé tous les leviers possibles pour tenter d'écouler sa production. Les réseaux sociaux lui ont notamment permis de livrer une partie de ses fromages à Venarey-Les Laumes, Semur-en-Auxois et Vitteaux. L'éleveuse produit également davantage de tomes que d'ordinaire pour conserver ses produits et s'adapter à cette situation.

AG

Élevage

« J'ai toujours eu en tête l'installation »

Catherine Finot, 27 ans a quitté son poste d'inséminatrice à la Cecna pour s'installer avec son conjoint à Moussy. Elle nous a ouvert les portes de son exploitation, *« les Volailles des Ombreaux ».*



À 27 ans, Catherine Finot a décidé de quitter son poste d'inséminatrice à la Cecna pour rejoindre l'exploitation de son conjoint.

C'est un changement de vie qu'a fait Catherine Finot. À 27 ans, la jeune femme a décidé de quitter son poste d'inséminatrice à la Cecna pour rejoindre l'exploitation de son conjoint. *« J'ai fait ce choix car je n'arrivais plus à gérer mon emploi du temps entre l'activité professionnelle et l'aide nécessaire à apporter à mon compagnon sur l'exploitation. Et puis, j'ai depuis longtemps l'envie de m'installer dans l'élevage »* explique la jeune femme. Cette installation aurait pu se faire il y a dix ans avec ses parents qui sont eux-mêmes agriculteurs, mais l'éleveuse a choisi auparavant de se former. Après un BTS ACSE en 2015, elle part dans un premier temps pour trois mois à l'Inra à Avord, puis à Saint Franchy comme responsable d'exploitation, elle y restera un an : *« Ce fut une expérience professionnelle très physique car j'étais responsable de 280 vêlages et 320 hectares. Néanmoins, j'ai pu apprendre à gérer une ferme complètement et étudier les erreurs à ne pas commettre pour ma propre exploitation »* explique la jeune femme. Étant très attachée à soigner ses animaux le plus naturellement possible, Catherine Finot s'est également formée aux techniques de soins par les plantes. *« C'est l'un des aspects de l'élevage que j'aime le plus. Cela contribue au confort des animaux »* estime-t-elle. Aujourd'hui son parcours d'installation est bien entamé et même presque terminé, il ne lui manque plus que le stage 21 heures et l'étude économique. L'éleveuse a préféré s'installer dans un système d'entraide : *« Cela va me permettre de me lancer sans avoir à réaliser de lourds investissements de matériel. Par exemple, je peux donner un coup de main à mon conjoint au moment des foins et en échange, j'utilise sa faucheuse pour mon activité. Je démarre ainsi dans de meilleures conditions »* détaille-t-elle. Par ailleurs, elle a refusé de s'installer avec la DJA (Dotation Jeune Agriculteur) *« par peur de se sentir enfermé dans des contraintes »*. À ce jour, le jeune couple est à la tête d'une exploitation de 330 ha, avec 50 brebis, 110 vaches, 80 poules pondeuses et 300 poulets et pintades.


Catherine Finot propose une diversité de volailles et des œufs en vente directe.

Vente directe à la ferme

Avec son installation, la jeune femme s'est lancée dans la vente directe et a créé *« les Volailles des Ombreaux »*. Elle propose des poulets, des pintades et des canards de 8 à 9 euros le kilo mais aussi des chapons à 15 euros le kilo sur commande. Des animaux nourris avec les céréales produites à la ferme et élevés au grand air : *« Cette année, nous avons semé du blé, de l'orge et 25 ha de pois, pour arriver à l'autonomie alimentaire, ce qui est l'un de mes objectifs »* explique-t-elle. Une vente d'œufs est également proposée en libre-service. Catherine Finot s'est équipée pour cela d'une armoire frigo réfrigérée à 15 degrés pour que ses clients puissent venir librement. Prochainement, l'éleveuse devrait inaugurer un abattoir à la ferme : *« Nous en sommes au début du projet, mais si tout se passe bien il devrait être opérationnel pour la fin de l'année »* détaille-t-elle avec le sourire. L'éleveuse entend s'appuyer sur la clientèle locale mais également étrangère, essentiellement belge et néerlandaise pour développer son activité.

Théophile Mercier

Contact : « Les Volailles des Ombreaux », Les Ombreaux, 58 700 Moussy
Page Facebook : les volailles des ombreaux. Tél. 06 38 40 38 05. Mail : catvero@gmail.com

Télépac

Dates de télédéclaration PAC 2020

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, la période de dépôt de demande d'aide PAC a été reportée au 15 juin. Toutefois, la Direction départementale des territoires de la Nièvre invite les exploitants agricoles à déposer leur demande d'aide sous Télépac à la date habituelle du 15 mai (dans la mesure du possible) notamment si le dossier ne comporte pas de changement majeur par rapport à l'année dernière.

Le dépôt d'un maximum de dossiers sur cette période permettra de démarrer l'instruction des dossiers et d'assurer le paiement de l'avance des aides découplées dans les délais habituels.

Rappel important : les demandes d'aides animales, Aide aux Bovins Allaitants (ABA), Aide aux Bovins Laitiers (ABL), Aide au veau sous la mère (VSLM) et veau bio sont à faire impérativement avant le 15 mai sur le site Télépac.

Une « Info PAC » reprenant les dates de télédéclaration et détaillant les conditions de dépôt des pièces justificatives a été adressée par mail aux agriculteurs et organismes de service (« Info-PAC n° 7). Elle est également disponible en page d'accueil du site internet des services de l'état : http://www.nievre.gouv.fr/pac-campagne-2020-point-sur-les-dates-de-depot-des- a4732.html

Pour toute information complémentaire, le Service économie Agricole, Bureau des Aides, reste à disposition à l'adresse mail : ddt-pac@nievre.gouv.fr ou par téléphone aux numéros déjà communiqués en début de campagne.

Préfecture de la Nièvre

Erratum

Contrairement à ce que nous vous indiquions dans notre édition 1577 du vendredi 8 mai, Impery Volailles ne fournit pas le groupe LDC. En réalité, l'entreprise nivernaise, structure indépendante, se fournit chez l'industriel uniquement pour les produits transformés. Par ailleurs, Thibault Impéry a pris la succession de ses oncles et non de son père (comme indiqué en légende) qui travaille encore aujourd'hui au sein de l'entreprise.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS
DRAINAGE - IRRIGATION - TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS - ÉLAGAGE au LAMIER et GRAPPIN COUPEUR

VISITE GRATUITE CHEF D'EXPLOITATION
06 82 85 70 03
Bureaux : 02 48 74 18 90 - 06 43 24 92 50
Zone d'activités sur la Nièvre - 18350 Nérondes
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Élevage

«Je voulais me faciliter le travail»

Sylvain Pilon est éleveur sur la commune de Marzy. Depuis son installation en 2005, il a cherché la facilité de travail en privilégiant notamment la race Hereford. Il nous explique ses choix.



Sylvain Pilon est installé en agriculture biologique sur la commune de Marzy.



Sylvain Pilon a opté pour des races Hereford, sans corne et réputée plus rustiques.

Ne pas être esclave de ses bêtes. Voilà en quelque sorte la philosophie de Sylvain Pilon, éleveur à Marzy. Ce dernier s'est installé sur la commune en 2005 avec 70 ha et quelques vaches charolaises. *«Mon souci lors de mon installation était de ne pas trop perdre de temps dans le pansage de mes animaux. Étant aussi employé municipal dans la commune, je ne peux pas me permettre d'être derrière mes bêtes sans arrêt. J'ai donc dès le début réfléchi à acheter une autre race en plus de mes charolaises»*. En 2007, Sylvain Pilon fait donc l'acquisition de vaches salers qu'il croise avec ses charolaises.

«L'avantage des salers c'est qu'elles ont des aptitudes aux vêlages faciles. Le seul problème avec elles, ce sont leurs cornes et leur sang chaud. Ce n'est pas évident de les maîtriser tout seul, d'autant plus que mes parcelles sont réparties sur une trentaine d'îlots. Il me fallait donc une race plus docile» estime l'éleveur. Après plusieurs années de recherches, Sylvain Pilon trouve un cheptel de Hereford à vendre dans le Maine-et-Loire, qu'il achète sans hésiter en janvier 2019. *«Par rapport aux autres races que je connais, c'est le jour et la nuit. Elles sont très calmes et très dociles. Par ailleurs, les Hereford sont peu gourmandes en fourrage. Pour le moment, je n'ai pas encore de recul sur les bénéfices financiers que peuvent m'apporter les Hereford, néanmoins j'ai constaté des vêlages plus faciles et les veaux se débrouillent tout seuls pour aller sous la mère»* détaille le pluriactif.

Objectif : faire plus de rotations de bêtes

Avec son cheptel de Hereford, l'objectif de Sylvain Pilon est d'avoir des bêtes engraissées rapidement (entre 18 et 24 mois) pour faire des bêtes de viande quitte à diminuer légèrement le poids de carcasse entre 360 et 380 kg de carcasses.

Il souhaite ainsi mettre en place une rotation des bêtes plus importante qu'aujourd'hui. En parallèle, l'éleveur va aussi engraisser des mâles salers pour en faire des bœufs et des taureaux en fonction de la demande. *«À terme, mon objectif est de transformer l'ensemble de mon atelier bovin vers la race hereford. Étant installé en milieu urbain, je n'ai qu'une peur c'est que mes bêtes se sauvent à chaque fois. Au moins avec cette race, je serais tranquillisé. C'est aussi pour cette raison que je me suis décidé il y a trois ans à convertir l'exploitation vers l'agriculture biologique»* estime-t-il. En attendant que ses Hereford soit prêtes, l'éleveur s'est lancé dans la vente directe en proposant des colis de caissettes croisées salers-charolais. Au printemps prochain, c'est également un poulailler mobile, d'une capacité de 200 poules qui devrait voir le jour.

Théophile Mercier
Contact : Sylvain Pilon, Tél. 06 60 49 00 86

GDS

Fermeture exceptionnelle

Nos bureaux seront exceptionnellement fermés le vendredi 22 mai prochain. L'équipe du GDS 58 aura le plaisir de répondre à vos besoins le lundi 25 mai. Informations au 03 86 90 18 90



Préfecture

Blandine Georjon, nouvelle secrétaire générale

Du changement au sein du corps préfectoral avec l'arrivée de Blandine Georjon au poste de secrétaire générale. Elle remplace Alain Brossais.



Blandine Georjon a pris ses fonctions de secrétaire générale, le 23 mars dernier.

C'est une arrivée particulière pour la nouvelle secrétaire générale de la préfecture. Blandine Georjon, 51 ans, a officiellement pris ses fonctions le 23 mars dernier en plein confinement. Avant d'arriver dans le département, elle était directrice de cabinet du préfet dans la Marne. *«Mon parcours est très ancré dans les territoires. J'ai effectué plusieurs missions en préfecture notamment autour des sujets liés à l'économie et l'emploi en Eure-et-Loir, sur la communication et les relations publiques dans les Yvelines. Ma mission la plus marquante fut sans nul doute mon passage par le ministère de l'Intérieur où j'ai eu en charge les questions juridiques et contentieuses. La Nièvre est mon troisième poste dans le corps préfectoral. Parmi toutes ces missions, il y a une dominante, à savoir l'agriculture et la ruralité dans lesquelles le lien entre les acteurs économiques et les élus est fort. Même si je suis encore en phase de découverte du département, je perçois néanmoins des points communs»* détaille Blandine Georjon. À court terme sa feuille de route fixée par la Préfète Sylvie Houspic est de gérer la crise du Covid 19 avec la reprise de l'activité économique. *«Nous avons le projet de la réforme de l'État qui va être également un sujet important pour gagner en rationalité et en efficacité mais aussi le projet Action cœur de ville qu'il nous faut poursuivre. En attendant, les services de l'État sont concentrés sur la gestion de cette pandémie au niveau local où je dois signaler le civisme des Nivernais pendant ce confinement»* a conclu Blandine Georjon.

Théophile Mercier

Apiculture

«Revenir à des pratiques ancestrales»

Julien Callamand est apiculteur sur la commune de Suilly-la-Tour. Cet ancien banquier d'affaire s'est installé dans le département il y a dix ans pour y pratiquer sa passion qu'il défend avec ardeur. L'occasion de faire connaissance avec la Miellerie des Roux et d'évoquer le début de la saison.

Il n'avait pas prévu de s'installer dans la Nièvre et plus précisément à Suilly-la-Tour. Il faut dire que le profil de Julien Callamand, banquier pour les marchés financiers à Paris était très éloigné du monde agricole. Pourtant en 2010, ce citadin effectue une formation professionnelle d'un an au jardin du Luxembourg à Paris. Le site accueille une centaine d'élèves à l'année : *«C'est mon frère qui m'a payé ce stage voyant que je commençais à m'intéresser au domaine. J'avoue y être allé par curiosité. Ce fut une expérience très enrichissante car elle se déroulait en continu, j'ai donc pu apprendre toute la théorie du métier et prendre le temps de découvrir ce domaine»* explique l'apiculteur. De la théorie, l'exploitant passe ensuite très vite à la pratique mais se pose la question de trouver du foncier : *«Je voulais avoir de la surface et pouvoir avoir un cadre de vie agréable car je ne pouvais plus vivre dans l'environnement parisien. Au départ, j'avais regardé dans l'Yonne mais la diversité florale est quasiment inexistante, on pourrait se croire en Seine et Marne ou dans la Beauce. Je me suis ensuite tourné vers la Nièvre qui reste à deux heures de Paris et j'ai donc réussi à trouver une maison à Suilly-la-Tour en 2010. L'objectif était de démarrer sans réaliser de gros investissements car ne sachant pas où allait me mener cette aventure, je ne voulais pas me retrouver avec des crédits importants à rembourser»* détaille l'apiculteur. Il développe ainsi son activité pendant dix ans au départ avec six ruches en privilégiant le développement de ses colonies au profit de la production de miel. Fort de ce travail et des premières récoltes encourageantes, il décide de s'installer officiellement et d'obtenir les statuts agricoles en 2019 pour créer la société *«la Miellerie des Roux»*.

«Il faut laisser faire la nature»

Laisser faire la nature et la respecter. C'est en quelque sorte la philosophie de Julien Callamand qui défend une apiculture traditionnelle et sans artifice. Il s'appuie pour cela sur un ouvrage de 1962, *«le Rucher Familial»* aux éditions Rustica. *«Un livre qui permet de revenir en arrière et de prendre conscience de l'évolution du métier, un document assez exceptionnel»* estime l'apiculteur. Pour rester dans cette philosophie, l'exploitant agricole fabrique lui-même ses ruches, seuls le bois et la cire sont achetés. Il en possède une quarantaine qu'il installe à différents endroits du département : *«Je m'inspire de la pratique du pastoralisme de la filière ovine. Je suis contre la transhumance des abeilles car ça ne respecte pas le bien-être animal et puis il y a un risque de mortalité qui n'est pas négligeable. C'est la raison pour laquelle je préfère me déplacer pour voir mes ruches»* nous explique-t-il. Dans le même esprit, il pratique un essaimage naturel en laissant faire la colonie et il bannit également de ses pratiques le remérage systématique. *«Mon but n'est pas de faire fortune dans le métier mais plutôt de faire du miel de qualité en respectant les pratiques ancestrales et surtout de m'épanouir. Je produis environ 10 à 15 kg de miel par ruches et j'ai des capacités de développement jusqu'à 70 ruches mais pour le moment ce n'est pas le but, l'objectif est de développer les débouchés»* estime-t-il, prudent. Sa production lui permet de proposer trois types de miel : crémeux, de printemps et de prairie dans un conditionnement de 250 à 500 grammes. Un miel polyflorale qui comporte des dominantes en fonction du secteur où se trouvent les ruches.



L'apiculteur propose du miel polyfloral avec des dominantes en fonction des zones.



Julien Callamand s'inspire d'un ouvrage de 1962 pour sa conduite d'exploitation.

«Un débouché encourageant»

La stratégie de production de Julien Callamand attire des professionnels comme Jean-Marc Camus, un chocolatier-pâtissier et confiseur installé à Beaulieu-sur-Loire, dans le Loiret. Ensemble, ils travaillent une gamme de produits au miel : nougatine, nougat, bonbon au miel et pain d'épice. La miellerie des roux est également présente sur les marchés notamment à Cessy-les-Bois et à Pougues-les-Eaux. L'apiculteur a également dans l'idée de développer des journées d'animations en partenariat avec la *«Chèvrerie de la Fillouse»* tenue par Raphaël Bourdon. Enfin, les clients ont également la possibilité de venir acheter le miel directement à l'exploitation ou via son réseau de boutiques partenaires (Donzy, Nevers, Cosne). Pour le moment, l'apiculteur juge le début d'année exceptionnelle mais préfère rester prudent : *«Il y a eu une bonne humidité cet hiver ce qui a permis aux abeilles de bien hiverner. La hausse des températures de ces derniers jours a mis les colonies dans de bonnes dispositions. Je dirais même qu'elles sont bouillonnantes mais il ne faudrait pas qu'il se mette à pleuvoir trop ou qu'il gèle une dernière fois. En tous les cas, ce début de saison ne ressemble en rien à ce qu'on a pu connaître l'année dernière où les températures sont passées du froid au chaud en quelques jours. J'ai souvenir du 28 juin 2019 où il a fait près de 40 degrés. C'est une des raisons qui explique la mortalité de certaines de mes colonies. J'ai même eu des cadres qui ont fondu sur les abeilles, c'était du jamais vu. Néanmoins, j'estime m'en être mieux sorti que certains collègues qui pratiquent la stimulation au sucre des colonies. Cette pratique fait croire à la reine qu'il y a des rentrées de nectars donc elle pond pour avoir des abeilles pour récolter. Sauf que le sucre qu'on leur donne est traité et blanchi, c'est très mauvais pour elles surtout si elles n'ont pas la possibilité de sortir comme l'année dernière. Pour le moment, je suis donc optimiste mais les aléas climatiques sont tellement devenus fréquents qu'il ne faut pas crier victoire trop tôt»* conclue Julien Callamand.

Théophile Mercier
Contact : Julien Callamand, Miellerie des Roux, 58 150 Suilly-la-Tour. Tél. 06 29 64 81 66
mielleriedesroux@yahoo.com

Focus Vers un label Miel de France ?

Un label Miel de France est en discussion au sein de la filière. Il pourrait représenter une garantie pour les consommateurs, et un moyen, pour les producteurs, de relancer la production nationale. Interrogé sur le sujet, Julien Callamand y serait favorable *«à condition qu'il y ait un véritable encadrement sur les pratiques apicoles. Si c'est pour labelliser des miels qui ne respectent pas l'environnement et le bien-être animal ça n'a pas vraiment de sens».*



Julien Callamand possède 40 ruches avec lesquelles il pratique une méthode apicole ancestrale.



Préfecture

Les conditions de réouverture au public

Depuis cette semaine, la Préfecture de l'Yonne, basée à Auxerre, a rouvert ses portes au public, dans le respect des règles sanitaires et des gestes barrières. Pour le point numérique : ouverture la semaine de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 heures (sauf le mercredi après-midi). Pour les commissions médicales : ouvertures uniquement sur rendez-vous. Pour les usagers étrangers pour les remises de titre de séjour : ouverture à partir du 18 mai. « Pour limiter les contacts entre personnes, seuls les usagers qui sont convoqués en rendez-vous ou les utilisateurs des points numériques pourront accéder à la préfecture. Les accompagnants non essentiels à la démarche ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte de la préfecture », indique la Préfecture de l'Yonne dans un communiqué.
Aussi, aucun renseignement ne sera donné à l'accueil. Pour les questions relatives au droit du séjour des étrangers, il convient de saisir le service par mail : pref-etranger@yonne.gouv.fr ou d'appeler le 03 86 72 79 00 les lundis et vendredis de 10 à 12 h. Pour les questions relatives aux élections et aux permis de conduire, il convient de saisir le service par mail : pref-elections@yonne.gouv.fr, pref-permis-de-conduire@yonne.gouv.fr ou appeler le 03 86 72 79 00 lors des permanences téléphoniques qui seront mises en place du lundi au vendredi de 14 h à 16 h.
La sous-préfecture de Sens est ouverte le matin, de 8 h 45 à 11 h 45 uniquement le lundi 18 mai, le mercredi 20 mai, le lundi 25 mai, le mardi 26 mai et le mercredi 27 mai. Pour l'accueil des ressortissants étrangers : fermé, pour toute information, envoyer un mail à l'adresse : sp-sens@yonne.gouv.fr. Pour la remise de titres : sur convocation. Pour toute information : privilégier l'envoi d'un mail à l'adresse sp-sens@yonne.gouv.fr. Le point numérique restera fermé.
La sous-préfecture d'Avallon est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 9 heures à 12 heures. Pour toute information : privilégier l'envoi d'un mail à l'adresse sp-avallon@yonne.gouv.fr.

CHRISTOPHER LEVÉ

Chambre d'agriculture

La semaine d'après confinement

Alors que la mise en place du déconfinement a été confirmée le jeudi 7 mai par le Premier ministre Édouard Philippe, beaucoup ont repris leur activité ce lundi 11 mai. Pour autant, les conditions de travail restent adaptées à la situation. Une période transitoire comme c'est le cas à la Chambre d'agriculture de l'Yonne où le fonctionnement habituel, notamment des formations, n'est pas encore pour tout de suite.



Si bon nombre de salariés ont repris possession de leurs bureaux ce lundi 11 mai, la Chambre d'agriculture de l'Yonne reste néanmoins fermée au public, hors rendez-vous.

«*Progressif*». C'est comme cela que le Premier Ministre Édouard Philippe a qualifié le déconfinement, lors de son allocution télévisée le jeudi 7 mai dernier. Depuis ce lundi 11 mai, beaucoup de structures et d'entreprises ont rouvert leurs portes. Cependant, le déconfinement n'est pas synonyme d'un retour immédiat à la «*normale*», si tant est qu'on y revienne un jour.
À l'image de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, les conditions de travail restent adaptées à cette situation de crise sanitaire. «*C'est une période transitoire*», assure Hervé Mivielle, directeur de la Chambre d'agriculture de l'Yonne. «*Nous prolongeons pratiquement le confinement jusqu'à la fin du mois de mai, en laissant la possibilité depuis lundi, à ceux qui le souhaitent, de venir travailler physiquement dans les locaux*». Avec le port du masque obligatoire toute la journée, dans le bâtiment, et le respect des règles d'hygiène demandé à tous.
Pour autant, l'accès libre au public n'est pour le moment pas prévu. «*Si une personne a besoin de rencontrer un conseiller, nous essayons dans un premier temps de traiter le sujet à distance, si cela est possible. Si cela ne l'est pas, un rendez-vous est programmé avec uniquement la personne et le conseiller, dans une salle dédiée. Là aussi, nous sommes sur une phase transitoire*», continue Hervé Mivielle.

Le travail de terrain des conseillers n'a jamais cessé

Le travail des conseillers sur le terrain se poursuit, comme cela a toujours été le cas, même durant la période de confinement. «*Nous partons du principe qu'il faut limiter au maximum les contacts. Depuis le début du confinement, nous avons travaillé avec des systèmes de visioconférence, WhatsApp ou d'échanges de photos. Lorsqu'il y a un problème, l'agriculteur pose la question au groupe, puis le conseiller va seul sur place, fait les photos et les commentaires. Et cela fonctionne très bien*», détaille Hervé Mivielle. «*Nous avons des prestations de tours de plaine où l'on conseille les agriculteurs sur le suivi des cultures et des parcelles, donc le travail sur le terrain est inévitable*». Comme pour l'accompagnement des éleveurs pour la construction de bâtiments.

Quant aux télédéclarations PAC ?

«*Habituellement, l'accompagnement se fait en face-à-face. Là, jusqu'à présent, nous les faisons par téléphone à distance et cela fonctionne très bien. Nous avons un logiciel particulier qui permet au conseiller ou à l'agriculteur de prendre la main réciproquement sur l'ordinateur de l'autre pour faire des indications précises*», explique le directeur de la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Vers de nouvelles formes de formations

Pour la Chambre, un problème ressort : celui des formations. «*Beaucoup de sessions ont été annulées. Nous ne pouvons pas pour le moment imaginer de faire venir des gens pour une session de formation et de les mettre tous dans une salle*», indique Hervé Mivielle. «*Alors, pour l'instant, nous avons arrêté les formations. Il faut que nous travaillions à l'avenir sur des formations à distance, ce qui existe déjà ailleurs. Nous rouvrirons des formations en présence physique mais pas tout de suite, et dans des conditions particulières et seulement pour certains types de formation. Il faut donc travailler à d'autres modes d'approche*». Les formations annulées depuis le début de la crise sanitaire seront, dans la mesure du possible, reprogrammées dans l'année.
Malgré tout, le directeur de la Chambre d'agriculture de l'Yonne tient à tirer le positif de la situation. «*C'est l'occasion d'aller vers des nouvelles formes de formation, peut-être plus appropriées pour certaines. On va essayer de reprogrammer les formations annulées dans l'année, mais la précaution est réciproque. Je n'ai pas envie que les conseillers prennent des risques et les agriculteurs n'ont pas envie d'en prendre non plus. Il y a toujours un côté positif à relever dans chaque situation. C'est là que l'on découvre une capacité phénoménale des personnes à s'adapter*», confie-t-il.
Si de nouvelles formules peuvent émerger pour les formations, cela n'est pas prévu pour les sessions de Chambre. «*Le volet session de Chambre, c'est le contact privilégié entre la Chambre et les élus. C'est du débat*», indique Hervé Mivielle. «*Alors le faire en visioconférence serait très compliqué à gérer. Le but des sessions est d'échanger sur tout, de balayer des sujets larges, chacun peut donner son sentiment. En réunion physique, c'est plus facile pour appréhender les sentiments de la personne en face qu'en visioconférence*», conclut-il.

CHRISTOPHER LEVÉ



Jeune Chambre Économique d'Auxerre *« Tous les VINgt du mois »* se poursuit par visioconférence

Chaque 20 du mois, depuis fin 2017, la Jeune Chambre Économique d'Auxerre organise son édition « Tous les VINgt du mois ». Avec pour objectif de mettre à l'honneur les bars, restaurants et vignerons locaux. Si habituellement, les éditions se font en physique, la crise sanitaire a changé les habitudes de l'événement, comme beaucoup d'autres. Ainsi, la Jeune Chambre Économique d'Auxerre innove et propose des éditions par visioconférence. Ce mercredi 20 mai, de 18 h 30 à 20 heures, aura donc lieu la deuxième édition de la sorte, qui mettra à l'honneur les vins du domaine Hamelin, de Lignorelles. Le vigneron présentera son domaine et une dégustation de trois crus de Chablis. Une animation autour d'un quiz est également au programme. De quoi poursuivre ses rendez-vous habituels, même dans un contexte inhabituel.

CHRISTOPHER LEVÉ

Yonne Tourisme

« C'est important de soutenir l'économie locale »

Depuis le début de la crise sanitaire, beaucoup de structures, entreprises et organismes affichent leur soutien pour l'agriculture. C'est le cas de Yonne Tourisme qui a lancé le programme « *Passez à table* », qui permet de recenser les restaurateurs et producteurs icaunais qui proposent des plats ou produits à emporter ou en livraison. Entretien avec Anne Jerusalem, présidente de Yonne Tourisme qui explique le programme et l'engouement du moment pour l'agriculture locale.

Yonne Tourisme a mis en place le programme « *Passez à table* ». Pouvez-vous nous expliquer en quoi cela consiste ?
Anne Jerusalem : « *Comme tout le monde, nous nous sommes rendu compte de l'importance qu'avait pris l'approvisionnement local, sachant que ce mouvement existait déjà mais s'est renforcé énormément durant la crise sanitaire. Nous avons vu le succès des drives fermiers par exemple. Il y a une espèce de prise de conscience qui est de faire travailler les producteurs locaux, ce qui permet de savoir ce que l'on mange. Nous nous sommes donc rapprochés avec France Bleu Auxerre qui avait commencé une carte recensant les producteurs, restaurants et traiteurs icaunais, qui pouvaient fournir à manger soit tout prêt soit à cuisiner, à retirer en drive ou à livrer à domicile. Je me réjouis que toutes ces initiatives puissent sûrement se décliner et s'additionner. La Chambre d'agriculture prévoit par exemple l'ouverture de la plateforme « jeveuxdulocal ». Tout cela concourt au même objectif. Il faut que nous travaillions là-dessus ensemble. Nous le faisons déjà mais nous allons renforcer ce travail en commun, je l'espère, pour promouvoir tous ensemble tous ces producteurs locaux, tous pourront, grâce à cela, avoir plus de visibilité et conserver, je l'espère aussi, cet engouement pour l'achat local. Continuons les bonnes habitudes de consommer local. C'est très important de soutenir l'économie locale, particulièrement en ce moment* ».

Comment expliquer cette volonté de structures extérieures d'aider l'agriculture durant cette période ?
A.J : « *Je pense que c'est un mouvement naturel du fait de la prise de conscience générale des problèmes environnementaux. Cela a été accéléré avec les débats autour des traitements. Et d'un point de vue citoyen, cela semble pertinent de reprendre un contact plus humain avec nos agriculteurs, d'autant que beaucoup se lancent vers la vente directe. Même au niveau tourisme, il y a une volonté de travailler avec eux et de faire de l'agriculture un attrait supplémentaire de l'Yonne. Nous sommes un département favorable à la production locale* ».

Il y a un projet de coopération entre l'Yonne et Paris pour ce qui concerne l'agriculture et le tourisme, notamment. Cette action « *Passez à table* », peut entrer dans ce rapprochement ?
A.J : « *Certainement, oui. Avant la crise sanitaire, nous étions vraiment actifs pour travailler sur le panier de l'Yonne à emporter, qui devait être à la fois le pique-nique et le souvenir que nous emportons. Tout cela prend une autre dimension avec le confinement et avec les restrictions. Il y a encore plus besoin d'approvisionnement local et du panier de l'Yonne, ce qui peut être un attrait aussi pour les parisiens qui vont venir se ressourcer chez nous et qui recherchent une alimentation plus saine, plus véridique. Nous avons déjà senti tout cela et cela s'accentue avec la crise que nous vivons actuellement. Il faut donc trouver une façon de rebondir. Il faut trouver du positif à tout cela et il y en aura, avec des changements d'habitudes. Les parisiens sont venus déjà en masse se confiner dans l'Yonne, car ils ont conscience que nous vivons mieux ici et que nous y mangeons mieux* ».

Il y a eu un engouement particulier des consommateurs pendant le confinement pour les produits locaux, directement achetés aux producteurs. Comment réussir à maintenir cette tendance après le déconfinement ?
A. J : « *C'est une vraie question. Je pense qu'une partie de la population a vraiment été sensibilisée à cela. Beaucoup de gens avaient plus de temps pour réfléchir à leur alimentation. C'est aussi un acte citoyen de poursuivre cette démarche. Il y aura évidemment un retour pour beaucoup aux grandes surfaces, pour des questions économiques, car la force de la grande distribution est de toujours faire moins cher. Mais je pense qu'une partie des gens va faire l'effort de poursuivre cette démarche d'acheter ses produits directement aux producteurs. Il faut aussi que nous soyons au rendez-vous. Je suis très contente des deux plateformes qui vont être lancées : « jeveuxdulocal » avec la Chambre d'agriculture, et « Agrilocal89 » avec le Département, pour fournir les établissements publics ou privés de restauration collective, avec un accès plus simplifié pour les producteurs locaux et la mise en relation avec les acheteurs. Tout cela veut dire faciliter et moderniser l'accès du plus grand nombre de producteurs aux acheteurs qui est souvent un problème. Il y a aussi l'émergence de magasin à échelle humaine comme l'enseigne bi1 qui a conçu la moyenne surface de proximité qui est une alternative entre la grande surface et l'hyper local. Il y a une partie dédiée aux producteurs locaux dans ces magasins. Selon moi, cela correspond aussi au commerce de demain, à savoir associer les producteurs locaux le plus possible dans les magasins. Cela peut être aussi un débouché pour les producteurs locaux* ».


Pour Anne Jerusalem, « *c'est un acte citoyen* » de poursuivre la démarche d'aller acheter ces produits directement auprès du producteur.

PROPOS RECUEILLIS PAR CHRISTOPHER LEVÉ

Une Family Week version 2.0

Organisée par Yonne Tourisme, la Family Week à pour objectif de « *rassembler dans un seul lieu dans l'Yonne, la plus grande partie des sites (hébergeurs, restaurants, musées, parcs d'attractions…) qui proposent des actions pour les familles et les enfants en particulier, de manière à leur faire découvrir* », détaille Anne Jerusalem, présidente de Yonne Tourisme.
Alors que la Family Week devait avoir lieu pour la seconde année, les 28 et 29 mars derniers, l'événement a dû être annulé à cause de la crise sanitaire. Comme le numérique « *est déjà un vecteur de communication important pour Yonne Tourisme depuis des années* », l'idée est donc venue « *pour garder le lien avec les sites partenaires et les internautes icaunais, de mettre en place cette Family Week 2.0* », explique Anne Jerusalem. Une édition qui s'est déroulée du 27 au 30 avril, sur le web. « *Nous avons décliné l'événement sur plusieurs jours, avec des ateliers virtuels que les gens pouvaient reproduire chez eux : des recettes de cuisine, des coloriages, des jeux, avec des thématiques différentes selon les sites partenaires* ».Quant au programme ? « *Chaque jour, il y avait plusieurs ateliers proposés, en fonction des partenariats maintenus avec les sites. Le 27 avril, il y avait tout ce qui concernait la gastronomie : les petits gastronomes. Le 28 avril : les petits bricoleurs, avec des marionnettes, la marelle, comment faire une fibule, comment écrire son prénom en lettre romaine. Le 29 avril : les petits artistes, avec les coloriages d'œuvres de musées, du château de Maulnes, du château de Guédelon et du château d'Ancy-le-Franc. Et le 30 avril : les petits curieux, avec la Pyramide du Loup, les secrets de Guédelon, l'archéologie avec le musée de Sens et la lecture d'un conte* », liste Anne Jerusalem.



Entre le 27 et le 30 avril, les ateliers étaient proposés par Yonne Tourisme sur les réseaux sociaux et le site internet de Yonne Tourisme.



Viticulture

Une cuvée de La Chablisienne vendue aux enchères pour soutenir les soignants

Du 27 avril au 7 mai, le site de vente en ligne iDealwine a organisé une vente aux enchères de grands crus à laquelle a participé La Chablisienne. Pas moins de 60 bouteilles de la cuvée Les Vénérables ont été offertes par son directeur général Damien Leclerc, dont les profits ont été reversés au collectif #ProtegeTonSoignant.



Damien Leclerc, directeur général de La Chablisienne



Pour soutenir les soignants, La Chablisienne a offert 60 bouteilles de sa cuvée Les Vénérables, afin d'être vendues aux enchères.

« *L'idée était que chacun fasse ce qu'il faut pour qu'un maximum de profits puisse aller vers le collectif #ProtegeTonSoignant* », indique Damien Leclerc, directeur général de La Chablisienne.

Du 27 avril au 7 mail, La Chablisienne a participé à une vente aux enchères organisée par le site de vente en ligne iDealwine. « *Le site a fait appel à des producteurs de toutes les régions de France pour que chacun puisse faire des dons de vins, qui ont été mis aux enchères* », explique Damien Leclerc. « *Il y a eu ce que l'on appelle une vente de charité. Les producteurs ont fait cadeau des vins intégralement. Et IdealWines a fait cadeau de l'intégralité des recettes de ces ventes* ». Pour soutenir cette action, La Chablisienne a offert 60 bouteilles de sa cuvée Les Vénérables. « *Ça a été un geste spontané de répondre favorablement* ».

« Nous avons tous été chamboulés par la crise »

Pour Damien Leclerc, « *nous avons tous été chamboulés par ce qui s'est passé (en référence à la crise sanitaire du coronavirus). Alors, cette vente aux enchères était pour nous une façon symbolique de saluer le travail, l'engagement et les efforts fournis par le personnel soignant* ».

Il poursuit. « *Cette crise n'est pas encore derrière nous. Je retiens une chose : c'est l'importance d'avoir des hôpitaux et des équipes soignantes de qualité. Aujourd'hui, les soignants sont devenus des héros alors qu'il y a quelques mois ils étaient dans la rue. Un non-événement dont tout le monde se fichait. Alors j'espère que les gens n'oublieront pas tout ce qu'ils ont fait et que les soignants resteront des héros* ».

CHRISTOPHER LEVÉ

« L'autonomie alimentaire d'un pays comme la France est fondamentale »

Lors de l'entretien qu'il nous a accordé, Damien Leclerc est revenu sur l'engouement qui s'est dessiné autour de l'agriculture et la volonté de consommer des produits locaux, durant cette période de confinement. « *Je retiens que beaucoup se sont rendu compte que se nourrir n'était peut-être pas quelque chose de si simple que cela. Et que l'agriculture ne pouvait plus se réduire à une variable économique. Nous avons absolument besoin d'une agriculture stratégique. J'espère que nous ne l'oublierons pas dans quelques semaines. L'autonomie alimentaire d'un pays comme la France est quelque chose de fondamental* ».

Viticulture

Le préfet de l'Yonne en visite à La Chablisienne

Henri Prévost, préfet de l'Yonne, était, en compagnie d'Arnaud Delestre, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, à la Chablisienne le lundi 4 mai, pour évoquer les problématiques qui touchent la viticulture dans cette période de crise sanitaire.



Le préfet de l'Yonne, Henri Prévost, était le lundi 4 mai à La Chablisienne pour parler des problématiques actuelles liées à la viticulture.

Le lundi 4 mai, le préfet de l'Yonne Henri Prévost s'est rendu à La Chablisienne, pour une visite et afin de parler des problématiques qui touchent le monde viticole, essentiellement durant la crise sanitaire.

Une visite où étaient également présents Louis Poitout, vice-président de la FDAC (Fédération défense appellation Chablis) et Arnaud Delestre, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne. « *L'idée était de faire un point avec les acteurs économiques du territoire* », confie Damien Leclerc, directeur général de La Chablisienne. « *Nous avons fait un point de la situation actuelle qui est clairement hétérogène suivant les exploitations. Le but de cette journée était, pour le préfet, d'avoir pleinement connaissance de la situation pour être au plus près des entreprises et de savoir dans quelles mesures les services de l'État peuvent venir en aide aux entreprises dans ce contexte particulier* », ajoute-t-il.

Un impact de la crise sanitaire sur les vendanges

Car les problématiques sont multiples. « *La première est avant tout commerciale. Nous sommes tous dépendants d'un certain nombre de marchés, dont celui du secteur traditionnel (cafés et restaurants) où les choses sont claires car les établissements sont fermés depuis le 17 mars. Aussi, la vente aux particuliers s'est également arrêtée car les caveaux sont fermés. Pour nous, cela représente 30 % de notre chiffre d'affaires total sur l'année. Depuis deux mois, sur ce secteur-là, nous sommes quasiment à l'arrêt* », développe Damien Leclerc.

Autre point abordé, celui des vendanges. « *Si le commerce ne redémarre pas, il va falloir vinifier et stocker les vins* », continue le directeur général de La Chablisienne. « *Il y a aussi la question de la main-d'œuvre saisonnière qui se pose car ces dernières années, beaucoup de vignerons ont eu recours à une main-d'œuvre européenne, notamment de l'Espagne. Il y a donc des incertitudes pour cette saison. A priori, il y aura moins de travailleurs saisonniers qui seront présents, alors il faudra trouver des solutions* ».

Enfin, la question des fermages a également été abordée, « *un sujet qui interroge compte tenu des aléas climatiques récurrents* », conclut Damien Leclerc.

CHRISTOPHER LEVÉ



Fransylva

Malgré le confinement, l'entretien des forêts s'est poursuivi

Après deux mois de confinement, l'activité reprend peu à peu. Cependant, certaines se sont maintenues durant cette période, comme l'entretien des forêts. Les professionnels du secteur étaient autorisés à accéder à leurs parcelles, dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur, pour l'entretien et la plantation.



Crédit : V. Marmuse / CAIA

Malgré le confinement, les forestiers étaient autorisés à intervenir sur leurs parcelles pour mener à bien les travaux d'entretien et de plantations.

La nature n'attend pas, confinement ou non. Si beaucoup d'activités ont été ralenties voire stoppées pendant cette période, d'autres, comme l'entretien des forêts, se sont maintenues. Car au printemps, la régénération naturelle nécessite de l'entretien. « *Cette année, la forêt de l'Yonne connaît une excellente régénération naturelle du chêne* », indique Fransylva Yonne dans un communiqué. Une régénération qui nécessite un « *soutien technique* ». « *Les forestiers ont un rôle actif à jouer pour l'accompagner. Sans intervention de l'homme, ces pousses naturelles ne grandiront pas ou feront du bois mort à terme* », poursuit Fransylva. « *Avec le réchauffement climatique, la régénération naturelle a encore davantage besoin d'être accompagnée et protégée, l'enjeu étant que les plants atteignent l'âge adulte dans de bonnes conditions, malgré les sécheresses et les parasites toujours plus nombreux* », développe Hugues de Chastellux, président de Fransylva Yonne, dans ce même communiqué.

Le réchauffement climatique menace le renouvellement des forêts

Selon Fransylva Yonne, « *la forêt de l'Yonne subit des agressions de plus en plus régulières, aggravées par le réchauffement climatique* ». « *Les températures excessives de ce début de printemps menacent donc particulièrement le bon développement des jeunes pousses. Leur entretien, qu'elles soient issues de plantations ou de la régénération naturelle, nécessite une attention soutenue, qui ne doit surtout pas faiblir malgré le confinement* », précise Hugues de Chastellux, dans le communiqué. Alors que le renouvellement des forêts montre son importance, Fransylva Yonne accompagne les forestiers dans la démarche de reconstruction et l'entretien de leurs forêts. « *Ceci, tout en respectant une gestion durable et en protégeant l'écosystème des forêts* », conclut Fransylva Yonne dans le communiqué.

CHRISTOPHER LEVÉ

Terres de Bourgogne
TB
agribourgogne.fr



Crédit Photo : Getty Images/EyeEm

LETTRE OUVERTE DE GROUPAMA À SES SOCIÉTAIRES AGRICULTRICES ET AGRICULTEURS

Chères Sociétaires, Chers Sociétaires,

Depuis plusieurs semaines, notre pays fait face à une crise sanitaire sans précédent. Nos pensées les plus chaleureuses vont tout particulièrement vers ceux qui sont, ou ont été confrontés à la maladie.

Notre pays subit également une crise économique hors norme qui, chaque jour, affaiblit un peu plus nos entreprises. Ainsi, près de la moitié des salariés du secteur privé sont aujourd'hui au chômage partiel en raison de la forte, voire très forte baisse d'activité dans de nombreuses filières.

Dans ce contexte d'extrêmes difficultés, vous, agricultrices et agriculteurs, êtes au rendez-vous des attentes des Français ! Ainsi, que vous soyez en circuits courts, de proximité ou traditionnels, vous êtes pleinement mobilisés pour permettre à chacun d'entre nous de se nourrir. La deuxième ligne de défense, telle que l'a qualifiée le Président de la République, tient !

Depuis toujours, Groupama est convaincu que les agriculteurs sont indispensables au monde et que la souveraineté alimentaire est un enjeu stratégique. Cette crise en apporte, s'il en était besoin, la preuve irréfutable ! En effet, dans quelle situation serions-nous si nous avions dû dépendre d'autres pays pour notre alimentation, comme nous en dépendons pour l'achat de masques ?

En tant que premier assureur de l'agriculture française, nous voulons vous dire notre immense fierté. En remerciement de votre engagement au service de tous, nous avons décidé de vous rembourser 2 mois de cotisation d'assurance de vos tracteurs. Nous sommes également à vos côtés pour soutenir et accompagner les initiatives qui vous permettent de poursuivre votre production, notamment celles favorisant les services de remplacement et le recrutement de main-d'œuvre.

Cependant, nous ne devons pas oublier que de nombreuses filières agricoles seront impactées cette année, non seulement par cette terrible crise économique, mais également par des aléas que nous savons toujours plus nombreux et toujours plus intenses sous l'effet du dérèglement climatique. La sécheresse qui menace la moitié nord de la France est à ce titre une grande source d'inquiétude.

Depuis le début de cette pandémie, Groupama est totalement engagé !

- Ainsi, en dépit du confinement, notre gouvernance mutualiste reste pleinement active. Nous sommes à votre écoute au sein de chacune de nos Caisses régionales pour vous apporter les réponses individualisées dont vous avez besoin pour surmonter les effets de cette crise sanitaire et économique.
- Nous sommes également pleinement impliqués pour élaborer avec le Gouvernement un régime d'assurance contre les risques sanitaires majeurs, comme pour améliorer la gestion du risque climatique. Car, au fond, crise sanitaire et crise climatique répondent aux mêmes exigences, à savoir la nécessaire mobilisation de tous !
- Enfin, nous n'oublions pas non plus que notre premier devoir est d'être toujours en capacité de vous servir les prestations pour lesquelles vous nous faites confiance et que nous vous devons. Cela concerne vos assurances dommages comme vos assurances vie.

Nous vous remercions pour votre confiance. Soyez assurés que tous vos élus et tous nos collaborateurs sont mobilisés pour en être dignes. Prenez bien soin de vous et de vos proches. Nous sommes impatients de vous retrouver.

Avec nos salutations mutualistes les plus cordiales.

LE GROUPE Groupama
ASSUREURS CRÉATEURS DE CONFIANCE

Le Président
Jean-Yves DAGES

Solidarité

Les élus MSA à l'écoute des plus fragiles

Avec son dispositif MSA Solidaire, la Mutualité sociale agricole s'est dotée d'un outil spécifique afin de répondre aux enjeux liés à la crise sanitaire. Trois élus de terrain témoignent du rôle qu'ils assument dans ce contexte.



Dominique Bourgoin (89).



Jean-François Donadoni (21).

À la date du 6 mai, plus de 100 000 personnes en France avaient bénéficié de la mobilisation liée au dispositif MSA Solidaire lancé pour répondre à l'urgence entraînée par la crise sanitaire du Covid-19 et les mesures de confinement qui l'ont accompagné. Alors que notre pays est maintenant engagé dans un lent processus de déconfinement, il est important de regarder ce qui a été accompli, et qui l'est encore, concrètement, par les délégués élus MSA, présents sur le terrain. Ce confinement et ses contraintes auront d'ailleurs constitué un vrai *«baptême du feu»* pour nombre de ces délégués (40% venaient d'entamer leur mandat). *«Pris de court par la crise du coronavirus*, précise Dominique Bossong, président de la MSA Bourgogne, *nous n'avons pas encore eu le temps de leur donner tous les moyens d'exercer pleinement leur mandat. Mais les gens qui s'engagent à la MSA ont une certaine sensibilité. Et la vigilance de terrain est quelque chose de naturel chez eux»*. Cela se vérifie pleinement à travers les trois témoignages rassemblés ici : Dominique Bourgoin, dans l'Yonne, Jean-François Donadoni, en Côte-d'Or ou Marie-Elisabeth Lelu, dans la Nièvre, sont revenus pour nous sur le quotidien solidaire qui a été le leur ces dernières semaines.

• Dominique Bourgoin *«Un lien entre les personnes âgées et leurs enfants»* : Exploitant agricole implanté à Perceneige, dans le nord de l'Yonne, près de Sens, Dominique Bourgoin en est à son deuxième mandat de délégué MSA. Il est également élu municipal. *«Pendant la période de confinement, je téléphonais régulièrement à toutes les personnes âgées de mon village afin de voir si elles avaient besoin de faire des courses, ou de remplir des formalités administratives. On a répondu à des attentes multiples, on a même détruit un nid de guêpes… J'ai accompli des démarches administratives pour une personne de 90 ans dont le fils était décédé. Il a aussi fallu discuter avec des personnes âgées parfois très seules. Leurs enfants, souvent très éloignés géographiquement, ne pouvaient pas venir les voir. On a fait le lien entre ces habitants et leurs enfants. La période de confinement a donné tout son sens à la mission d'élu MSA de terrain, mais il faut être conscient que ce rôle, nous l'assumons en permanence et pas seulement à cause de la crise sanitaire. Et pour moi, rendre service aux gens, c'est comme un instinct ! Même avec le déconfinement, je vais rester vigilant et sur le terrain. S'il faut distribuer des masques aux personnes âgées, pas de soucis, je suis prêt à le faire»*.

• Jean-François Donadoni *«Ne pas faire de la figuration»* : Cadre commercial retraité de Groupama, il est installé à Semur-en-Auxois, ville dont il est également membre du conseil municipal. Il préside depuis cinq ans l'échelon local MSA qui regroupe Semur-en-Auxois, Montbard, Venarey-les Laumes et Précy-sous-Thil. Il est, par ailleurs, bénévole au centre social de Semur. *«J'assure notamment un lien téléphonique régulier avec des personnes fragiles, en particulier deux personnes âgées, dont une de 91 ans, qui ne se déplace qu'avec un déambulateur. Je l'appelle tous les deux jours, je fais des courses pour elle, que je lui ramène à domicile et que je lui range. Plus globalement, j'ai une liste d'une vingtaine de personnes que j'appelle régulièrement pour prendre de leurs nouvelles et leur rappeler qu'on peut les aider pour différentes choses. J'ai distribué des masques en tissu qui avaient été fabriqués par des bénévoles mobilisés par le centre social, ainsi que des gâteaux fabriqués par deux entreprises semuroises : la biscuiterie du Mistral et Bon vivant. La notion d'engagement est hyper-importante pour moi. Je suis élu MSA depuis assez longtemps et si je m'implique, ce n'est pas pour moi, mais parce que j'adore rendre service et faire du bénévolat. Quand je m'engage, ce n'est pas pour faire de la figuration»*.

• Marie-Elisabeth Lelu *«Des sentinelles, des veilleurs…»* : Exploitante agricole retraitée, elle vit à Varzy, près de Clamecy, dans le Haut-Nivernais. Elle est déléguée MSA depuis près de trente ans. *«Nous avons un rôle important de remontée des informations auprès des adhérents MSA de notre zone, afin de décliner localement les actions nationales. Ces informations me sont transmises par la caisse et je les diffuse au maximum, auprès des adhérents, mais aussi de la mairie ou du centre social. Nous sommes le lien essentiel pour faire savoir aux adhérents ce à quoi ils peuvent prétendre et c'est encore plus important dans la période actuelle. Il faut être encore plus vigilant en ce moment. Certaines situations sont très tendues. Sur mon secteur, de nombreuses associations œuvrent au mieux pour apporter le plus de soutien possible aux personnes les plus fragiles. Il y a une bonne synergie d'entraide, à laquelle je participe. Nous sommes plusieurs bénévoles à avoir fabriqué des masques. Le délégué MSA de terrain a pour fonction de remonter les difficultés des ressortissants, de faire redescendre les informations utiles, mais dans le contexte actuel, cela prend tout son sens. Plus largement, on réalise une foule de petits accompagnements très utiles, par exemple, pour ouvrir un compte MSA, faciliter les contacts, alerter lorsqu'on sent qu'il y a des difficultés. Dans le cadre de la crise sanitaire, j'ai notamment interpellé pour que soit prise en compte une situation difficile que j'avais détectée. Nous devons être des sentinelles, des veilleurs…»*

BERTY ROBERT

Délégués, le maillon essentiel

Les délégués sont les premiers relais entre les adhérents et la MSA Bourgogne. Issus des trois composantes de la profession - exploitant, salarié et employeur - ils vivent sur les territoires ruraux au plus près des adhérents, partagent leur quotidien et connaissent leurs besoins. Leur rôle de veille et d'alerte sur les situations de grande fragilité sinon de détresse, d'information et d'orientation vers les actions de la MSA, est essentiel pour lutter contre l'isolement et maintenir du lien social. La MSA possède une longue expérience, les élus sont impliqués dans les actions au service des populations. En situation de crise, ce mandat montre un rôle essentiel. À la MSA Bourgogne, 577 élus œuvrent au quotidien (163 en Côte d'Or, 98 dans la Nièvre, 174 en Saône-et-Loire et 142 dans l'Yonne). bourgogne.msa.fr

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Environnement

Regard sur l'agriculture dans le paysage

En Côte-d'Or ou dans la Nièvre, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) remplit de multiples missions. Certaines concernent le domaine agricole.



L'inscription d'un bâtiment agricole dans le paysage peut faire l'objet d'un travail de conseil de la part du CAUE.

Des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), on en trouve dans chaque département. En Côte-d'Or, il intervient sur de nombreux champs et certains croisent les préoccupations agricoles. Il peut ainsi intervenir, ponctuellement, auprès d'une commune, sur la planification de son urbanisme. *«On apporte un regard très large,* explique Julie Lestage, paysagiste au sein de la structure. *On tente de réfléchir au développement du village sur une échelle temporelle de plusieurs années, dans lequel chacun est à la recherche d'un équilibre entre habitat, zones urbanisées, zones agricoles, paysages… On est à la croisée de tous les enjeux».* La priorité est mise sur le fait de ne pas consommer de terres agricoles et sur la préservation du potentiel agronomique des terres. *«Il faut,* poursuit Julie Lestage, *faire prendre conscience aux élus que les terres agricoles ne sont pas juste des terrains voués à être urbanisés. Ce message, les gens y sont de plus en plus réceptifs. Au CAUE, on veille à la densité de l'habitat, à la limitation de l'imperméabilisation des sols».* Les enjeux agricoles, l'organisme peut aussi y être confronté dans des dossiers ayant trait à la biodiversité. Le CAUE n'est toutefois pas systématiquement sollicité sur tous ces enjeux. Il intervient uniquement à la demande de la collectivité concernée. Le Conseil travaille néanmoins à se faire connaître le plus possible, par le biais de formations qu'il organise. *«Nous intervenons toujours en amont,* précise la paysagiste. *Nous ne réalisons pas d'étude pour un Plan local d'urbanisme (PLU) par exemple, mais on peut participer à la construction du cahier des charges, ou à l'émergence des enjeux. Si, sur un territoire, nous détectons un enjeu agricole fort, nous le pointons dans le cadre du cahier des charges et nous poussons à ce que des équipes pluridisciplinaires travaillent sur l'élaboration du PLU afin que tous les enjeux soient pris en compte».* Il faut savoir que l'accompagnement du CAUE est gratuit pour les communes qui le sollicitent.

Conseil sur les bâtiments agricoles

Par ailleurs, en Côte-d'Or, depuis 2005, sur les questions de valorisation paysagère, et dans le cadre du label *«Villes et villages fleuris»*, le CAUE fonctionne en partenariat avec Côte-d'Or Tourisme. *«Il nous a paru intéressant de nouer un partenariat,* explique Julie Lestage, *pour aller au-delà des simples questions de fleurissement des villes et villages. On souhaitait faire réfléchir aussi sur le paysage communal dans sa globalité et élargir le champ des possibles».* De nombreux agriculteurs sont membres des commissions *«Villes et villages fleuris»*, le lien entre intérêt pour la préservation du paysage et maintien d'une activité se conjugue ainsi naturellement. Mais le CAUE fait aussi du conseil auprès des particuliers et cela touche notamment les agriculteurs, lorsque ces derniers ont pour projet l'édification d'un bâtiment agricole. Dans ce cas, l'organisme peut accompagner des personnes, envoyées par la Chambre d'agriculture, et qui ont un projet d'installation. Le Conseil peut aider à l'insertion de bâtiments dans le paysage. *«J'ai aussi accompagné un exploitant,* se rappelle Julie Lestage, *qui souhaitait mettre en place des plantations d'arbres et de haies sur l'ensemble de son exploitation, ce qui représentait un territoire assez vaste. De plus, l'agriculteur en question répondait à un appel à projet de la Région. Notre conseil est très en amont : nous n'avons pas le pouvoir d'imposer des choses, comme cela pourrait être le cas pour un architecte des Bâtiments de France, mais nous donnons des indications. Notre posture, ce n'est pas de dire que le bâtiment agricole est une «tâche», mais au contraire, qu'il fait partie du paysage, et comment il peut s'y inscrire au mieux».* Dans ce domaine, chaque CAUE ne développe pas le même niveau d'activité mais, sur notre région, et en plus de celui de la Côte-d'Or, le CAUE de la Nièvre a initié, depuis plusieurs années, de nombreuses actions autour des bâtiments agricoles. Enfin, il faut noter que le CAUE du Jura a également édité une plaquette sur le sujet.

Berty Robert

Notes : www.caue21.fr - www.caue58.com



Sécheresse

Aide aux investissements pour le stockage et le traitement des eaux pluviales pour l'abreuvement du bétail

Avec les crédits non utilisés de la sécheresse 2019, à la demande de la profession, la région et les conseils départementaux de la Bourgogne Franche-Comté proposent un dispositif pour l'aide au stockage et le traitement des eaux pluviales pour l'abreuvement du bétail. Cette mesure devrait être ouverte à partir du 13 mai sur le site de la région.

Les récents épisodes de sécheresse ont fragilisé les exploitations d'élevage et le stockage de l'eau à destination des animaux constitue un élément de réponse à cet enjeu majeur. Ce dispositif est complémentaire des dispositifs de soutien à l'investissement dans des équipements de stockage d'eau et de fourrages inscrits dans les PDR de Bourgogne et de Franche-Comté, particulièrement dans les PCAE (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations). Seule une partie des demandes de la profession a été prise en compte. Les forages et la création de points d'eau ont été exclus du dispositif par la région et les conseils départementaux.

Objectifs

Soutenir les investissements de stockage, de traitement et d'acheminement de l'eau à destination des animaux au sein de l'exploitation.

Nature

L'aide est attribuée sous la forme d'une subvention (dans la limite du budget alloué).

Montant

Le taux d'aide conjoint de la région et des départements est de 40 % à raison de 20 % chacun. Pour les cas où un département ne serait pas en mesure de contribuer à hauteur des 20 % attendus, la Région apportera le complément.

Le plafond des dépenses subventionnables est de 50 000 € HT.
- + 10 000 € pour la création de citernes enterrées
- Pas d'application de la transparence Gaec

Bénéficiaires

• Au titre de la catégorie " agriculteurs" :
- les agriculteurs personnes physiques ;
- les agriculteurs personnes morales dont l'objet est agricole (Sociétés à objet agricole telles que Gaec, EARL, SARL, etc.) ;
- pour les équins : les investissements sont éligibles si le projet relève d'une exploitation où l'activité d'élevage est dominante, sur la base du chiffre d'affaires des trois dernières années.

• Au titre de la catégorie "groupements d'agriculteurs" :
- groupements d'agriculteurs (dont l'objet est de créer ou de gérer des installations et équipements de production agricole au sens du L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime…)
- Cuma

Critères d'éligibilité

Les bénéficiaires doivent être des exploitants agricoles exerçant une activité primaire d'élevage. Le siège de leur exploitation doit être situé en Bourgogne Franche-Comté.

Un dossier est éligible à compter de 2 000 € d'investissement HT. Le plafond des dépenses subventionnables est de 50 000 € HT par porteur et par an (ou 60 000 € HT en cas de réalisation d'une citerne enterrée). Voici la liste des investissements éligibles :

• Investissements matériels :
- les systèmes de récupération d'eau de pluie
- citernes mobiles (tonnes à eau) couplées à la création d'un stockage. Les investissements sont découplés pour les Cuma
- les systèmes de traitement de l'eau répondant aux normes sanitaires (standard ou AOP)
- les systèmes de pré-filtration (en amont des systèmes de stockage d'eaux de pluie)
- dispositifs de reminéralisation à l'exclusion des consommables
- la rénovation des citernes privatives existantes
- l'installation de systèmes de traitement sur citernes existantes

• Investissements immatériels :
- études préalables avec choix du prestataire, uniquement liées à un investissement éligible au dispositif

• Sont exclus :
- les études de forage et toute étude non liée à l'investissement projeté et éligible au dispositif
- les forages
- les créations de points d'eau
- le curage de puits
- les aménagements en dehors de l'exploitation (étangs, mares, rivières…)
- les impluviums (financés dans la mesure pastoralisme)
- les rénovations de citerne dont le demandeur n'est pas propriétaire ou non privatives (communales, EPCI…)
- les matériels d'occasion
- la main-d'œuvre pour l'autoconstruction n'est pas financée

Procédure

Le bénéficiaire doit déposer sa demande d'aide à la Région avant le début de l'opération. Toute dépense engagée (devis signé, bon de commande…) avant la présentation de la demande d'aide par le bénéficiaire auprès de la Région rend cette dépense inéligible.

La demande doit être déposée sur OLGA.

Chaque demande fera l'objet d'un contrôle croisé avec les demandes reçues par les conseils départementaux qui auraient mis en place un dispositif similaire ne bénéficiant pas d'un guichet unique avec la Région pour éviter de dépasser le taux d'aide publique de 40 %.

Les dépenses sont éligibles à partir de la date d'accusé de réception du dossier complet.

Modalités de versement

Une avance de 50 % pourra être versée sur la demande du bénéficiaire qui devra justifier de l'engagement de l'opération.

Le solde sera versé sur la présentation des factures acquittées.

Décision

L'aide est attribuée sur la base d'une délibération du Conseil régional (assemblée plénière ou commission permanente).

Dispositions diverses

Durée de validité du RI : le règlement d'intervention est applicable jusqu'au 31 octobre 2020.

Informations complémentaires

Contactez le technicien de la Chambre d'agriculture chargé des bâtiments d'élevage.

FRSEA BFC

En pratique

Sauf imprévu, l'ouverture du dispositif « Aide au stockage de l'eau » est prévue pour le 13 mai.
Le dossier pour déposer une demande sera disponible sur le site de la région Bourgogne Franche-Comté : https://www.bourgognefranchecomte.fr/guide-des-aides?field_domaine_target_id=79&field_vous_etes_target_id=All&field_types_value=All

Humeur

« Les conséquences du laisser-faire… »

Christophe Buchet, président de la FDSEA du Jura, réagit à un fait divers grave qui s'est produit il y a quelques jours dans son département.

« *Le 7 mai dernier, un agriculteur qui travaillait dans ses champs à 22 heures a été pris pour cible par un habitant, sur la commune de Bois de Gand* (près de Poligny, ndlr). *Cet habitant visiblement dérangé par le bruit du tracteur a tiré deux cartouches de fusil de chasse sur la cabine. Mis en garde à vue et jugé en comparution immédiate, l'auteur des coups de feu a été condamné à 6 mois de prison ferme, 18 mois avec sursis et une peine d'amende. Cette peine peut paraître bien clémente au regard de la gravité des faits que nous condamnons avec la plus grande fermeté. Cette agression constitue une nouvelle étape dans l'escalade de la violence qui épargnait jusqu'à présent les campagnes de notre département. Certains considéreront peut-être cet évènement comme un vulgaire fait divers. Il nous semble au contraire qu'il est l'illustration d'une dérive que nous déplorons et dénonçons depuis plusieurs années. Effectivement notre activité est à ciel ouvert et chacun peut voir ce que nous faisons. Nous travaillons avec la météo et les saisons et lorsque la période est aux semis, nous travaillons parfois tard le soir ou tôt le matin. Certains d'entre nous ont des animaux qui peuvent générer des nuisances sonores et olfactives et c'est d'ailleurs pour cela que nous cherchons à sortir nos bâtiments du cœur des villages. Pour autant, est-ce que ces différentes raisons donnent droit à n'importe qui de porter des jugements sans fondements sur nos pratiques en allant, et nous le regrettons, jusqu'au passage à l'acte ? »*

« Une forme de fracture »

« Ce qui s'est passé le 7 mai est le résultat dramatique d'une forme de laisser-faire. Ce n'est pas arrivé du jour au lendemain mais au fil du temps. Nos contraintes professionnelles, nos pratiques sont devenues la cible de certains de nos concitoyens. Ce qui était accepté de tous fait maintenant l'objet de plaintes voire d'agressions. Face à cette situation, nous avons aujourd'hui besoin d'un soutien beaucoup plus affirmé des Pouvoirs publics. On ne peut pas légaliser les actes délictueux de certains, en les transformant en lanceurs d'alerte et s'étonner que d'autres y voient un message d'impunité. On ne peut pas fermer les yeux quand des associations publient un guide de la dénonciation sur les pratiques des agriculteurs. On ne peut pas non plus fermer les yeux quand un député de la nation pénètre illégalement en pleine nuit dans un élevage sans être inquiété, ou quand des militants bien connus pénètrent avec effraction dans un abattoir et repartent sans la moindre convocation. Que dire de ces élus qui pratiquent une soi-disant forme de désobéissance civile en prenant des arrêtés d'interdiction alors qu'ils n'en ont même pas la compétence ? Cette situation est révélatrice d'une forme de fracture au sein de notre société, alors que pendant 8 semaines le monde agricole a su répondre présent pour assurer le ravitaillement de la France confinée. Le challenge de la relocalisation de notre alimentation ne se fera pas sans les paysans ! »

Christophe Buchet, président de la FDSEA 39

DESTOCKAGE MATÉRIELS D' OCCASION

AUTUN

+ de 200 matériels disponibles

Prix affichés HT, sans reprises, dans l'état, départ Autun

Tracteurs

10107	CASE CS 100, 2003, 7800h, CHG QUICKE, B	20 000 €
10108	CASE CVX 1155, 2006, 4850h, PTAVS RAV, B	32 000 €
10109	CASE CVX 195, 2007, 5900h, B	39 000 €
10102	CASE MAXXUM 5130, 1993, 11500h, M	8 000 €
10110	DTZ AGT 7210 TTV, 2016, 2400h, TB	68 000 €
10112	DTZ AGT K90, 2009, 5900h, CH MX T10, B	24 000 €
10111	DTZ AGT M 600, 2012, 5100h, RAV PTAVS CH MP120, B	30 000 €
10114	FENDT 516 Power, 2013, 2800h, PTO AVT CH 4X80, B	78 000 €
10115	FENDT 824 SCR PROFI+, 2014, 3200h, EGNOS, B	VENDU
10215	FENDT 824 SCR PROFI+, 2013, 5950h, EGNOS, B	VENDU
10216	FENDT 826 PROFI +, 2017, 1800h, RTX, B	140 000 €
10217	FENDT 924 VARIO COM3, 2009, 4800h, RTX, B	85 000 €
10218	FENDT 939 PROFI + NOIR, 2015, 3500h, TB	127 000 €
10221	FENDT 939 SCR PROFI +, 2012, 3200h, TB	127 000 €
10229	MF 5445, 6800h, CHG MX 80, B	20 000 €
10230	MF 7614, 2014, 4600h, DYNA PTAVS CS, B	38 000 €
10233	NH T7-235, 2012, 4600h, R CD RAV PTAVS, B	40 000 €
10235	RENAULT 86, 6000h	3 000 €
10237	RENAULT CERGOS 335, 2002, 4200h, B	17 000 €
10238	VALTRA 6350 H, 2004, 6650h, PTAVS Clim CH Q 970, B	20 000 €
10245	VALTRA A 104 H4, 2019, 300h, CH QUICKE G4S, B	52 000 €
10239	VALTRA A 94 H, 2018, 1900h, 3 DE Crochet RAMA, TB	32 000 €
10240	VALTRA N 141 ADV, 2009, 6000h, PTAVS RAV, B	19 000 €
10250	VALTRA N 141 ADV, 2009, 5000h, PTAVS CS RAV, M	VENDU
10241	VALTRA N 143 H, 2014, 5700h, T412 FLEX 3e PESEE, B	25 000 €
10251	VALTRA N 154, 2018, 850h, SMART Pompe 160 LM, TB	75 000 €
10242	VALTRA N 163 VERSU, 2012, 4500h, BATI MX RAV, TB	VENDU
10252	VALTRA N 91 HITECH, 2006, 8500h, CH Q55 3/4e, B	23 000 €
10252	VALTRA N 163 VERSU, 2012, 6500h, Q66, TB	40 000 €
10243	VALTRA T 154 H, 2016, 3100h, VALTRA ARM CS , B	53 000 €
10253	VALTRA T 172, 2011, 6200h, BLIND FOREST, B	44 000 €
10301	VALTRA T 174 ACTIVE, 2016, 300h, RAV PTAVS, B	VENDU
10300	VALTRA T 203 DIRECT, 2015, 2750h, S EVO, B	50 000 €
10244	VALTRA T 214 VERSU, 2015, 1500h, PTO AVT CS, B	68 000 €
10295	VALTRA T 133 ADAPT MX, 6400h, TB	30 000 €

Télescopiques

490	J DEERE 3220, 2006, 6200h, CLIM PAL, B	17 000 €
125	JCB 531-70 A, 5500h, M	20 000 €
084	JCB 531-70 AS, 2006, 4700h, PALE, M	20 000 €
286	JCB 531-70 AS, 2014, 5200h, PAL, B	28 000 €
488	JCB 531-70 AS, 2010, 4800h, PN NEUF SS PAL, B	35 000 €
263	JCB 531-70 AS, 2013, 4800h, PAL, M	29 000 €
161	JCB 531-70 AS, 2015, 3000h, PN NEUF , B	VENDU
840	JCB 536-60, 2014, 6000h, SANS OUTILS, M	20 000 €
187	JCB 536-70 AS, 2014, 5300h, PAL, B	35 000 €
840	JCB 536-70 AS, 2014, 3300h, PAL 125 CV, TB	VENDU
335	JCB 550-80 AP, 2012, 2800h, PAL, TB	50 000 €
659	MANITOU 634-120 LSU, 2006, B	13 000 €
163	MERLO 34,7 TOP, 2008, 6500h, PAL CLIM, B	19 000 €

Mini-Pelle

	KOMATSU PC50 MR, CAB 4 GODETS, 1850 h.	21 000 €
	PORTE ENGIN 13 T, 6 m., rampe hydro, 2018. État neuf	10 000 €

Faucheuses

M0794	KUHN GMD 3110, 2015, B	4 000 €
M0929	KUHN GMD 3510	6 400 €
C1525	KUHN GMD 602, M	2 600 €
C0119	KUHN GMD 602, 1998, M	1 200 €
C0464	KUHN GMD 602, 1998, M	1 200 €
D0895	KUHN GMD 602, 2002, M	1 200 €
C0729	KUHN GMD 702, 1999, M	4 000 €
C1723	KUHN GMD 702, 2000, B	1 800 €
D1932	KUHN GMD 702, 1999, B	VENDU
D0042	KUHN GMD 802, 2006, B	3 500 €
D0568	KUHN GMD 802, 2006, B	4 000 €
D1432	KUHN GMD 802, 2008, B	3 900 €
C1363	KUHN GMD 802, 2005, B	3 200 €
C0453	KUHN GMD 802, 2003, B	3 500 €
40119	VICON CM 217, M	500 €
40118	JOHN DEERE 1365 FC, 2006, B	5 000 €

Faneuses

50216	KRONE KW 6-70/6, 2004, M	1 000 €
064	KRONE KW 6-70/6, 2002, M	1 000 €
B0883	KUHN GF 7001 T, 2003, B	1 200 €
A1549	KUHN GF 7601 MH, 2003, B	3 500 €
A1564	KUHN GF 7601 MH, 2004, M	3 800 €
C3024	KUHN GF 8501 MH, 2004, M	3 300 €
D0242	KUHN GF 8501 MH, 2006, B	4 400 €
D0838	KUHN GF 8501 MH, 2008, M	3 800 €
D0292	KUHN GF 8501 MH, 2006, B	4 400 €
C2876	KUHN GF 8501 MH, 2005, TM	3 300 €
C2843	KUHN GF 8501 MH, M	6 800 €
A0118	KUHN GF 8501MH, 2002, B	3 900 €
1050	KUHN GF 8501MH	3 200 €
1051	KUHN GF 6301MH	1 800 €
1052	DEUTZ FAHR 4 toupies 4,20 m.	600 €

Andaineurs

60203	KRONE 421, B	1 600 €
A1308	KUHN GA 4311, 1999, M	2 000 €
C2618	KUHN GA 4321 GM, 2004, B	3 100 €
C2268	KUHN GA 4321 GM, 2004, B	2 700 €
C1743	KUHN GA 4521 GM, TDEM, B	2 500 €
60204	POTTINGER 421 DN, 2010, TDEM, B	3 500 €

Presses balles rondes

30214	VICON RV 1601, 2005, 30000b, F-F, B	5 000 €
30215	VICON RV 1601, M	3 200 €
30102	WELGER RP 435 FARM, 2008, 20000b, M	9 500 €
30105	WELGER RP 435 FARM, 2010, 12000b, RTA, M	13 500 €
30109	WELGER RP 505 , 2006, 24000b, B	7 800 €
30101	WELGER RP 520 FARM, 2004, 20000b, M	7 800 €
30107	WELGER RP 520 FARM, 2001, 30000b, B	VENDU
30104	WELGER RP 535 FARM, 2007, 13500b, B	13 500 €
	HD SUPERTINO SR 712 tandem groupeur 2014 10 000b	45 000 €

Autochargeuse, Enrubanneuses, Ensileuse

30319	Auto POTT EUROPROFI, 5000, 2009, 32 CTX, TB	31 000 €
30530	KV 7335, 2005, B	VENDU
30529	LELY ATIS PT 130, 2012, TB	VENDU
30528	MASCAR 1800 PORTEE, 2005, B	2 650 €
30531	TANCO 1050A	VENDU

Bennes, Bétaillères, Plateaux

70015	Benne MAITRE BMM 120, 2012, R ENSI ANTICAB, B	VENDU
70012	Benne BRIMONT BB8, M	VENDU
70017	BT TOUTACIER 4,5M, PT COULISSANT, M	1 000 €
B58292	Épandeur Benne Maître EMM 80 côtés ensilage 8T roues BP	3 500 €

Epandeurs de fumier

70003	SODIMAC RAFAL 1200, 2004, E20 Ctral Porte CDE Elec, M	VENDU
70004	SODIMAC RAFAL 1200, 2004 E3, B	5 000 €
70007	SODIMAC RAFAL 3250, 2014, CTRAL E20 CDE ELEC, B	15 000 €
70008	SODIMAC RAFAL 3300, 2015, T AR CTRAL E20 CDE ELEC, M	VENDU
70017	SODIMAC RAFAL 3400, 2010, PN Neuf E20 Porte Ctral, B	16 500 €

Charrues

80001	GREGOIRE BESSON 5 NSM, Secu Meca Ressort RK5514, M	VENDU
80002	KV 4 CORPS NSM, 2008, DPT HYDRO, TB	9 000 €

Déchaumage, Outils du sol, Semoirs

80016	BONNEL CHISEL 11 Dents, 2009, N ST RLX 600 CROSSB, B	5 000 €
80021	HEVA TRIPLE TILLER 5M, Semi Port. R AV RLX V Profil, B	23 000 €
80053	KUHN CULTIMER 350, 2012, T RING, B	9 500 €
80017	QUIVOGNE HIBRIDE 350, 2014, RLX + Herse Peigne, TB	5 600 €
80019	QUIVOGNE SOL X 2 32 Disques, 2017, 3,6M Repliage, TB	8 900 €
80023	KV CULTIVATEUR 3,40M, 1988, 13 Dents NSM, B	1 200 €
80024	VIBROCULTEUR, 37 DENTS, 3,70 m, B	400 €
80005	HR AMAZONE KG 302 CULTIMIX, 2000, B	3 500 €
80008	KUHN HR 300, B	VENDU
80010	COMBINE KUHN HR 4002 D +, 1997, MAXIPACKER, B	4 000 €
80004	KUHN HR 4003 D, B	4 200 €
80032	KUHN HRB 40D, PACKER, B	1 800 €
80012	KUHN HR 300 NODET 3M 19 RGS, 1985, Integree, M	2 300 €
	Semidirect WEAVING 4 m, 32 rgs,	9 500 €
80011	Sem EUROP 3M MECA, M	500 €
80009	Sem NODET AS 300, TRACEURS, M	750 €
80006	Sem SULKY MASTER, 19 RGS, M	1 000 €
80031	HERSE PRAI. DOUCET 560, TM	500 €
80053	HERSE PRAI. HAUSWIRTH incomparable 6m.	2 600 €
80052	VIBROSEM QUIVOGNE 3m., 3 rgs, dents packer, attel semoir hydro	1 600 €

Pulvés, Dist. engrais

80036	BLANCHARD Grand Large 3200, 2005, 28M GV 7 Tron CD, B	8 000 €
80030	EVRARD METEOR+ 4100, 2000, 36M 2 ALU ESS SUIV, M	5 500 €
80032	EVRARD METEOR+ 4200, 2007, 28/30M 3 BR Tronc Auto, B	17 000 €
80037	BERTHOUD FORCE 10 Berjust, 18 M 4 Tronc.DPM, B	VENDU
80040	AMAZONE ZAM SPECIAL, 1500L, B	1 000 €
80044	KUHN AXIS 40-1W, 2008, B	VENDU
80042	KUHN MDS 932R2, 2003, 1500L, Bache Telimat, M	700 €
80045	OMB 1500L, TB	450 €
80050	VICON PS 803, TB	650 €

Dérouleuses

90049	ALTEC DR 160 A, TB	2 200 €
90004	ALTEC DR 200 A, 2015, B	2 800 €
90051	ALTEC DR 200 S, 2009, M	1 100 €
90001	HE-VA Rondo dan 2007, ATT Mlt +3 Points, M	1 100 €

Mélangeuses

90045	KEENAN MECA FIBRE 320, 2011, KIT FIBRES, B	5 500 €
90044	KUHN 2070 EUROMIX, 2005, M	3 333 €
90047	SUPERTINO VM2 21M3, 2004, TAPIS 90, M	8 300 €
	SUPERTINO VM3 30M3, 3 vis, tandem Suiv. demo pailleuse, TB	50 000 €

Pailleuses

90042	JEULIN OCEANE 2, Portee CDE ELEC, M	1 000 €
90035	JEULIN OURAGAN 140, Portee CDE ELEC, M	2 000 €
90034	KUHN 2060 M, 2008, B	3 500 €
90033	KUHN 3050 A GRIFFFE, 2004, TB	1 200 €
90052	LUCAS CASTOR 180 RC, 2012, PORTE Hydro, TB	10 000 €
90053	LUCAS CASTOR 30, 1999, CDE CONFORT, B	2 000 €
90020	LUCAS CASTOR 30 RC, 1999, M	2 800 €
90011	LUCAS CASTOR 60 GUC, Lucatro Tremie, M	3 000 €
90014	LUCAS CASTOR 60 RC, 2002, M	3 400 €
90015	LUCAS CASTOR 60 RC, 2004, B	3 400 €
90017	LUCAS CASTOR 60 RUC TWIN, 2008, B	7 500 €
	LUCAS CASTOR 60 RUC DEMO, TB	18 000 €
90023	LUCAS RAPTOR, 2003, CDE ELECT, B	3 900 €
90021	LUCAS RAPTOR C, 2005, M	3 000 €
90041	SUPERTINO SD4E, 2005, CDE ELEC, B	2 300 €
90043	SUPERTINO SD4E, 2008, B	2 300 €

Broyeurs, Gyrobroyeurs

100117	DESVOYS DRX 320, 1994, M	800 €
100118	DESVOYS UNIVERSEL 270, DEPORT HYDRO, B	1 000 €
100103	GYRAX G 3300 HD, B	3 500 €
100100	GYRAX HD2800, 2015, B	4 500 €

Broyeurs de haies

100107	KUHN 4951 HE, 2004, CDE B P, M	4 500 €
100110	LAGARDE VEGA 480, 2007, CDES , M	3 500 €
100114	MC CONNEL MAG 480, 2008, B	3 800 €
100113	MC CONNEL MAG 480 E, B	3 200 €
100120	MC CONNEL MAG 480 T, 2003, CTX Y , B	3 500 €
100121	SMA GRIFFON 1155, 2012, Pivot CD BP Refro, B	VENDU
100106	SMA SUPER FENEC, 2003, CD ÉLEC, M	VENDU

Chargeurs, Outils

110002	QUICKE Q56, 2015, AD N 123 H3, B	4 500 €
110001	QUICKE Q68, ADAP T153 3e FCT , TB	6 000 €
110006	MAGSI BMS 2,45M, Griffe HS MERLO, M	750 €
110005	MAILLEUX MX W 500, ATT MERLO, B	1 300 €

Divers

110012	Cureuse GREFFET G2000, 2006, CTX Neufs, Rév., B	2 000 €
110011	Rabot DESVOYS JUNIOR, ATT MAILLEUX, Neuf	1 000 €
	Jumelage SOMAC, 12, 4R46, KLEBER	380 €
	Aplatisseur TOY,	450 €
	QUAD KAWASAKI KVF 700, 1500 km, état neuf	3 800 €
D58290	Surélévateur BUGNOT Rotolev 1600 km, état neuf	1 400 €
S58291	Surélévateur ALTEC griffe	360 €

État des matériels : TM=Très moyen, M=Moyen, B=Bon état, TB=Très bon état

G. BUCHEZ

www.gbuchez.fr

24, rue Nicephore Niepce

71400 AUTUN

Vos interlocuteurs Occasion

Cédric Sanchez
06 88 68 14 53
cedric.buch@orange.fr

Nicolas Buchez
06 63 71 95 33
nicobuchez@gmail.com

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1578
VENDREDI 15 MAI 2020

Les points à vérifier sur sa faucheuse conditionneuse

Le bon fonctionnement d'une faucheuse conditionneuse impose quelques vérifications, voire le remplacement de certaines pièces, afin de se prémunir au maximum des pannes ou accidents.



Crédit: Vicon

Prendre le temps de vérifier sa faucheuse conditionneuse en début de saison, mais aussi avant chaque journée de fauche peut vous faire économiser du temps et de l'argent en réduisant le risque de pannes.

Le contrôle et l'entretien d'une faucheuse conditionneuse en début de saison sont parfois remis à plus tard, avec l'urgence des travaux. Cette étape est pourtant décisive pour ne pas risquer la panne ou l'accident. Elle constitue également une garantie pour le bon vieillissement de la machine. En l'abordant de manière méthodique, l'ensemble des points importants seront vérifiés en un minimum de temps.

Le plus facile est de commencer par tous les points de graissage de la machine, concentrés surtout sur les zones de rotation et d'articulation. Le graissage concerne notamment les éléments de la transmission, comme les cardans. Par la même occasion, il est conseillé de vérifier l'état des joints de cardans et des paliers. C'est aussi le moment de traquer les éventuelles fuites hydrauliques au niveau des flexibles et des vérins.

La transmission combine un ou deux carters de renvoi, dont le niveau d'huile doit être inspecté. Pour les modèles tractés, le carter de transmission associé à la tête pivotante est un élément essentiel. Ces carters sont à vidanger, suivant les machines, toutes les 250 à 500 heures.

L'entraînement du conditionneur est aussi un point sensible pour lequel il faudra passer en revue l'état des poulies et des courroies, ainsi que la tension de ces dernières. À noter que les conditionneurs à rouleaux intègrent, selon les machines, un entraînement par chaînes qu'il faut parfois régler, ou par pignons, sans entretien.

Un lamier bien lubrifié

Point névralgique d'une faucheuse, le lamier est au centre des attentions. Pour une bonne lubrification, son niveau d'huile doit être suffisant. Mais attention, un excédent d'huile n'est pas bon non plus, car il peut s'accompagner d'un risque de fuite et de surchauffe. À noter que certaines marques proposent des lamiers sans entretien, graissés à vie, tandis que d'autres préconisent toujours une vidange entre 80 et 200 heures environ. Sous le lamier, les patins définissant la hauteur de fauche, positionnés sous chaque disque (selon les marques), sont sensibles à l'usure. Afin de préserver le lamier et la hauteur de coupe, il est parfois nécessaire de les remplacer. À défaut, certains





Crédit : Vicon

La vidange des carters de transmission s'effectue toutes les 250 à 500 heures


Crédit : Kuhn

Les couteaux et les boulons qui les maintiennent doivent être en bon état pour à la fois se prémunir des accidents et garantir une bonne qualité de coupe.


Crédit : Kuhn

Les dispositifs de démontage rapide des couteaux peuvent prendre du jeu avant le temps



Crédit : Kuhn

Les cônes des disques externes ne peuvent pas rester endommagés au risque de générer des vibrations néfastes à la machine

constructeurs proposent d'ajouter une plaque d'usure. Sur les modèles tractés, le bon suivi du sol est aussi dépendant de la pression des pneumatiques, qu'il convient de contrôler.

Outre le bon état des disques et des couteaux (à changer par paire pour un bon équilibre du disque), il est primordial d'inspecter l'usure des boulons et écrous de fixation des couteaux. Dans le cas des dispositifs de fixation rapide des couteaux, ce sont les lames de ressort qui ne doivent pas présenter trop de jeu. Souvent soumis à une usure plus marquée ou à des impacts, les cônes montés sur les disques d'extrémité, doivent être remplacés lorsqu'ils sont bosselés ou en partie arrachés. Inutile de se lancer dans une réparation ou une soudure, la vitesse de rotation de 3 000 t/min n'admet aucune approximation dans l'équilibre des masses. Les vibrations générées par un disque déséquilibré risquent d'endommager l'ensemble du lamier.

Des équipements de sécurité en état

Si en vérifiant la bonne fixation des couteaux, on agit pour sa sécurité, on ne se met toutefois pas à l'abri d'un accident. Pour limiter au maximum le risque, c'est l'état des éléments de protection qui fait la différence. Un couteau lancé à pleine vitesse représente une masse de 300 kg, d'où l'importance des toiles de sécurité et des carénages. Une toile endommagée n'offrira plus la résistance à la perforation d'un couteau, qui répond à un standard Iso.

Dernier point, le conditionneur doit être bien équilibré pour éviter les vibrations néfastes à l'ensemble de la machine. Cela passe par une vérification de l'état des doigts ou fléaux du rotor. Pour un conditionneur à rouleaux, l'espace entre les deux rouleaux doit être identique sur toute la largeur, l'ajustement s'effectuant de chaque côté du conditionneur.

MICHEL PORTIER


Crédit : Kverneland

Les patins disposés sous les disques sont parfois à remplacer pour préserver le lamier et la hauteur de coupe



Crédit : Kuhn

Les toiles de protection sont le seul rempart aux projections de cailloux ou au pire de couteau.



SARL MANIÈRE	21 Verrey sous Salmaise	03 80 35 80 66
GROUPE METHIVIER-PARAGEAU	89 Toucy	03 86 44 01 08
	58 St Martin/Nohain	03 86 26 10 93
NODIMAT Groupe Ouvrard	21 Chatillon-sur-Seine	03 80 91 52 21
	21 Longeault	03 80 48 91 60
	21 Vignoles	03 80 21 46 10
SUREAU AGRICULTURE	89 Avallon	03 86 34 18 35
	58 Tannay	03 86 22 11 54
EUROPAGRI Groupe Sureau	89 St Clément	03 86 83 02 01
	89 Brienon	03 86 43 07 90
	89 Tonnerre	03 86 55 05 07
	et son agent : Francis Lesourd à Augy :	03 86 40 29 09

• les nouveautés • les nouveautés • les nouveautés •

Bergmann Des brins coupés plus courts



Crédit : G. Coisel

Les autochargeuses Bergmann Carex adoptent désormais, en option, le pick-up à cames des machines premium Schuttle. D'une largeur identique à celle de la caisse, le rotor se compose de 53 couteaux, contre 41 avec la solution initiale, pour des brins de 34 mm de longueur. Il optimise également le chargement. Ce pick-up conserve la particularité d'un entraînement à 1 000 tr/min jusqu'à l'entrée du rotor, pour des tracteurs jusqu'à 400 ch.

Largeur du pick-up : 2,27 m
Volume utile : 37 à 43 m3

Fella Une faneuse portée 10 toupies



Crédit : Fella

La gamme de faneuses portées Fella s'agrandit avec le modèle Sanos 11010 DN doté de 10 toupies offrant une largeur de travail de 10,70 m. Profitant d'une tête d'attelage pivotante spécifique limitant le porte-à-faux et les mouvements sur les terrains accidentés, elle reçoit également un système de repliage symétrique, compacte et sécuritaire. La transmission du mouvement aux toupies est assurée par des cardans, le débrayage automatique SLS sécurisant le repliage. Afin de limiter la consommation de carburant, le régime de prise de force peut être abaissé à 450 tr/min. En bout de champ, une fonction hydraulique assure le relevage des toupies d'extrémité pour améliorer la garde au sol. En option, la faneuse se complète d'une toile de bordure et d'un boîtier réducteur pour les andains de nuit.

Fendt Une faneuse haut de gamme


Crédit : Fendt

La gamme de faneuses Twister s'enrichit d'un modèle haut de gamme dans le domaine des faneuses portées : la faneuse Fendt Twister 11010 DN. Équipée de 10 toupies, la Twister 11010 DN offre une largeur de travail de 10,72 m. La Twister reste toutefois très compacte en position de transport. Le relevage synchronisé des toupies rend le travail en dévers nettement plus confortable. Un débrayage de sécurité automatique avec roue libre intégrée garantit une sécurité d'utilisation. La Twister 11010 DN peut être équipée en option d'une toile d'andainage hydraulique pour le fanage en bordure.

Fendt Une faneuse frontale Slicer FQ


Crédit : Fendt

La nouvelle faucheuse frontale Slicer FQ vient compléter judicieusement la série de produits Slicer. Spécialement conçues pour les besoins des moyennes et grosses exploitations, les Slicer FQ présentent une largeur de travail de 3,10 m ou 3,60 m, ainsi que le choix entre conditionneur à rouleaux et conditionneur à dents. Elles sont équipées de série d'un déport latéral de +/- 20 cm vers la droite et vers la gauche. La Slicer FQ peut être équipée en option d'un conditionneur à dents ou à rouleaux.



Fendt 700 Vario : le Visionnaire

Compact et performant, le 700 Vario redéfinit la notion de polyvalence. Disponible en quatre versions, Power - PowerPlus - Profi et ProfiPlus, le 700 Vario performe tant par sa puissance que sa sobriété en carburant qui le classent en leader de sa catégorie. Son système d'autoguidage VarioGuide et sa cabine VisioPlus sont autant d'atouts que vous retrouverez de 145 à 240 Ch.

BOUCHERON SAS
89 Lézinnes 03 86 75 63 22
21 Vénarey-les-Laumes 03 80 97 01 50
et son agent :
BSA
89 Cussy les Forges 03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers 03 86 96 20 08
89 Charny 03 86 63 09 13
58 Chateauneuf Val de Bargis 03 86 59 31 26
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne 03 86 47 65 87
AGRITECH 18 St. Germain du Puy 02 48 30 84 11

AGCO Your Agriculture Company
Fendt is a global brand of AGCO. fendt.com
Plus d'information sur fendt.com

UNE LARGE GAMME DE MATÉRIELS DE FENAISON & DE RÉCOLTE



kverneland group
VOS DISTRIBUTEURS AGRÉÉS VICON
My way of Farming!

DAFP MATERIEL AGRICOLE
• Toucy 03 86 44 00 77
• Venoy 03 86 44 00 19
• Agents : Ets Jerusalem
Ets Boblin

Ets GUILBAULT
• 58 St Pierre le Moutier
03 86 37 41 15

• les **nouveautés** • les **nouveautés** • les **nouveautés** •

Fliegl Des balles enrubannées préservées à la manutention



Crédit : Fliegl

La remorque ramasseuse de balles rondes enrubannées Picker de Fliegl s'illustre par son système de chargement à rouleaux complété d'un bras télescopique chargeant les balles dans le même sens que la presse. Fonctionnant en déporté par rapport au tracteur, elle est dotée d'un tapis mouvant assurant le transfert des balles vers l'arrière, puis leur déchargement via la porte arrière à rouleaux. Elle accepte des diamètres de balles de 1,20 à 1,80 m.

Krone Les conditionneuses traînées EasyCut plus faciles à nettoyer



Crédit : D. Laisney

Les six faucheuses conditionneuses traînées Krone EasyCut de dernière génération voient leur châssis légèrement redessiné pour faciliter le nettoyage. Leur groupe de fauche dispose de points de fixation rehaussés, augmentant le dégagement sous le lamier, afin de mieux passer au-dessus des andains lors des manœuvres. Ces machines se déclinent avec un timon central (TC) ou latéral (TS). Elles reçoivent un conditionneur à fléaux en acier en V (CV), à rouleaux (CR) en caoutchouc ou en acier. Les nouvelles EasyCut reçoivent de série le réglage hydraulique de la pression au sol du lamier depuis la cabine. Elles accèdent en option au contrôle hydraulique de la hauteur de coupe, ainsi qu'au tapis groupeur Collect. **Modèle :** EasyCut TS/TC. **Largeur de travail :** 3,16 et 3,60 m/3,16 m **Largeur au transport :** 3 et 3,45 m/3 m

Kuhn Nouvelles faucheuses-conditionneuses FC 3115



Crédit : Kuhn

La remorque ramasseuse de balles rondes enrubannées Picker de Fliegl s'illustre par son système de chargement à rouleaux complété d'un bras télescopique chargeant les balles dans le même sens que la presse. Fonctionnant en déporté par rapport au tracteur, elle est dotée d'un tapis mouvant assurant le transfert des balles vers l'arrière, puis leur déchargement via la porte arrière à rouleaux. Elle accepte des diamètres de balles de 1,20 à 1,80 m.

Krone L'andaineur à quatre rotors ratisse plus large



Crédit : D. Laisney

L'andaineur à quatre rotors Krone Swadro TC 1370 se distingue du modèle Swadro 1400 existant par sa largeur de ramassage supérieure de 20 cm et par sa capacité à confectionner des andains plus larges. Cet appareil bénéficie d'un châssis principal formé par une poutre trapézoïdale évitant l'accumulation de fourrage et facilitant ainsi le nettoyage. Ses quatre rotors sont entraînés par des boîtiers renvoi d'angle et des cardans. Ils sont chacun protégés par un limiteur de couple à friction et profitent d'une suspension hydraulique. Ces rotors reposent de série sur quatre roues, voire six en option. Les deux frontaux se complètent en option d'une roue de jauge évoluant devant les peignes pour un meilleur suivi du terrain. Le Swadro TC 1370 intègre le réglage en cabine des hauteurs de ratissage et de relevage en bout de champ. Isobus, il se pilote via le terminal compatible du tracteur, ainsi qu'à partir des moniteurs Krone (DS 100 et DS 500) ou des consoles CCI 800 et CCI 1200. Un joystick, de type CCI A3 ou Krone WTK, s'adapte en supplément pour contrôler les différentes fonctions.
Largeur de travail : 10,80 à 13,70 m. **Largeur de l'andain :** 1,40 à 2,60 m
Pneumatiques : 620/40 R22,5 ou 710/35 R22,5





• les nouveautés • les nouveautés • les nouveautés •

Kuhn Nouvelles faucheuses-conditionneuses FC 1061

Toutes les faucheuses-conditionneuses trainées des Séries 1060 à timon central ou latéral de 2,70 m à 3,50 m, évoluent en séries 1061, avec de nombreuses évolutions. Elles adoptent des portes-disques Optidisc Elite pour une meilleure qualité de coupe lors de fauches en conditions difficiles. Des protections latérales souples FlexProtect sont destinées à éviter une détérioration lors d'un contact avec un obstacle en bordure de parcelle. Le chauffeur peut commander hydrauliquement ces protections latérales depuis le poste de conduite et modifier temporairement la hauteur de coupe tout en roulant, afin de lui permettre de s'adapter à des situations hétérogènes comme par exemple des zones pierreuses. L'ensemble de la gamme comprend des modèles avec conditionneurs à doigts animés via une boite de vitesses, des modèles à rouleaux, ainsi que 3 modèles avec dispositif de groupage soit à tapis, soit avec des volets d'andainage à commande hydraulique.

Kuhn Trois andaineurs à tapis



Crédit : Kuhn

La gamme d'andaineurs à tapis Kuhn s'agrandit. Le Merge Maxx 950 se voit en effet complété des modèles 760 et 1090. Composé de deux tapis de 2,75 m, le premier ramasse 5,50 m en dépose latérale et 7,50 m en dépose centrale. Il est bien adapté aux parcelles accidentées et se destine aux exploitations individuelles et aux Cuma. Deux distributeurs double effet et un boîtier de commande pilotent la machine pour l'inversion de sens du tapis et le relevage individuel des unités de ramassage. Reposant sur une architecture commune au Merge Maxx 950, exception faite du tapis plus large, le modèle 1090 ramasse sur 8,80 m en dépose latérale et sur 11 m en dépose centrale. Il est piloté par deux distributeurs double effet et par le même boîtier AT 10 que le Merge Maxx 950.

Massey Ferguson La gamme d'enrubanneuses s'étoffe



Crédit : Massey Ferguson

L'enrubanneuse Massey Ferguson MF TW 130 est désormais complétée par la TW 160. Simple et robuste, celle-ci accepte des balles rondes de 0,90 à 1,60 m de diamètre et jusqu'à 1 250 kg. Elle reçoit un système de déchargement avec un bras accompagnant la balle lorsqu'on lève la table d'enrubannage. Pendant le processus, une béquille s'abaisse pour transférer le poids de la balle au sol, réduisant ainsi les contraintes sur l'attelage du tracteur. En option, la TW 160 reçoit un retourneur de balle. Le système d'étirage fonctionne avec du film de 500 ou 750 mm de large et propose un étirage de 55 à 70 %. L'enrubanneuse MF TW 160 est équipée du boîtier de commande E-link Plus, qui offre un contrôle semi-automatique ou entièrement automatisé de l'enrubannage.

Pöttinger Le détecteur d'animaux à la fauche commercialisé



Crédit : Pöttinger

Présenté pour la première fois en 2017 sous la forme d'un concept, le dispositif de détection de la faune sauvage SensoSafe de Pöttinger sera commercialisé pour équiper les faucheuses frontales et latérales. Il se décline en deux versions. La première consiste à monter le capteur à infrarouge sur l'avant de la faucheuse frontale. En cas de présence d'un animal, la barre de coupe est automatiquement relevée. La seconde version, montée sur le relevage avant du tracteur, est associée à une faucheuse arrière. Le capteur positionné en déporté scanne la zone de fauche et avertit le chauffeur par un signal visuel et sonore en cas de présence d'animal. Ce second capteur s'intercale entre le relevage avant et la faucheuse frontale en cas de combinaison avant/arrière.





• les **nouveautés** • les **nouveautés** • les **nouveautés** •

Pöttinger Un patin remplace les roues de l'andaineur



Crédit : Pöttinger

Répondant aux contraintes de récolte en conditions humides, le dispositif FlowTast de Pöttinger peut équiper l'andaineur à double rotor Top 842 C. Il se caractérise par un large patin, remplaçant les roues du rotor, qui évolue en glissant sur le sol, limitant la formation d'ornière et améliorant par conséquent la régularité de la hauteur de ratissage, pour un fourrage moins souillé. Ce patin est également efficace en présence de dégâts de gibier

Strautmann Les autochargeuses Magnon pour les usages intensifs



Crédit : Strautmann

Les trois remorques autochargeuses Magnon CFS, annoncées pour la campagne 2020-2021, remplacent les modèles Strautmann Tera-Vitesse CFS. Ces nouvelles machines, contenant de 42 à 52 m³, adoptent un pick-up pourvu de six rangées de dents en plastique et de garants en acier. Ce ramasseur est animé hydrauliquement, afin d'ajuster son régime de rotation aux conditions ou à la vitesse d'avancement du tracteur. Les Magnon CFS logent le système de hachage Exact-Cut à 48 couteaux procurant une longueur de coupe de 35 mm. Elles sont équipées d'une paroi frontale pivotante, qui s'abaisse durant le remplissage de l'arrière de la caisse et se relève en fin de chargement pour accroître la capacité de 5 m3. Ces remorques autochargeuses profitent d'essieux à suspension hydraulique et chaussent des pneus mesurant jusqu'à 800 mm de large. Elles se contrôlent à l'aide d'un terminal Isobus. **Modèles :** Magnon 430 et 470/530 **Capacité :** 42 et 46/52 m³. **Essieu :** tandem/tridem **Pick-up :** 2,25 m

Vicon Une faucheuse conditionneuse triple de 8,75 mètres



Crédit : D. Laisney

La combinaison de fauche Vicon Extra 787T se compose de deux unités arrière de 3,20 m de large pourvues de huit disques triangulaires à trois couteaux, associées à un groupe frontal de même taille. Elle profite de la suspension QuattroLink à quatre bras, déjà éprouvée sur les machines de la gamme Extra 700. Cette solution garantit un débattement vertical de 400 mm vers le haut et de 300 mm vers le bas, ainsi qu'une adaptation transversale de 30°. Le conditionneur à doigts en acier s'accompagne d'une tôle de conditionnement réglable à l'avant et à l'arrière. L'Extra 787T profite de série de déflecteurs pour l'épandage large et de tôles d'andainage. Elle se complète en option du repliage hydraulique des protections latérales FlexProtect. Cette machine existe aussi chez Kverneland sous l'appellation 5387MT.

Vicon Simple ou double andain avec l'andaineur Andex 705



Crédit : D. Laisney

L'andaineur à double rotor et dépose latérale Andex 705 succède au modèle 695. Doté d'un châssis porteur, il se caractérise par l'utilisation de deux rotors de conception différente. La toupie avant compte 11 bras porte-dents et présente un plus grand diamètre que l'arrière, dotée, elle, de 12 bras. L'andaineur Vicon profite de la fonction TerraLink Plus procurant une plus grande mobilité des rotors, pour un meilleur suivi du terrain, et un dégagement des peignes de 500 mm en position relevée, afin de ne pas endommager les andains. Cet appareil se décline en versions Evo à largeur de travail fixe et Vario à envergure variable autorisant la formation de deux andains. Il accède en option au repliage automatique et au verrouillage hydraulique en position transport. L'Andex 705 est aussi commercialisé sous la marque Kverneland sous les appellations 9670 S Evo et 9670 S Vario. **Modèle :** Andex 705 Evo/Andex 705 Vario **Largeur de travail :** 6,65 m/6,65 à 7,85 m **Largeur/hauteur au transport :** 2,80/3,99 m

New Holland
Une gamme fenaison élargie.

New Holland propose une gamme complète d'outils pour la récolte des fourrages, dont un vaste choix de faucheuses frontales et faucheuses portées arrière, ainsi que des versions traînées, à timon latéral ou central ; des faneuses portées et semi-portées et des andaineurs à dépose latérale et centrale.
Présentée au dernier SIMA, la gamme fenaison a été enrichie de 13 nouveaux modèles. La gamme de faucheuses à disques s'enrichit de trois nouvelles faucheuses DuraDisc™ d'entrée de gamme, d'une largeur de travail comprise entre 2,0 m et 2,8 m. Une nouvelle faucheuse triple portée, la Mega Cutter™ d'une largeur de travail réglable entre 8,4 m et 8,6 m, a également fait son apparition. Spécialement conçue pour un débit maximum, elle est destinée aux grandes exploitations et aux entrepreneurs qui souhaitent bénéficier de débits de chantier importants, notamment lors des chantiers d'ensilage. Les gammes DuraDisc™ et Mega Cutter™ complètent les faucheuses DiscCutter™ portées latérales, frontales et traînées.
New Holland ajoute également à son offre trois faneuses ProTed™ et cinq andaineurs ProRotor™ d'entrée de gamme - trois modèles à mono-rotor et deux à double rotor.



Diversification

Le chanvre, bien plus qu'un écran de fumée

La culture du chanvre est en plein essor grâce à ses applications dans de multiples domaines : bâtiment, plasturgie, cosmétique, alimentation… et à l'avenir possiblement thérapeutique.



Chanvre : tous les éléments de la plante sont utilisés.

Leader européen de la production de chanvre avec plus de 17 000 hectares cultivés par 1 500 producteurs sur l'ensemble du territoire, la France ne compte pas en rester là. La multiplication d'usage de cette ressource crée en effet un boulevard pour la filière, comme l'explique Julien Bouffartigue, secrétaire des sections « lin et chanvre » au Gnis (interprofession semences) : *« Des domaines aussi variés que la plasturgie, l'automobile, l'horticulture, le textile, la cosmétique, l'énergie… utilisent le chanvre. 3,5 millions de véhicules sont par exemple équipés de tableaux de bords en fibre de chanvre, tandis que le futur village olympique parisien de 2024 sera construit en partie en béton de chanvre »*. Dernièrement, c'est une nouvelle voie qui s'est ouverte pour cette plante aux multiples vertus avec l'accord fin octobre de l'Assemblée nationale pour le lancement d'une expérimentation en France de cannabis thérapeutique.

La Creuse, sillon du cannabis thérapeutique

« Des essais devraient démarrer au deuxième semestre 2020 sur 3 000 patients durant deux ans. Si cette expérimentation s'avère positive et qu'elle est suivie d'une autorisation de mise sur le marché, elle permettra de traiter des patients atteints de maladies graves comme la sclérose en plaques, certains cancers, des douleurs neurologiques ou encore certaines épilepsies », détaille Nathalie Fichaux, directrice de l'interprofession InterChanvre. Pour Jean-Baptiste Moreau, député de la Creuse et rapporteur général de la mission parlementaire sur les usages du cannabis, *« il faut absolument qu'on soit en capacité au niveau français de mettre en place cette nouvelle filière thérapeutique »*. Une filière regardée de près par la Creuse, qui entend devenir pôle d'excellence en fourniture de cannabis thérapeutique. Du côté de l'union de coopératives InVivo aussi, l'appétit pour ce nouveau débouché est aiguisé. *« Il va nous falloir 18 mois pour s'assurer que la plante a une composition standardisée et qu'on a un médicament au sens pharmaceutique du terme »*, a indiqué Yves Christol, directeur général d'InVivo Food & Tech. Le groupe qui est prêt à investir 10 millions d'euros souhaite *« prendre le relais des importations dans deux ans »*, lorsque l'expérimentation du cannabis thérapeutique prendra fin, puis à conquérir le marché mondial grâce au développement génétique de variétés à usage médical. Un consortium qui va *« de la graine au patient »*, rassemblant divers acteurs publics et privés pourrait ainsi voir le jour. La coopérative française Hemp It entend bien figurer en bonne place dans ce consortium. Basée dans le Maine-et-Loire, elle est leader sur le marché mondial de la production de semences de chanvre avec 1 400 tonnes commercialisées issues des 1 750 ha cultivés par 154 producteurs multiplicateurs.

SOPHIE CHATENET

Zoom Du chanvre, pour quoi faire ?

La graine de chanvre, appelée chènevis, constitue 11 % du poids et affiche un rendement moyen de 1,07 t/ha (en paille, le rendement est de 7,3 t de MS/ha). Elle est utilisée à 15 % en alimentation humaine (huile), à 1 % en cosmétique, à 53 % en oisellerie, à 28 % en appât pour poissons, et 3 % pour d'autres marchés. Le granulat ou chènevotte, partie des feuilles qui pèse 44 % de la plante, est utilisé pour moitié en litière pour animaux, à 14 % dans le bâtiment et 22 % en paillage pour jardin. Enfin les fibres sont utilisées à 54 % pour les papiers spéciaux, à 29 % pour l'isolation, à 9 % en plastiques biosourcés, à 1 % en textile et 5 % pour d'autres marchés.

▶ Des professionnels à votre service





Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Juridique

Jours fériés : la réglementation change à partir du 1er mai

Un avenant à l'accord national sur la durée du travail en agriculture modifie les conditions d'indemnisation des salariés pour les jours fériés.

Nombreux sont les employeurs qui s'interrogent sur la rémunération qui doit être versée aux salariés agricoles à l'occasion des jours fériés. Il est vrai que la question est complexe et relève non seulement des conventions collectives (dont les dispositions diffèrent selon les productions et les départements), du Code du travail et d'un accord national.

La première question qui se pose est de savoir si les jours fériés sont chômés (non travaillés) ou non. La seconde concerne l'ancienneté du salarié dans l'entreprise.

Avant d'entrer dans le détail, rappelons quelques principes essentiels. Tout d'abord, le chômage du jour férié est obligatoire pour les jeunes de moins de 18 ans. Ensuite, si le salarié travaille un jour férié ordinaire (c'est-à-dire tous les jours fériés à l'exception du 1er mai), il peut bénéficier pour les heures de travail effectuées d'une majoration fixée par la convention collective ou prévue par l'employeur (voir la convention collective applicable à l'entreprise). Enfin, en cas de travail à accomplir exceptionnellement le 1er mai, le salarié perçoit en plus du salaire correspondant au travail effectué, une indemnité égale à ce salaire, soit 100 % de plus, sauf disposition plus favorable prévue par la convention collective ou par l'employeur.

Nouvelles règles à compter du 1er mai 2020

Un nouvel avenant à l'accord national sur la durée du travail en agriculture est venu modifier les règles antérieures. Désormais, l'accord national prévoit que, sauf si la convention collective est plus favorable ou si l'employeur le décide :

- La rémunération du salarié est intégralement maintenue en cas de jour férié chômé, à la seule condition que le salarié justifie d'au moins 3 mois d'ancienneté dans l'entreprise ; il faut excepter le cas du 1er mai dont le chômage ne peut être une cause de réduction de salaire et pour lequel la rémunération est due pour ce jour quelle que soit l'ancienneté du salarié ;
- Le salarié saisonnier qui a signé divers contrats de travail dans l'entreprise est également intégralement rémunéré si son ancienneté totale cumulée dans l'entreprise est d'au moins 3 mois (le calcul de l'ancienneté du salarié tient compte des durées des différents contrats saisonniers conclus avec le même salarié) ;
- Pour les salariés ayant une ancienneté comprise entre 1 mois et inférieure à 3 mois : il n'y a plus lieu de maintenir la rémunération de ces salariés à l'occasion du chômage d'un jour férié ;
- L'indemnisation à hauteur de 3 % au maximum, du montant total du salaire payé pour les salariés ayant une ancienneté inférieure à 1 mois dans l'entreprise, prévue auparavant dans l'accord national, ne s'applique plus.

Mais attention ! Si la convention collective applicable à l'entreprise a prévu d'autres règles ou a repris ce que prévoyait l'accord national jusqu'à présent, il faut appliquer la convention collective. À l'inverse, dans le cas où la convention collective renvoie à l'accord national, ce sont les nouvelles règles définies ci-dessus qui s'appliquent à compter du 1er mai.

STÉPHANE LUCEREAU

Bovins

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **12/05/2020**

Effectif total: 311 - Taux de vente: 97%

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS							
981- Taux de vente : 98% **Observation :** Apports de saison avec transition entre les derniers lots de stabulation et les premiers lots herbés. 97% des bovins ont rapidement trouvé preneur grâce à la présence de nombreux acheteurs pour toutes les catégories. **BROUTARDS / TAURILLONS:** Cours très fermes. Quelques lots de broutards d'automne font leur apparition et se négocient rapidement. **LAITONNES / GENISSES :** Bonne demande en sujets herbés pas trop âgés. Placement plus difficile en médiocres, habituellement destinées au marché espagnol.	M	U	250-300	2,73 €	2,97 €	2,87 €	-
			300-350	2,77 €	2,98 €	2,91 €	-
			350-400	2,67 €	2,83 €	2,73 €	-
		R	250-300	2,54 €	2,89 €	2,72 €	-
			300-350	2,69 €	2,76 €	2,74 €	-
			350-400	2,64 €	2,71 €	2,70 €	-
	F	U	250-300	2,67 €	2,74€	2,68 €	-
			300-350	2,53 €	2,66 €	2,58 €	-
			350-400	2,53 €	2,58 €	2,55 €	-
		R	250-300	2,44 €	2,54 €	2,50 €	-
			300-350	2,42 €	2,49 €	2,45 €	-
			350-400	2,37 €	2,37 €	2,37 €	-

Effectif total: 305 - Taux de vente: 100%

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

	SEXE	ÂGE					
BROUTARDS / TAURILLONS: Cours très fermes. Quelques lots de broutards d'automne font leur apparition et se négocient rapidement. **LAITONNES / GENISSES :** Bonne demande en sujets herbés pas trop âgés. Placement plus difficile en médiocres, habituellement destinées au marché espagnol.	M	U	300-350	2,71 €	2,95€	2,84 €	-
			350-400	2,58 €	2,77€	2,69 €	-
			400-450	2,63 €	2,77€	2,71 €	-
			450 - 500	2,48 €	2,62€	2,58 €	-
			500 et +	2,49 €	2,50€	2,49 €	-
		R	300 - 350	2,51 €	2,66€	2,60 €	-
			400 - 450	2,48 €	2,62€	2,54 €	-
			450 - 450	2,40 €	2,53€	2,47 €	-
	F	U	300 - 350	2,57 €	2,67€	2,61 €	-
			350 - 400	2,45 €	2,56€	2,51 €	-
			400 - 450	2,35 €	2,36€	2,35 €	-
		R	350 - 400	2,30 €	2,41€	2,40 €	-

Effectif total: 365 - Taux de vente: 98%

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

	SEXE	ÂGE					
TAUREAUX	M	U	+ 500 kg	1,81 €	1,89 €	1,86 €	-
		R	+ 500 kg	1,56 €	1,70 €	1,63 €	-
VACHES CHAROLAISES		E	- 5 ans	2,21 €	2,59 €	2,36 €	-
VACHES / GENISSES 30 MOIS : Belle présentation cette semaine avec une qualité homogène dans tous les sujets présentés. Différents acheteurs non-régulier sont présents, ce qui favorise une bonne activité commerciale. Les cours sont fermes et même à haussiers. Seulement 3 invendus.	F	U	- 5 ans	1,89 €	2,21 €	2,06 €	-
			5 à 10 ans	1,83 €	2,23 €	2,00 €	-
			+ 10 ans	1,76 €	2,07 €	1,85 €	-
		R	- 5 ans	1,75 €	1,87 €	1,84 €	-
			5 à 10 ans	1,74 €	1,86 €	1,82 €	-
			+ 10 ans	1,72€	1,76 €	1,74 €	-
		E	24 à 36 mois	2,52 €	3,57 €	2,82 €	-
		U	24 à 36 mois	2,00 €	2,39 €	2,18 €	-
		R	24 à 36 mois	1,73 €	1,98 €	1,92 €	-

Commentaire FNB

Vous voudrez bien trouver ci-dessous les commentaires FNB de la situation de marché/perspectives à court terme pour les bovins maigres.

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 11 mai 2020) :

« Cours facilement reconduits pour les bons animaux. »

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 11/05/2020

Bovins : 229
Les cotations sont consultables par nos adhérents sur le site de la FMBV durant la période de confinement.
Marché ouvert semaine prochaine. Seuls les apporteurs et acheteurs auront accès à l'enceinte du marché en respectant les mesures barrières.
Bovins gras : 9
Prochains marchés :
Bovins et ovins le lundi 18 mai 2020 aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 06/05/2020

BROUTARDS 6-12 MOIS Effectif total :121 - Taux de vente : 100% — COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Broutards / Laitonnes : Les volumes sont beaucoup moins importants cette semaine. On constate néanmoins la sortie des premiers broutards herbés. Leur catégorie se défendant à des cours entre 2.90 et 3.20 E du kg vif pour les animaux valablement vaccinés FCO..	M	U	200 - 250	2,88 €	3,02 €	2,96 €	+0,02
			300 - 350	2,66 €	2,84 €	2,78 €	-
			350 - 400	2,52 €	2,76 €	2,70 €	+0,02
			400 - 450	2,38 €	2,64 €	2,58 €	=
		R	300 - 350	2,30 €	2,55 €	2,50 €	+0,02
	F	U	250 - 300	2,48 €	2,66 €	2,62 €	=
			300 - 350	2,50 €	2,62 €	2,56 €	=
		R	250 - 300	2,40 €	2,48 €	2,44 €	=
			300 - 350	2,34 €	2,49 €	2,38 €	-0,04

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 06/05/2020

BROUTARDS +18 MOIS Effectif total : 105 - Taux de vente : 100% — COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

RACE	SEXE	Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Vaches / Génisses : La présentation des vaches cette semaine est de superbe qualité avec de nombreuses vaches jeunes ainsi que de nombreuses génisses qui se valorise très facilement et permet une vente rapide. Les animaux prêts à mettre à l'herbe restent recherchés.	M	E	+ 500 kg	-	2,24 €	-	-
		U	+ 500 kg	1,82 €	1,98 €	1,88 €	+0,05
	F	E	24 à 36 mois	-	-	2,58 €	-
		U	24 à 36 mois	1,94 €	2,17 €	2,08 €	+0,08
		R	24 à 36 mois	1,75 €	1,96 €	1,90 €	-
		U	- 5 ans	1,92 €	2,34 €	2,05 €	+0,07
			5 à 10 ans	1,88€	2,05 €	1,92 €	=
			+10 ans	1,71 €	1,89 €	1,76 €	=
		R	- 5 ans	1,79 €	1,94 €	1,86 €	=
			5 à 10 ans	1,68€	1,91 €	1,78 €	-0,04
			+10 ans	1,55 €	1,786 €	1,686 €	-0,02
		O	+10 ans	1,40 €	1,58 €	1,52 €	-0,02

Ovins

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **11/05/2020**

AGNEAUX LDE BOUCHERIEAU KG VIF
Effectif total :517 - Taux de vente : 100%

COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

RACE		Confor-mation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
AGNEAUX : Les sorties sont un peu plus importantes avec des lots globalement de bonne qualité. Les transactions sont assez soutenus et les tarifs restent attractifs, même si les pics de tarifs du dernier marché sont corrigés en baisse.		U	de 3 2 à 38 kg	3,11 €	3,60 €	3,48€	
			de 3 8 à 44 kg	3,20 €	3,71€	3,41 €	
			de 44 à 50 kg	3,10€	3,45€	3,28 €	
		R	de 32 à 38 kg	2,78€	3,09€	2,93 €	
			de 38 à 4 kg	2,83€	3,14€	2,96 €	

OVINS DE BOUCHERIE + 1 AN AU KG VIF
Effectif total : 185 - Taux de vente : 94%

COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
BREBIS : L'effet prime dote les sorties. les cours sont réajustés en légère baisse.	F	U	<60 kg (F)	0,57 €	1,02 €	0,66 €	-
			>60 kg (F)	1,06 €	1,17 €	1,14 €	
		R	< 60 kg (F)	0,73 €	1,08 €	0,96 €	-

CAPRINS Effectif total :26 - Taux de vente : 100%

COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

RACE		Confor-mation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CAPRINS:	F	0		3 €	23 €	13 €	

Cotations régionales des agneaux de boucherie du 04/05/2020 au 10/05/2020

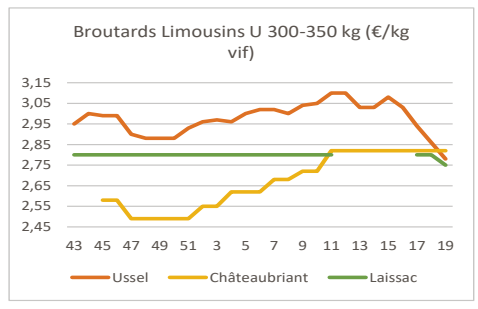
Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

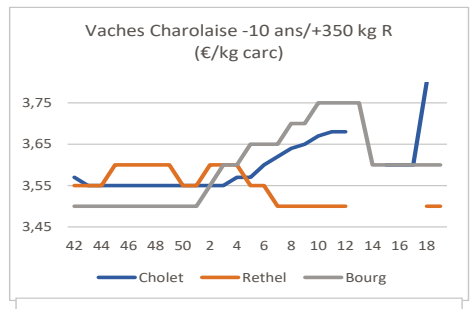
AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	7,36 -0,03	7,26 -0,02	5,90	-	-	-	-
	R	6,75 0,02	6,82 0,06	6,65 0,11	-	6,78 -0,01	6,64 -S0,01	-	-
	O	5,88 -0,30	5,79 -0,20	5,72	-	6,09 -	5,99 -	-	-
3 (couverts)	U	-	7,21 -0,05	7,17 -0,04	6,07 -0,02	-	-	6,78 -0,01	-
	R	6,75 -0,01	6,79 0,02	6,70 0,06	5,83 -0,07	6,82 0,02	6,68 -0,01	6,43 -0,01	5,92 -0,05
	O	6,15 -0,05	6,14 0,02	6,20 0,12	5,65	6,20 -0,03	5,93 -0,05	5,80 -0,03	-
	R	-	-	-	-	-	5,97 0,04	5,68 0,14	-
	O	-	-	-	-	-	5,44 -0,10S	-	-

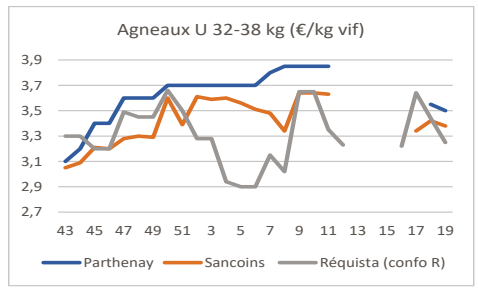
Zone nord : Cours reconduits dans l'ensemble, marché équilibré. **Zone sud :** Application du réseau.

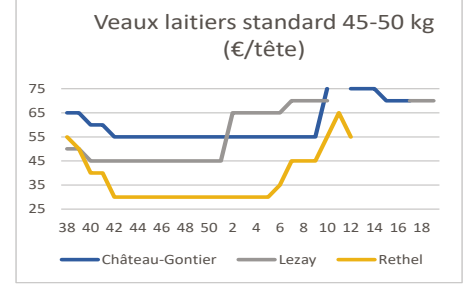
Tendances des Marchés aux Bestiaux
Semaine 19 – du 04 mai au 10 mai 2020
Cette synthèse nationale sur le commerce de bétail vous est proposée par la FMBV, d'après les cotations relevées sur les marchés de bétail vif et les dires d'experts des gestionnaires et chefs des ventes des marchés.

SYNTHESE GENERALE
Broutard(e)s : L'offre est plus restreinte cette semaine et la demande reprend quelques couleurs au profit des sujets bien préparés et valablement vaccinés de façon à diversifier le placement selon les marchés export. L'ensemble des acheteurs étaient présent dans un contexte de déséquilibre offre / demande et les cours regagnent les quelques centimes perdus au cours des transactions très fluides. En Laitonnes, la présentation est de qualité moyenne et hétérogène, les sujets d'avenir voient leurs cours sensiblement reconduits tandis que la demande est plus sélective dans le reste de la catégorie.
Gros bovins maigres : L'ambiance commerciale est bonne avec peu de relève et les apports sont importants avec une présentation herbagère et de qualité correcte. Les achats portent toujours prioritairement sur les vaches d'herbe et les vaches jeunes et couverte, ces animaux voient leurs cours globalement reconduits, néanmoins la marchandise plus moyenne pèse sur les prix.
Boucherie : L'apport est encore limité cette semaine et l'ambiance commerciale est toujours morose. Les jeunes bovins lourds et gras trouvent difficilement preneur et les ventes restent très sélectives. Les cours sont néanmoins reconduits en vaches de réforme.
Veaux : Le commerce est toujours tendu en veaux de race pure limousine. Malgré un marché espagnol sous forte tension, les cours arrivent à se reconduire en toutes autres catégories.
Ovins : Le commerce est dynamique face à des apports importants. Sur l'Aveyron, les sorties d'agnelets se poursuivent et s'échangent à des cours globalement en baisse dans toutes les catégories. En brebis, la demande se raffermit de nouveau à des tarifs reconduits.









Matériel

Tracteur

03 - Vends cause retraite tracteur John Deer premium 2011 variation continue 6 900 h avec chargeur T10 mailleux état excep. 35 500 euros
✆ **06 76 71 43 67**

10 - Vends tracteur Deutz K100 112 CV avec chargeur Stholl 5000 heures très bon état vidangé complet + semoir Kuhn Premia 300 comme neuf
✆ **06 07 61 82 64**

39 - MAT. AGRI. GAUTHIER MESNOIS (39) Concess. au service de nos clients depuis plus de 78 ans. Distrib. N- HOLLAND mais aussi Kuhn, Amazone, Horsch, Berthoud, Kongskilde, et tous les acteurs incontournables du mat. agri. Pour site du 39, recherchons MECA. AGRICOLE (H /F). Poste à pourvoir immédiatement. Descriptif poste : établir diagnostic, effectuer réparations atelier et sur le terrain - prépar. et montage de mat. neufs, mise en route - réaliser entretien machines - suivi prog. formation constructeur. Profil : originaire du Jura, passionné méca. agri., connaiss. hydrau., goût travail bien fai, appréciez travail équipe taille humaine. Niv. Bac pro ou BTS. Exp. réussie dans méca. agri. Salaire motiv. (selon profil), primes annuelles, mutuelle. Envoi CV et lettre de motiv. à l.hubert@matgauthier.fr ou par courrier à l'attention de Lionel HUBERT ou le déposer direct. sur le site Mesnois
✆ **Matériel Agricole Gauthier 49, Rte de Chalon 71330 ST GERMAIN DU BOIS**

Récolte

01 - Vends faneuse Kuhn 5001 relevage hydraulique surélévateur Bugnot moulin multi broie tout cellules à grains
✆ **06 15 16 62 81**

01 - Vends pince à balles rondes QK groupeur MD Mathiaud palette hydraulique Bugnot
✆ **06 25 51 26 91**

10 - Vends cause retraite faucheuse Pottinger 3,52 m TBE 4 campagnes 7 200 euros, vends faneuse Kuhn 8712 TBE 2018 - 9 800 euros
✆ **06 76 71 43 67**

38 - Vends Presse moyenne densité Mc Cormick F5-91 sur prise de force. prix proposé 300Ð.
✆ **06 88 31 31 84**

89 - Vends MB New Holland TX 66 SL, moteur 3 780 H, 3 103 H batteur, coupe 6 m. prolonge à colza 2 scies, caisson autonivelant, révisée tous les an en concession (réf. 200A)
✆ **06 73 21 06 01**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Irrigation

26 - Vends 200 asperseurs Naan sous frondaison ou pour maraichage 10X10 buses 400L
✆ **06 08 86 70 54**

Cave

69 - Vends tour de refroidissement Durafroid peu servie Ref-Epa 130. Prix à débattre.
✆ **06 63 18 32 28**

Agri. divers

07 - Irri moulin cer epand. tarare press rogneuse fauche enrouleur
✆ **04 75 39 30 49**

21 - Recherche mois. batteuses, - tracteurs, - presses moyenne densité et à balles rondes, Claas, John Deere, NH, Deutz, MF, Renault, Fendt, Welger et autres (réf. 190A)
✆ **06 30 11 59 25**

21 - Vends remorque, - autochargeuse, - top IV, - semoir 3 m. intégrable Sulky, - semoir 12 rangs Nodet, - bétaillère 3 bêtes, - brabant 5 F Kuhn hy. (réf. 2001)
✆ **06 86 67 84 35**

26 - Vends grue à fumier 3pts + godet 40cm, béquilles hydrauliques, rotation 360°. TBE
✆ **06 75 44 35 09**

71 - Vds cause cessation 2 tract JD 6145R, 2016, 2.600 h, 6110R + charg. 2017, 1.600 h, cellule 900Q, aplatisseur grand débit 2 vis grain.
✆ **06 08 61 40 88**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

BÉTONS OU CAILLEBOTIS GLISSANTS ?
. RAINURAGE / SCARIFICATION BÉTON
. RAINURAGE CAILLEBOTIS
. RAINU'RAIL®
découpe de rainures pour racleurs auto.
Vermot
www.vermot-rainurage.com
N°Vert 0 800 77 01 85
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

74 - Vends Plateau Ponge SP 600 Échelles contre coudées Béquille Hyd Pack prises AR FREIN. Immatriculé.
✆ **06 65 95 79 07**

74 - A vendre chaîne à fumier.
✆ **06 59 57 67 56**

89 - Vds séparateurs 35 qx Daguet, avec 3 grilles et pieds T.B.E., séparateur 50 qx Renaud, avec 4 grilles, et pieds B.E., livraison possible.
✆ **06 81 82 73 32**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40


Remorque Lambert
32 T PTC
Tridem Suiveur
Roues Kargo Radial
Année 2020 - Démo
26 700 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31
www.lambert-sa.com



Véhicule

Utilitaire

01 - Vds beau Renault Master Bétaillère 3T5, (Bovins- Chevaux).150 CV, 2008, Caisse plu, rallongé, séparation. Factures d'Entretien, Distrib: OK. Véhicule en parfait Etat. Libre de Suite. Prix: 15 650 Ð
✆ **06 87 05 63 94 HB**

Achat-Vente

Récolte

07 - Cherche paille en andain, tout secteur, toute quantité, propose bon prix.
✆ **06 21 05 74 82**

21 - Vds enrubanné de trèfle conventionnel ou bio, départ ou livré.
✆ **06 84 27 13 81**

42 - Prod. vds maïs ensil. + maïs épis + foin et foin de luzerne + enrub. luzerne ou trèfle. Poss. liv.
✆ **06 82 29 74 85**

Divers

07 - Vds piquets de clôture châtaignier fendus à la main 1,80m-1,80 euros 1,60m-1,60 euros
✆ **07 87 05 20 20**

25 - Vends tracteur 75 cv Renault année 1995 6.000 euros + semoir mas 4 rangs 1.000 + vends génisses Montbéliardes prêtes saillir bio
✆ **06 30 88 23 26**

38 - Particulier cherche une mobylette Peugeot 103 ou moto bécane ou scooter roulant ou pour pièces moteur Deutz 2 ou 3 cylindres
✆ **06 61 65 28 52**

42 - Vds cessation 25 tonnes foin + important matériels fenaison et divers - très bon état
✆ **04 77 29 10 18 le soir**

55 - Vends tracteur IH CX 90 - décompacteur Agrisem, 5 dents - benne Marville, 8 t - groupe électrogène 38 kVA prise de force
✆ **06 87 29 25 13**

67 - Vends planteuse Checchi Magli Top 24, 4 rangs, 2 ou 4 planteurs, 4 portes plateaux à 6 cotés. Traceurs hydrauliques, toit protection solaire et pluie chassis extra renforcé, état neuf modèle 2019
✆ **06 81 39 77 00**

70 - Achète Presses BR Claas, Welger, Krone 120*120. Tract MF 165, 168, 188, 690, 265, 285, 290 - Fiat série 90 et 94. Fauch à assiettes GMD 4, 5 et 6 ass. Andaineurs Kuhn simple toupie. Faneuse hydraulique 4 toupies. Grue à fumier sur roue. MB Claas Dominator 66 et 76. Semoir maïs 4rgs Monosem NG.
✆ **06 83 59 05 70**

Offre

Emploi

18 - Exploitation agricole cherche salarié pour moisson paille et préparations sols, juillet – août, poss. nourri, logé.
✆ **06 50 17 45 84.**

21 - Recherche Agent grandes cultures saisonnier (femme ou homme), expérience souhaitée pour le 1er juillet 2020, salaire : 1 500 euros net /mois, nourri le midi, pas de logement sur place. (réf. 2003)
✆ **06 08 25 63 65**

38 - Ferme Mouterde Cyrille recherche salarié ou associé vacher cultures niveau bac volontaire.
✆ **06 08 04 52 36**

38 - Propose stage apprentissage exploitation bovin lait + noix en vue salariat
✆ **06 73 98 72 73**

TONDEUR PRO DE MOUTON
Recherche lots : 03/42/58
2 euros HT par brebis
Tél. 06 79 11 82 85

Service

69 - Cède tournée de fruits et légumes dans le beaujolais.
✆ **06 34 23 54 45**

Demande

Emploi

71 - RECHERCHE tous travaux manuels de la vigne (ébourgeonnage, levage et relevage) etc... (réf. 19VB1)
✆ **07 64 21 40 10**

Mariage

Rencontre

22 - Homme 56 ans, motivé pour un nouveau départ aimerait connaître une amie, si la courbe de tes yeux fait le tour de mon coeur, je serai ton port d'attache, à bientôt si vous le voulez bien. Annonce sérieuse, réponse assurée. Ecrire à Terres de Bourgogne qui transmettra (réf. 170A)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

38 - M 73 ans sérieux gentil recherche dame 60-70ans environ sérieuse gentille faire couple définitif être heureux et profiter de la vie à deux.
✆ **06 45 95 72 15**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

COCEBI BIOBOURGOGNE
Coopérative 100% biologique, spécialisée dans les métiers du grain, RECHERCHE pour son site de Nitry, dans l'Yonne :
Un agent de silo H/F en CDI
• Travail et conservation du grain
• Réceptionner les céréales et autres cultures
• Expédier
Renseignements : www.cocebi.com

COCEBI BIOBOURGOGNE
Coopérative 100% biologique, spécialisée dans les métiers du grain, RECHERCHE pour son site de Nitry, dans l'Yonne :
Un responsable de silo H/F en CDI
• Animation d'une équipe spécialisée
• Assurer la bonne marche du silo et séchoir
• Réceptionner les céréales et autres cultures
• Garantir la disponibilité-produits pour les expéditions
Renseignements : www.cocebi.com

39 - Homme 51 ans dans la fonction publique recherche F pour vie à deux. Annonce sérieuse. Réponse assurée

✆ Ecrire au journal qui transmettra : Jura agricole et Rural - Annonce Référence 74293 - BP 420 - 39006 Lons le Saunier cedex

Animaux

Divers

88 - Vends béliers Texel 15 mois inscrits ou non prolificité V_laitière Dion

✆ 06 95 52 31 90

Bovin

01 - Vends cse retraite 29 génisses 18 mois pour IA repro 30 ans d'IA IVMAT 108,2

✆ 04 74 52 94 33

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay Vend reproducteurs limousins 16 à 19 mois HBL, fils de gagneur (RRVS), Hondo (RRVS), Magistral (RJ) (réf. 150H)

✆ 06 28 02 04 05

05 - Vends 1 jeune mâle Abondance de 12 mois pour reproducteur. Indemne IBR et BVD.

✆ 06 89 66 19 53

05 - Vends 4 femelles Abondance 12 mois à papier, 1 femelle tarine 12 mois à papier, Indemne IBR et BVD.

✆ 06 89 66 19 53

18 - Vends veaux reproducteurs, 16 mois, HBC, bonne origine, vêlage facile. GAEC de Turcy (Fleurier).

✆ 06 23 16 10 19.

21 - Elevage charolais inscrit VEND taureaux adultes, 2 ans et 1 an, TGS. Livraison assurée. GAEC Lechenault Frères - St Thibault (réf. 1803)

✆ 06 24 24 69 93



21 - Elevage charolais BAUDOT - Pont et Massène (21140) propose à la vente taureaux de 2 ans, - 30 veaux mâles, - 1 taureau adulte le tout à un prix très attractif. Elevage ayant sélectionné depuis des décennies le vêlage facile. Toutes garanties apportées et livraison toutes distances. Sélection rigoureuse de père en fils depuis longtemps. Photo sur demande disponible (réf. 150G)

✆ 06 07 75 59 74 (Jean-Luc) - 06 67 58 18 03 (Michel) - 06 74 69 62 41 (Bertrand)

21 - Elevage Charolais HBC, Vend 2 taureaux adultes, - 3 taureaux 20 mois, - veaux 14 mois, - génisses 18 mois pour reproduction, TGS, livraison possible. EARL Gabory - Jeux les Bard (réf. 150E)

✆ 06 87 43 40 33

39 - Vds taureau MO né octobre 2018

✆ 06 33 69 24 32

42 - vds taureaux Charolais 18 m-HBC - TBO - vêle facile - élevage et viande - GAEC CUISSET - St Germain Lespinasse

✆ 06 30 92 60 12

42 - Vds 10 taureaux Charolais 18 m HBC livraison assurée Gaec Lapendery

✆ 06 33 45 64 39

58 - VENDS taureaux 2 ans, TGS, TB origines, non inscrits. EARL du Champ Morin - St Seine (réf. 1402)

✆ 06 78 59 03 92

58 - VENDS reproducteurs charolais 1 et 2 ans, HBC, IBR A, TGS. Beauzon Nicolas - La Sauve - Moulins Engilbert (réf. 1502)

✆ 06 47 76 43 44

58 - Vends reproducteurs charolais 1 et 2 ans, HBC et non, IBR A, TGS. Beauzon Christophe - Acroux - Moulins Engilbert (réf. 1501)

✆ 06 83 98 87 62

58 - Elevage charolais HBC. EARL Batho Serge - L'Hatenon - Saxi-Bourdon Vend taureaux de 2 ans, bonne indexation avec ou sans corne, - veaux de l'année, taureaux adultes (réf. 150I)

✆ 06 83 68 07 96

58 - Vends veaux reproducteurs 16 mois, vêlage facile, - taureaux 2 et 3 ans, HBC, prix raisonnable, TGS. GAEC des Morillats - Préporché (réf. 150D)

✆ 06 33 49 46 88

58 - 21 - Elevage charolais HBC, EARL de Beaumont - Alligny en Morvan, - EARL Guenot Nicolas - Allerey, IND IBR, VENDS taureaux 2 ans et veaux reproducteurs 16 mois. Visite permanente sur simple appel. Livraison toutes distances (réf. 150C)

✆ 06 70 34 71 84

58 - Vends 3 veaux reproducteurs 16 mois dont 2 vêlage facile, - 1 taureau 2 ans type viande, HBC et non. Guinot Alain - Sermages (réf. 1802)

✆ 06 50 19 42 35

58 - Elevage charolais HBC Vend 2 taureaux 2 ans et 3 taureaux adultes 3 - 4 et 5 ans. GAEC Marion Michel et Mikael - Luzy (réf. 18VB1)

✆ 06 24 42 29 42 - 06 07 51 04 99

58 - Vends taureaux adultes et veaux de l'année Blond d'Aquitaine, cheptel IND. IBR (réf. 190B)

✆ 06 15 78 68 83

58 - Elevage David THOULE Vend jeunes taureaux Limousins pour la reproduction mixte à mixte viande, livraison possible. TGS (réf. 190C)

✆ 06 10 09 65 69 - 03 45 82 90 10

58 - Vends Limousins de 16 - 18 mois, IND IBR, vaccinés FCO 4 et 8 pour reproduction, très dociles. (réf. 2002)

✆ 03 86 84 76 92

71 - Vends T.B. taureaux charolais HBC, 2 ans, 3 ans, adultes hivervés au pré, IBR A, TGS. Dumont J.P.

✆ 06 07 57 55 40

71 - Vends 5 taureaux HBC, issus de vêlage facile, TGS. Dufraigne D. et J, La Tagnière.

✆ 06 83 49 18 19 ou 06 70 13 23 25

71 - Vends taureaux 2 ans et 5 ans origine Vagne et Dessauny, cause cessation, TGS, HBC. Dumont B.

✆ 06 48 20 82 79

71 - Vends taureaux charolais 2 ans, hivernés au pré, TGS, prix modéré, livraison possible.

✆ 06 75 75 59 80

71 - Vends taureaux charolais, HBC, 16 mois, TGS, livraison, Chatillon J.-M., 71 Mesvres

✆ 06 15 93 22 70

74 - Vends 3 génisses Hérens vélage en Mai.

✆ 06 01 76 65 26

89 - Eleveur charolais HBC vend taureaux 18 mois écornés, origine vêlage facile, IA et saillie naturelle, TGS, livraison assurée. Visite permanente. Mandron Laurent - Montillot (réf. 150J)

✆ 06 87 16 54 66

89 - Elevage charolais HBC vend taureaux de 2 ans, taureaux 14 mois, laitonnes, génisses 2 ans, vaches. TGS. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils 89420 St André en Terre Plaine (réf. 150F)

✆ 06 89 18 05 87 - 06 79 50 15 71 - GAEC CADOUX

Caprin

42 - Vends 150 chèvres Saanen en lait écornées - 1ère 2ème 3ème lactation - très bon cheptel - livr. assu.

✆ 06 86 57 38 41

Ovin

42 - Achète brebis réforme agneaux brebis + agneaux

✆ 06 01 96 23 40

Terres de Bourgogne
Twitter
Facebook
agribourgogne.fr
Terres de Bourgogne
reportages
Retrouvez nos vidéos sur notre chaine
démonstrations
YouTube

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver

parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....

Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉMISSION

EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES PROXILOR EES PROXILOR

Société par actions simplifiée au capital de 7 500 € Siège social : 12, rue de l'Artisanat 21560 Couternon 487 948 366 RCS DIJON Suivant procès verbal en date du 02/03/2020, l'associé unique a pris acte de la démission de la société MAZARS de ses fonctions de commissaire aux comptes de la société. Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

AL212027468

NOMINATION

SASU LINGUAPHONE BOURGOGNE

au capital de 10 000 euros
Siège social : 43 Rue Elsa Triolet - Parc Valmy - 21000 DIJON
434 808 481 RCS DIJON

Il résulte du P.V. des décisions de l'associée unique du 31/03/2020 que la Société AVALLON AUDIT (A2), 95 Rue de Lyon - 89200 AVALLON, a été nommée Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de Monsieur Jean-Luc PAUPERT et la Société EQUINOXE, 8 Avenue Jean Bertin - 21000 DIJON, a été nommée Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de la Société AUDIT ET CONSEIL SENS, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025.

Pour avis

Le Président

AL212027448

AMS

SAS au capital de 500 €
Siège social : 4 Bis Rue De La Noue 21110 AISEREY
831.927.090.000.17 RCS de DIJON

Par AGE du 01/04/2020, il a été décidé de nommer nouveau président M. BERTHELON WILLIAM demeurant Residence «le Commodore» Bat 2. Rue Henri Pertus 83000 TOULON à compter du 01/04/2020 en remplacement de Mme GUICHARD SANDRINE DEMISSIONNAIRE

Mention au RCS de DIJON

AL212027455

TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES FONTAINES D'AVRIL

Société civile au capital de 321 667.43 euros
Siège social : AISEY SUR SEINE (Côte d'Or), Transféré à FLETY (Nièvre) – 8 Route de Millay – Le Bourg
R.C.S. DIJON D 353 708 118

Aux termes d'une A.G.E. du 26/10/2019, les associés ont décidé de transférer le siège social d'AISEY SUR SEINE (Côte d'Or), à FLETY (Nièvre) – 8 Route de Millay – Le Bourg. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

ANCIENNE MENTION : Siège social : AISEY SUR SEINE (Côte d'Or),

NOUVELLE MENTION : Siège social : FLETY (Nièvre) – 8 Route de Millay – Le Bourg,

Dépôt des actes modificatifs au R.C.S. de DIJON et de NEVERS.

Pour avis : Le Gérant

AL212027452

MODIFICATION DE CAPITAL

COLLET & CIE

SARL au capital de 5 000 euros - Siège: 10 Bis Place de l'Eglise, 21380 MESSIGNY ET VANTOUX - 851 142 489 RCS DIJON. L'AGE du 31.03.2020 a décidé d'augmenter le capital social de 651 000 euros par voie d'apport en nature. Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Ancienne mention : Le capital social est fixé à 5 000 euros - Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 656 000 euros. Pour avis. La Gérance

AL212027450

DELTA LUM

SAS au capital de 30 000 € porté à 2 760€ Siège social : 9 ALLEE DES NOURATONS 21490 RUFFEY LES ECHIREY SIREN 450 467 139 RCS DIJON 21000 L'AGE des associés du 17 Janvier 2020 a décidé de réduire le capital social de 27 240 € pour le ramener de 30 000 € à 2 760 € par voie de rachat et d'annulation de 2 724 actions. Le Président a constaté en date du 31 mars 2020 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date. Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées : ARTICLE 7 CAPITAL SOCIAL Ancienne mention : Le capital social est fixé à trente mille (30 000 €). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à Deux mille sept cent soixante € (2 760 €).

AL212027462

ADDITIF

CCCJM VALLOIRE

14 rue Gagnereaux, 21000 Dijon

ADDITIF

Il y a lieu de compléter l'annonce légale de constitution parue le 1er mai 2020 comme suit :

Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix

Cession d'actions et clause d'agrément : la Cession d'actions, à l'exception des cessions aux associés, est soumise à l'agrément de la collectivité des associés, sous réserve de la procédure de préemption.

AL212027458

CONVOCATION

SCA FEDER ELEVEURS BIO,

Société Coopérative Agricole à capital variable, agréée no14033, RCS de DIJON n° 482 318 086, Siège social : Z.I. rue de l'Oze - (21150) VENAREY-LES LAUMES.

I - ASSEMBLEES DE SECTION

Les Associés de la Société Coopérative Agricole FEDER ELEVEURS BIO sont convoqués aux Assemblées de Section qui se tiendront en visioconférence aux dates suivantes :

- Sections BOURGOGNE SUD / BOURGOGNE NORD / AUVERGNE / ARDENNES :

Vendredi 29 mai 2020 – 9h30

Lien de connexion : https://zoom.us/j/94072891865

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

· Information des associés sur la marche de la coopérative au cours de l'exercice 2019 et discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire.

· Information des associés sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

· Information des associés sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement.

· Désignation des délégués de section à l'Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement, à l'Assemblée Générale Ordinaire et à l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les Associés auront la faculté, à partir du quinzième jour précédant lesdites Assemblées de Section, de prendre connaissance, au siège Social de la Coopérative, du rapport du Conseil d'Administration aux associés et des Commissaires aux Comptes ainsi que du texte des résolutions proposées, du bilan et du compte de résultat.

II – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMENT

Les associés élus aux Assemblées de Section ci-dessus, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement le :

Mardi 9 juin 2020 – 11h

Visioconférence – lien de connexion : https://zoom.us/j/93755839459

Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du Commissaire aux Comptes,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

III – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les associés élus aux Assemblées de Section ci-dessus, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le :

Mardi 9 juin 2020 – 11h15

Visioconférence – lien de connexion : https://zoom.us/j/93755839459

Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019, activités et résultats

- Rapports des Commissaires aux Comptes

- Examen et approbation des comptes 2019,

- Rapports et quitus aux administrateurs

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Constatation de la variation de capital social,

- Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration et ratification des nominations d'administrateurs faites par le conseil d'administration,

- Fixation du budget nécessaire aux formations des administrateurs,

- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs,

- Lecture et examen des comptes combinés,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,

- Questions diverses.

IV – ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Les associés élus aux Assemblées de Section ci-dessus, sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le :

Mardi 9 juin 2020 – 11h30

Visioconférence – lien de connexion : https://zoom.us/j/93755839459

Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise à jour des statuts en conformité avec l'arrêté du 20 février 2020 portant homologation des modèles de statuts des sociétés coopératives agricoles (parution Journal Officiel du 25 février 2020),

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,

- Questions diverses.

Le Conseil d'Administration

AL212027472

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures du 11/05/2020

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CHASSAGNE-MONTRACHET: Parcelles plantées en vigne, située en Aire d'appellation AOC CHASSAGNE-MONTRACHET rouge et blanc - Classification d'urbanisme : Zone ZnC de la carte communale de CHASSAGNE MONTRACHET - Objectif : Maintien du fermier en place.

32 a 76 ca - Bouchon de corvee: AI-174-253[186]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 03/06/2020** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL212027470

CHANGEMENT DE NOM

du PARC - CURTIL - GERBEAU - PRETOT-GERBEAU - HUGUENIN - DECAUX - GESLAIN - CUNIN - CUISINIER - BECHE - GARINOT
SELARL d'Avocats au capital de 423 810 €
Siège social : 4, rue Jeanne Barret - 21000 DIJON
RCS DIJON D 312 274 038

AVIS

Par délibérations de l'AGE du 31/12/2019, les associés ont nommé M. Guillaume ARMAND, demeurant 9, rue de Châtillon - 21000 DIJON, Mme Cécile DANDON, demeurant 2, rue Charles de Vergennes - 21000 DIJON et Mme Mathilde BACHELET, épouse DUPONT, demeurant 64, rue Jean-Jacques Rousseau - 21000 DIJON, en qualité de nouveaux gérants de la Société, ce à compter du 01/01/2020, 0 heure, et sans limitation de durée.

Pour avis, la gérance.

AL212027467

MODIFICATION DE STATUTS

LVS BOURGOGNE FRANCHE COMTE LA VIE SAINE

Société par actions simplifiée au capital de 7 622,45 euros Siège social : 6 Rue des Frères Montgolfier, 21300 CHENOVE 352500607 RCS DIJON Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2020, l'associée unique a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale LVS 25 LA VIE SAINE par LVS BOURGOGNE FRANCHE COMTE LA VIE SAINE et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. POUR AVIS Le Président

AL212027471

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

AVIS DE LOCATION GÉRANCE

Selon un acte SSP du 14.04.2020, TOTAL MARKETING FRANCE, SAS au capital de 390 553 839 euros avec siège social 562, Avenue du Parc de l'Ile - 92000 NANTERRE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 531 680 445 a consenti un contrat de location-gérance du 15.06.2020 au 30.06.2023, sans tacite reconduction à la SARL GARRIDO FILLAUT au capital de 8 000 euros avec siège social 88 BOULEVARD DE TROYES - 21240 TALANT, en cours d'immatriculation au RCS de DIJON, portant sur un fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS LOGIS BOURGOGNE sis 88 BOULEVARD DE TROYES - 21240 TALANT.

AL212027446

SCI DE LA PLACE SAINT LOUIS

Société civile immobilière au capital de 106?714,31 euros
37, avenue Georges Dufaud
58180 MARZY
RCS NEVERS 392?369 179

Décision du 14 avril 2020 : modification de la gérance

Ancienne mention : Gérance : Monsieur Paul BOURGEOT demeurant 37 avenue Georges Dufaud 58 180 MARZY

Nouvelle mention : Gérance : Madame Micheline BOURGEOT demeurant 37 avenue Georges Dufaud 58 180 MARZY et Monsieur Philippe BOURGEOT demeurant 279 rue Baudry 59730 VERTAIN.

Pour avis.

AL212027466

DISSOLUTION LIQUIDATION

TAXI BASILETTI

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 Euros
Siège social : 13, Grande Rue 21120 MOLOY
534 941 745 RCS DIJON

L'associé unique, personne physique, a décidé le 31 décembre 2019, la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, en conformité des dispositions statutaires et des articles L 237-1 à L 237-13 du Code de Commerce. M. Cédric BASILETTI, associé unique, demeurant 13, Grande Rue à 21120 MOLOY assure les fonctions de liquidateur. Il a les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON. Pour avis

AL212027456

SARL LA BELLE FOURNEE

SARL au capital de 7622,45 € Siège social : ROUTE DE TONNERRE, 21330 Laignes 382 843 258 RCS de Dijon L'AGO du 20/03/2020 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon. Radiation au RCS de Dijon

AL212027461

QUALITEMPO

Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 1 000 euros Siège social : 11 rue Richebourg, 21220 GEVREY CHAMBERTIN Siège de liquidation : 11 Rue Richebourg 21220 GEVREY CHAMBERTIN RCS DIJON 841 521 511 Aux termes d'une décision en date du 31/12/2019 au 11 Rue Richebourg 21220 GEVREY CHAMBERTIN, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Nelly DE MARTIN DE VIVIES, demeurant 11 rue Richebourg 21220 GEVREY CHAMBERTIN, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Dépôt légal au RCS de DIJON. Pour avis Le Liquidateu

AL212027469

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04.04.2020 à TALANT, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SARL GARRIDO FILLAUT

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Siège social : 88 BOULEVARD DE TROYES - 21240 TALANT

La Société a pour objet l'exploitation de tous fonds de commerce de station-service comprenant :

- la vente de tous produits pétroliers et assimilés, la vente de gaz en bouteilles, le lavage, tous articles concernant l'automobile, et toutes activités annexes susceptibles d'y être exploitées, et notamment : l'exécution de prestations de services concernant les véhicules automobiles, l'exploitation d'une baie, l'entretien, le dépannage et la réparation de tous véhicules, la vente de produits alimentaires et non alimentaires, la restauration rapide avec le cas échéant de la préparation de plats, sur place ou à emporter, bar, buffet, tabac, la location de véhicules de tourisme et utilitaires sans chauffeur.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 8 000 euros

Gérance : Madame Patricia GARRIDO Y SAEZ, demeurant 15 Route de Genlis - 21110 LONGECOURT-EN-PLAINE,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis

AL212027445

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 06/03/2020, il a été constitué une SASU

Dénomination :

WRS TRANSPORT

Siège social : 15 Rue Commandant Caroline Aigle 21800 CRIMOLOIS

Capital : 4500 €

Activités principales : Ø transport de marchandises –déménagement ou location de véhicules avec conducteurs destines au transport de marchandises a l'aide de véhicules n'excédant pas 3.5 tonnes

Durée : 99 ans

Président : M. BEN DKHIL AMOR 15 Rue Commandant Caroline Aigle 21800 CRIMOLOIS

Cession d'actions : LIBRES

Exercice du droit de vote : UNE ACTION EGALE UNE VOIX

Conditions d'admission aux assemblées : UNE ACTION EGALE UNE VOIX

Immatriculation au RCS de DIJON

AL212027447

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 16/04/2020, il a été constitué une SCI

Dénomination :

SCI LES BERGUIS

Nom commercial : LES BERGUIS

Siège social : 4 Bis Rue De La Noue 21110 AISEREY

Capital : 1000 €

Activités principales : vente et location d'immeubles,d'appartements et de maisons d'abitation.toutes opérations financi ères,commerciales,industrielles mobilières

Durée : 99 ans

Gérant : Mlle GUICHARD Sandrine 4 Bis Rue De La Noue 21110 AISEREY

Cession de parts sociales : librement cessible

Immatriculation au RCS de DIJON

AL212027454

NIÈVRE

NOMINATION

ACTIF NETTOYAGE

SAS au capital de 500€ Siège social: 3 Rue Adrien Laurent 58110 Châtillon En Bazois 800821241 RCS NEVERS. L'AGE du 03/06/2019 a décidé : de nommer président Cyril Vandenabeele, 1 Rue De La Lingerie 91430 Igny pour une durée indéterminée en remplacement de Sandrine Niece, démissionnaire et de nommer directeur général Cyril Vandenabeele, 1 Rue De La Lingerie 91430 Igny pour une durée indéterminée en remplacement Sandrine Niece démissionnaire. Dépôt RCS NEVERS.

AL582027434

TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES FONTAINES D'AVRIL

Société civile au capital de 321 667.43 euros
Siège social : AISEY SUR SEINE (Côte d'Or), Transféré à FLETY (Nièvre) – 8 Route de Millay – Le Bourg
R.C.S. DIJON D 353 708 118

Aux termes d'une A.G.E. du 26/10/2019, les associés ont décidé de transférer le siège social d'AISEY SUR SEINE (Côte d'Or), à FLETY (Nièvre) – 8 Route de Millay – Le Bourg. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

ANCIENNE MENTION : Siège social : AISEY SUR SEINE (Côte d'Or),

NOUVELLE MENTION : Siège social : FLETY (Nièvre) – 8 Route de Millay – Le Bourg,

L'avis de constitution a été publié dans CHATILLON-PRESSE (Côte d'Or), le 16/02/1990 ; durée :50 ans ; objet : la propriété, la jouissance, l'administration, la location de tous immeubles.

Dépôt des actes modificatifs au R.C.S. de DIJON et de NEVERS.

Pour avis : Le Gérant

AL582027459

MODIFICATION DE CAPITAL

COLORIC

Société À Responsabilité Limitée au capital de 8 000 € Siège social : RN7 CENTRE COMMERCIAL INTERMARCHE 58640 VARENNES VAUZELLES 430 331 918 RCS NEVERS _ Aux termes du procès verbal de l'AGE du 24/03/2020, le capital a été augmenté en numéraire de 1 420 euros pour être porté à 9 420 euros. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Ancienne mention : Capital : 8 000 euros Nouvelle mention : Capital : 9 420 euros. Mention sera faite au RCS de NEVERS. Pour avis, la gérance

AL582027448

RECTIFICATIF

ACTIF NETTOYAGE

Rectificatif à la parution du 05/07/2019 pour la société ACTIF NETTOYAGE. Il fallait lire : L'AGE a transféré le siège social à Champs Fuseau 58110 Chatillon En Bazois. Dépôt au RCS de NEVERS.

AL582027432

MODIFICATION DE STATUTS

BATTERIES ACCUS TECHNOLOGIES

Sigle : B A T
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 €
Siège social :
8 rue Denis Papin
58640 VARENNES-VAUZELLES
509 948 659 R.C.S. Nevers

Suivant procès-verbal des décisions en date du 30 avril 2020, l'Associé Unique a décidé de révoquer Monsieur Frédéric Levert-Frébault de ses fonctions de Directeur Général avec effet immédiat.

Pour avis

AL582027463

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LA PLAINE DES PIRATES

172 avenue du stand,
58000 Challuy
837 474 394 RCS Nevers

SARL au Capital de 10 000 € Le 2/05/2020, L'AGE prend acte du départ de la gérante Sarah MOGHADDAM

AL582027443

NEVINOX

SAS au capital de 441.850,50 € Siège social: 20 bis rue de l'Eperon, 58000 Nevers 508 497 914 RCS Nevers L'Associé unique en date du 30/09/2019 a pris acte de la cessation des fonctions du Commissaire aux comptes suppléant M. Benoît REDOND.

AL582027454

CASSE AUTO SERVICE

SARL au capital de 5000 € Siège social: ROUTE DE SAINT-LAURENT PLAINE SOURIS 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE RCS NEVERS 531028207 Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 31/03/2020, il a été pris acte de la démission Gérant M DOS SANTOS Alexandre à compter du 31/03/2020 . Modification au RCS de NEVERS.

AL582027461

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

SCI VINCYR

SCI au capital de 1.000 €
Siège social : 60 rue de Paris
58440 LA CELLE SUR LOIRE
793 850 728 RCS NEVERS

L'assemblée générale mixte du 07 mars 2020 a confirmé le mandat de M. Vincent BAILLY, seul gérant demeurant en fonction après le décès de M. Cyrille BAILLY.

Pour avis, la gérance.

AL582027468

GÉRANT

Dénomination : FORMAPRO SECOURISME ET DEFENSE

Sigle : FSD.

Forme : EURL.

Capital social : 2000 euros.

Siège social : 63 petite rue des sablons, 58000 Nevers.

818882615 RCS TC de Nevers.

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 6 mai 2020, l'associé unique a pris acte de la modification de la gérance de la société : à compter du 6 mai 2020,

- Monsieur Denis BEAURAIN, demeurant Le Petit Bois Roger, 35210 Montreuil des landes en remplacement de Romain JOLIVOT

Mention sera portée au RCS de NEVERS

AL582027469

NON DISSOLUTION

AVIS DE NON DISSOLUTION

Continuation de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital social

Dénomination : SAJ.

Forme : SARL.

Capital social : 15000 euros.

Siège social : 24 Rue du Gros Orme, 58200 COSNE COURS SUR LOIRE.

843194861 RCS TC de Nevers.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 13 mars 2020, les associés ont décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

AL582027465

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI RESIDENCE LE LYDIA

SCI au capital de 1 534 €
Siège social : 6/8 BD Jerome Tresaguet
58000 NEVERS
RCS de NEVERS 412 194 953

L'assemblée générale extraordinaire du 28/03/2020 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28/03/2020. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Madame TORRES Tomasa, demeurant 6/8 Bd Jerome Tresaguet , 58000 NEVERS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.

TORRES Tomasa

AL582027423

SCI RESIDENCE OMEGA

SCI au capital de 1 534 €
Siège social : 6/8 bd Jérôme Trésaguet
58000 NEVERS
RCS de NEVERS 403 702 004

L'assemblée générale extraordinaire du 28/03/2020 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28/03/2020. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Madame TORRES Tomasa, demeurant 6/8 bd Jérôme Trésaguet, 58000 NEVERS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.

TORRES Tomasa

AL582027422

GFA DE LA RONCE

SCI au capital de 83759,04€ Siège social: les Fourneau de Guichy 58350 Nannay 424279206 RCS Nevers L'AGE du 20/01/2020 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 20/01/2020, nommé en qualité de liquidateur M. Bedu Florent, demeurant 21 rue de la Marniere 94370 Sucy en Brie et fixé le siège de liquidation au domicile du liquidateur. Dépôt au RCS de Nevers.

AL582027445

GFA DE LA RONCE

SCI en liquidation au capital de 83759,04€ Siège social : les Fourneau de Guichy 58350 Nannay 424279206 RCS Nevers L'AGE du 07/03/2020 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 07/03/2020. Dépôt au RCS de Nevers.

AL582027446

SARL PAPON

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS

Par jugement en date du 12/02/2020, le tribunal de commerce de Tours a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure liquidation judiciaire de la :

SARL PAPON

SIREN : 400 048 229

Adresse du siège social : les Champs Failly - 58400 Tronsanges

AL582027451

WEB DEVELOPPEMENT MORVAN

SAS en liquidation au capital de 5 000 €
Siège social : Le Bourg
58120 DOMMARTIN
831 072 855 RCS NEVERS

Par AGE du 30/04/2020 l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr Stéphane CHARLES de son mandat de liquidateur lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Comptes de liquidation déposés au RCS Nevers

AL582027452

SAS THE KINGS OF THE CASE

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORLEANS

Par jugement en date du 05/02/2020, le tribunal de commerce d'Orléans a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure liquidation judiciaire de la :

SAS THE KINGS OF THE CASE

SIREN : 804 762 581

Adresse du siège social : 22 Rue Aristide Briand 45220 Château-Renard

AL582027453

TRANSACTIONS DU CENTRE

SCI au capital de 240 € Siège social : ROUTE DE VILLECHAUD, LA VILLEFROIDE, 58200 Alligny Cosne 329 869 358 RCS de Nevers L'AGE du 02/02/2020 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. TOUZEAU CHRISTOPHE, demeurant 3 RUE DU POIRIER DE FER, 94440 Villecresnes, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Modification au RCS de Nevers

AL582027462

CONSEIL ET ORGANISATION EN PATRIMOINE PRIVE – C O 2 P

EURL au capital de 7 623 €
La Varenne d'en bas
58310 SAINT AMAND EN PUISAYE
424 323 061 RCS NEVERS

Aux termes du procès-verbal de l'AGO du 31 décembre 2017, il résulte que l'associé, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et décharge de son mandat.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.

AL582027467

AVIS DE CONSTITUTION

CLIM HYDRO SERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social
3 les Bruyères Sebaults, 58390 DORNES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DORNES du 27 avril 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : CLIM HYDRO SERVICES

Siège : 3 les Bruyères Sebaults, 58390 DORNES

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : L'entretien, la réparation, de tout véhicule de transports routier, travaux publics ou engins agricole

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président :

TRONCY Vincent, demeurant 3 Les Bruyères Sebault, 58390 DORNES

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

POUR AVIS

Le Président

AL582026777

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 20/04/2020, il a été constitué un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun dénommé GAEC CLEMENT DE CRUZE, dont le siège social est fixé à Cruze 58170 TAZILLY. Le groupement a été agréé par décision préfectorale du 20 février 2020. Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. Pour avis, les fondateurs.

AL582027418

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte sous seing privé, en date du 28 avril 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société A Responsabilité Limitée

OBJET : L'exploitation d'un fonds de commerce de type supermarché sis à CLAMECY (58500) 10 rue Marie Davy, sous l'enseigne CARREFOUR CITY ou toute autre enseigne appartenant au Groupe CARREFOUR, à l'exclusion de toute autre. Et à titre accessoire, la fourniture de tous services, de toutes prestations de services à la clientèle et la vente de marchandises y afférente. L'activité de location à court terme de véhicules terrestres à moteur, sans chauffeur.

DENOMINATION: SSN DISTRIB

SIEGE SOCIAL: CLAMECY (58500) 10 rue Marie Davy

DUREE : 30 ans

CAPITAL : 6.000 euros

GERANCE : Madame Sabrina PLOCIENNIK, demeurant 10 rue Jules Valles 58500 CLAMECY

La société sera immatriculée au RCS de NEVERS

AL582027455

Etude de Maîtres Dominique MARTIN et Thibaut MARIE, Notaires associés à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Dominique MARTIN, Notaire Associé de la Société

Civile Professionnelle dénommée «SCP MARTIN & MARIE», titulaire d'un Office Notarial

dont le siège est à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin, le 13 mars 2020, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de NEVERS I le 20 mars 2020,

dossier 2020 00007424 référence 5804P01 2020 N 00159, a été constituée une société

civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés,

l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction,

l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et

droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire,

l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. .

La dénomination sociale est : SCI DE LA COTE.

Le siège social est fixé à : MARZY (58180), 54 Côte de Conflans.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR) .

Apports en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires,

sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont : Monsieur Jacques Gaston Georges FOLLEREAU et Madame Marie Dominique Nadine GIRAUD, demeurant à MARZY (58180), 54 Côte de Conflans.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

Pour avis

Le notaire.

AL582027457

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 03/05/2020 il a été constitué une **SAS** dénommée:

SAS ECOCOOP

Siège social: la tournelle 58430 ARLEUF

Capital: 1.000 €

Objet: - La promotion et le développement de l'agriculture biologique et la permaculture, en zone rurale et urbaine.

- L'accompagnement et la création de fermes de petite taille (micro-fermes), dans le cadre d'un nouveau modèle agro-économique, fondé sur la mécanisation et les intrants réduits ou nuls.

Président: BAGHEZZA Cerrare chaligny 58120 ST HILAIRE EN MORVAN

Transmission des actions: Les actions sont librement cessibles et transmissibles.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS

AL582027458

YONNE

DÉMISSION

MERMOZ PRODUCTION

Société par Actions Simplifiée
au capital de 8.000 €uros
Siège social : 34-36 rue Jean Mermoz
89000 AUXERRE
481 988 699 RCS AUXERRE

AVIS

Aux termes du procès-verbal de la décision de la Présidente en date du 18 mars 2020 il a été pris acte de la démission de Monsieur Gaël MATHE de ses fonctions de Directeur Général, ce avec effet au 13 février 2020.

Pour avis,

AL892027501

NOMINATION

PRÉSIDENT DU CA/ DIRECTEUR GÉNÉRAL

Dénomination : SOCIETE D ANALYSE ET DE GESTION ECONOMIQUE ET COMPTABLE.

Forme : Société Anonyme

Capital social : 980000 euros.

Siège social : 13 AVENUE DU 4ÈME RÉGIMENT D'INFANTERIE, 89000 AUXERRE.

426820312 RCS AUXERRE.

Aux termes d'une décision en date du 4 mars 2020, le Conseil d'Administration a décidé de nommer en qualité de Président du Conseil d'Administration / Directeur Général, à compter du 4 mars 2020, Monsieur Jean Michel HORTAULT, demeurant 5 allée des Lauriers, 91370 Verrières-le-Buisson en remplacement de Madame Geneviève DURAND.

Mention sera portée au RCS de AUXERRE.

AL892027513

COIFFURE GAMBETTA

L'AGE de COIFFURE GAMBETTA, SAS au capital de 500€, 6 av Gambetta, 89000 Auxerre, 841 871 080 RCS Auxerre, a décidé, le 1/3/2020, de nommer nouveau président, Mr MARZOUK Najib, 6 Allée De La Colemine, 89000 Auxerre, pour une durée indéterminée en remplacement de Mme MARZOUK Meriem démissionnaire. Mention au RCS de Auxerre

AL892027523

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL BRC

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 1er avril 2020, les associés de la SARL BRC immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n°434901633 ont décidé du transfert du siège social.

Ancien siège : 7 avenue Foch 89000 Auxerre.

Nouveau siège : ZA La Saunière 89600 Vergigny.

Pour avis.

AL892027344

BAM FINANCE

AVOCATS VIGNET ASSOCIES SCP d'AVOCATS INTER-BARREAUX 1 Place du Palais de Justice - 89000 AUXERRE 18 rue du Général Leclerc - 89100 SENS 4 rue Aristide Briand - 10000 TROYES Tel : 03.86.52.60.00 _ BAM FINANCE Société par actions simplifiée au capital de 98 000 euros Siège social : 4 rue Paul Nicolas 89400 MIGENNES 512 137 589 RCS SENS _ Aux termes d'une délibération en date du 24 mars 2020, l'associé unique a décidé, à compter de ce jour , de transférer le siège social de MIGENNES (89400) 4 rue Paul Nicolas à APPOIGNY (89380) ZI du Quenou – Rue du Quenou et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis , le Président

AL892027499

USS PUEBLA ENTERPRISE

Transfert de siège

SARL au capital de 7 622,45 euros Siège : Ecluse de Champagne 77430 CHAMPAGNE SUR SEINE 421 498 783 RCS MELUN Suivant décision du 01/03/2020, à effet du même jour, l'associé unique a transféré le siège au 34 Faubourg de Villeperrot 89140 PONT SUR YONNE et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de MELUN fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de SENS. Gérance : M. Pascal TRANNOY demeurant 34 Faubourg de Villeperrot 89140 PONT SUR YONNE

AL892027526

MODIFICATION DE CAPITAL

S.J.B. Société d'Avocats

SCHAEFFER

Augmentation de capital et nomination co-gérant

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros porté à 162 100 euros Siège social : 4 Rue René Schaeffer, 89000 AUXERRE 837 738 434 RCS AUXERRE Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 30 AVRIL 2020 que le capital social a été augmenté de 151 100 euros par voie d'apport en nature et de 1 000 euros par apport en numéraire. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : Le capital social est fixé à dix mille euros (10 000 euros) Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cent soixante deux mille cent euros (162 100 euros) Aux termes de la même décision, Monsieur Jean-Pierre DEGUY demeurant 4, rue René Schaeffer 89000 AUXERRE a été nommé en qualité de co-gérant.

AL892027522

CONVOCATION

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CONVOCATION

COOPERATIVE GERMINAL Société Anonyme Coopérative de Consommation à capital variable Siège social : 22 Rue de Preuilly - 89000 AUXERRE 307 019 091 RCS AUXERRE Les actionnaires de la société sont convoqués en Assemblée Générale Mixte pour le 2 JUIN 2020, à 10 heures 30, au siège social, 22 Rue de Preuilly 89000 AUXERRE à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : ORDRE DU JOUR Du chef de l'Assemblée Générale Ordinaire : - Rapport de gestion et de gouvernement d'entreprise établis par le Conseil d'Administration, - Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, - Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions, - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus aux administrateurs, - Affectation du résultat de l'exercice, - Renouvellement et remplacement de mandats d'administrateurs, - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités. Du chef de l'Assemblée Générale Extraordinaire : - Mise à jour des statuts de la Société suite aux conclusions de la révision coopérative. Les actionnaires ont le droit d'assister aux Assemblées Générales sur simple justification de leur identité dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte à leur nom au plus tard le jour de la convocation de l'Assemblée Générale. Des formules de pouvoir sont à la disposition des actionnaires au siège social. Les actionnaires qui désirent voter par correspondance peuvent se procurer au siège social le formulaire de vote et ses annexes. La demande doit être effectuée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Elle doit parvenir à la Société six jours au moins avant la date prévue de l'Assemblée. Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires dûment remplis parvenus à la Société trois jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration

AL892027508

MODIFICATION DE STATUTS

L'ESCARGOTIERE YONNE HELIX

Objet social

Dénomination : L'ESCARGOTIERE YONNE HELIX. Forme : EURL au capital de 20000 euros. Siège social : 23 GRANDE RUE, 89250 GURGY. 493422737 RCS TRIBUNAL DE COMMERCE DE AUXERRE. Aux termes d'une décision en date du 7 janvier 2019, l'associé unique a décidé à compter du 1 janvier 2019 d'étendre l'objet social aux activités de : Location mobil home saisonnière, location place étang, concours de pêche, petites restaurations lors des concours, la vente d'appâts, matériel de pêche. Mention sera portée au RCS de TRIBUNAL DE COMMERCE DE AUXERRE .

AL892027498

S.J.B. Société d'Avocats

JAULGELEC

Avis

Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros, Siège social : 8 Route de Villiers - 89360 JAULGES, 401 833 660 RCS AUXERRE. Aux termes d'une délibération en date du 24 avril 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité location de tout matériel et de tout véhicule sans chauffeur et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL892027506

CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1 mars 2020 à Les Bordes (89), enregistré le 21 avril 2020 au SIE - Auxerre - dossier 2020 00011255 / référence 8904P01 2020 A 00817 :

Monsieur Lionel CHALONS, demeurant 10 Route de Villeneuve, 89500 LES BORDES, immatriculé au greffe du SENS sous le numéro 514889658.

A cédé à : EURL CHALONS LIONEL EURL au capital de 1500 euros, sise 10 Route de Villeneuve, 89500 LES BORDES, société en cours de constitution.

Moyennant le prix de 61 120.01 euros son fonds de commerce de Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre du bâtiment exploité 10 Route de Villeneuve, 89500 LES BORDES.

Entrée en jouissance au 1 mars 2020.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au fonds vendu .

AL892027509

Notaires

SELARL Julien MILLARD - Laure BERTHELIN NOTAIRES & CONSEILS 26 rue Dilo à Saint-Florentin (Yonne)

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Julien MILLARD, Notaire associé à SAINT FLORENTIN (89600) 26 rue Dilo, le 27 avril 2020, au SPFE AUXERRE, le 07 mai 2020 dossier 2020 00012262 référence 8904P01 2020 N 00428, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée LOISIRS CULTURE PARTICIPATION INVESTISSEMENT, Société à responsabilité limitée au capital de 40000 euros, dont le siège est à VENOUSE (89230), 15 rue de Pontigny, identifiée au SIREN sous le n° 377 696 786 et immatriculée au RCS de AUXERRE.

A :

La Société dénommée VERSACE INTERNATIONAL ENTERTAINMENT,Société à responsabilité limitée au capital de 2000 euros, dont le siège est à BUSSY-EN-OTHE (89400), 8 Lieu-dit Etangs de Saint-Ange, identifiée au SIREN sous le n° 881069421 et immatriculée au RCS de SENS.

Un fonds de commerce de cabaret, bar, restaurant sis à BUSSY EN OTHE (89400) Les Etangs de Saint Ange, connu sous le nom commercial «La Coupole des Anges», et pour lequel il est immatriculé au RCS de SENS, sous le n° 377 696 786.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de VINGT MILLE EUROS (20 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CINQ MILLE EUROS (5.000,00 EUR),

- au matériel pour QUINZE MILLE EUROS (15.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire

AL892027514

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LOCATION GERANCE

Suivant un acte sous seing privé en date du 16/12/2019, SOCIÉTÉ PARCS NATURELS SAINT HUBERT, SARL au capital de 365 877,64 euros, ayant son siège social Domaine de Boutissaint, 89520 TREIGNY-PERREUSE-SAINTE-COLOMBE, immatriculé au RCS d'AUXERRE sous le n°682020938 a confié en location-gérance à SOCIÉTÉ PARC DE VISION DE L'YONNE, SAS au capital de 500 euros, ayant son siège social rue Boutissaint, 89520 TREIGNY-PERREUSE-SAINTE-COLOMBE, 882779853 RCS d'AUXERRE, son fonds de commerce de : Parc de vision / Parc animalier. Sis et exploité au Domaine de Boutissaint, 89520 TREIGNY-PERREUSE-SAINTE-COLOMBE.

Le preneur exploitera le fonds de commerce objet de la présente location pour son compte personnel et sera responsable envers les tiers et les fournisseurs pour une durée de 12 ans à compter du 01/03/2020 pour se terminer le 01/03/2032.

Mme Marion GUIBERT

AL892027492

PERRIGNY

Société en Nom Collectif
au capital de 1.000 €
Siège social : 7 rue de l'Auge –
Z.A. les Bréandes
89000 PERRIGNY
520 665 308 RCS AUXERRE

Avis

Aux termes d'une Assemblée Générale en date du 11 mars 2020, il a été pris acte de la démission de Monsieur Tony DENGLOS de ses fonctions de cogérant, avec effet au 29 janvier 2020

Pour avis,

AL892027500

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :

GROUPE 168 SARL

Liquidation Judiciaire du 08/01/2019

58 Grande rue - 89100 SENS

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 5 mai 2020.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL892027505

SCI L'OUSTAL

Changement de Gérant

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2013, de la Société dénommée SCI L'OUSTAL, Société civile immobilière au capital de 307.800,00 €, dont le siège est à ARCES-DILO (89320), 1 Boulevard des Fossés, immatriculée au RCS de SENS sous le numéro 453 255 887 :

Monsieur Luc Georges Marie LAFFON, demeurant à TOURS (37000) 9 Rue Michelet, né à ALGER (ALGERIE) le 10 mars 1968, a été nommé gérant de la société en remplacement de Monsieur Jean LAFFON, et ce, à compter du 30 décembre 2013.

Pour avis.

AL892027502

DISSOLUTION LIQUIDATION

DOMAINE DE CHENEY

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 176 383,49 euros
Siège social : Domaine de Cheney -
89700 CHENEY
Siège de liquidation :
29 Rue Louis de Broglie
Parc Technologique de la Toison d'Or -
21000 DIJON
417 823 804 RCS AUXERRE

Dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 2 avril 2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 2 avril 2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Thierry VANDENBROUCQUE, domicilié 29 Rue Louis de Broglie - Parc Technologique de la Toison d'Or - 21000 DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 29 Rue Louis de Broglie - Parc Technologique de la Toison d'Or - 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL892027456

EARL LES BAZINS L.B.B.

EARL au capital de 30 489,80 €. Siège social: les Bazins - 89150 DOMATS. 380 441 865 RCS SENS. Dissolution et nomination du liquidateur : Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1er avril 2020, la dissolution anticipée de la société a été décidée, il a été mis fin aux fonctions des gérants, Mme Danièle DESDIONS épouse BOULOT-TOLLE demeurant à DOMATS (Yonne), les Bazins, et Mme Marine BOULOT-TOLLE, demeurant à PARIS (7ème), 80 rue de Grenelle, ont été nommées aux fonctions de liquidateurs. Elles auront les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'adresse suivante : Les Bazins – 89150 DOMATS, siège de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne). Pour avis, les liquidateurs.

AL892027511

SCEA DE LA BUTTE

SCEA au capital de 18 690,25 €. Siège social: 89200 VAULT DE LUGNY. 320 789 126 RCS AUXERRE. Dissolution et nomination du liquidateur : Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 29 février 2020, la dissolution anticipée de la société a été décidée, il a été mis fin aux fonctions du gérant, et M. Michel PAUTARD, demeurant à VAULT DE LUGNY (Yonne), 2 chemin de Borland, a été nommé aux fonctions de liquidateur. Il aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'adresse suivante : 89200 VAULT DE LUGNY, siège de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis, le liquidateur.

AL892027516

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

SCI ARMANDE

SCI en liquidation au capital de 20.000€. Siège: 18 Le Vaurimbert, 89520 LAINSECQ. 327 998 514 RCS AUXERRE. L'AGE du 30/04/2020 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de leur gestion aux liquidateurs, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS d'AUXERRE.

AL892027517

LES TAXIS DU SEREIN

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 4, impasse du Tacot,
89310 NOYERS
812 545 481 RCS AUXERRE

Dissolution anticipée

Aux termes d'une décision en date du 15 AVRIL 2020, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15 AVRIL 2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Nadine ANNET, demeurant 18 Rue de la Brèche 89420 GUILLON, Présidente non associée, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 4 Impasse du Tacot 89310 NOYERES SUR SEREIN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL892027520

TAXIPITCH

L'AGE de TAXIPITCH, SASU au capital de 500€, 8 AVENUE INGRES, 89000 AUXERRE, 837 776 608 RCS Auxerre, a approuvé, le 31/12/2019, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr EL OUARDI Soufiane, 8 avenue Ingres, 89000 AUXERRE pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, au 31/12/2019. Mention au RCS de Auxerre

AL892027521

GMF

L'AGE de GMF, SASU au capital de 8 000€, 1 Rue Du Verger Thevenon, 89600 Germigny, 824 947 667 RCS Auxerre, a approuvé, le 30/12/2019, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr EL OUADI Aïssa, 1 rue du verger Thevenon, 89600 Germigny pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, au 30/12/2019. Mention au RCS de Auxerre

AL892027524

CASA PRESTO CETRAMAWLA

L'AGE de CASA PRESTO CETRAMAWLA, SARL au capital de 1 600€, 1 Bis Boulevard De Verdun, 89100 Sens, 801 711 128 RCS Sens, a décidé, le 2/1/2020, la dissolution anticipée de la société, au 2/1/2020, désigné liquidateur Mr EL GACEUR Rachid, 27 Boulevard Aristide Briand, 89100 Sens et fixé le siège de liquidation au siège social de la société. Mention au RCS de Sens

AL892027525

→ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Création de la sas imagidesign,4b. Rue d'Amsterdam 89470 Moneteau. Cap.:1000€. Obj.:design. Pdt.:Sabrina Lambert,3 Rue des Citernes 10210 Maison Les Chaource. 99ans au RCS d'Auxerre

AL892027380

GFA EDWIGE MOTHE

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-David FONTENEAU, Notaire à CHABLIS (Yonne), le 5 mai 2020 il a été établi les statuts du « GFA EDWIGE MOTHE » avec les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « GFA EDWIGE MOTHE »

Siège : à FONTENAY PRES CHABLIS (Yonne) 6 Rue des Puits

Durée : 99 ans

Objet : - la propriété, la jouissance, l'administration et la mise en valeur exclusivement par la conclusion de baux ruraux à long terme conformes aux articles L. 416-1 et suivants du Code rural, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition.

Apports en nature : **CENT CINQUANTE NEUF MILLE SIX CENT TRENTE EUROS (159.630,00€)**

Capital social : **CENT CINQUANTE NEUF MILLE SIX CENT TRENTE EUROS (159.630,00€)**

Gérant : **Monsieur Vincent MOTHE**

Parts Sociales : Un associé peut céder librement tout ou partie de ses parts sociales à ses ascendants et descendants ainsi qu'à ses coassociés.

Les autres cessions entre vifs sont soumises à agrément.

La Société sera immatriculée au RCS d'AUXERRE. »

Pour avis et Mention
JD FONTENEAU, Notaire

AL892027503

GFA LUDIVINE MOTHE

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-David FONTENEAU, Notaire à CHABLIS (Yonne), le 5 mai 2020 il a été établi les statuts du « GFA LUDIVINE MOTHE » avec les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « GFA LUDIVINE MOTHE »

Siège : à FONTENAY PRES CHABLIS (Yonne) 6 Rue des Puits

Durée : 99 ans

Objet : - la propriété, la jouissance, l'administration et la mise en valeur exclusivement par la conclusion de baux ruraux à long terme conformes aux articles L. 416-1 et suivants du Code rural, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition.

Apports en nature : **CENT CINQUANTE HUIT MILLE DEUX CENT QUARANTE EUROS (158.240,00€).**

Capital social : **CENT CINQUANTE HUIT MILLE DEUX CENT QUARANTE EUROS (158.240,00€).**

Gérant : **Monsieur Vincent MOTHE**

Parts Sociales : Un associé peut céder librement tout ou partie de ses parts sociales à ses ascendants et descendants ainsi qu'à ses coassociés.

Les autres cessions entre vifs sont soumises à agrément.

La Société sera immatriculée au RCS d'AUXERRE. »

Pour avis et Mention
JD FONTENEAU, Notaire

AL892027504

AVIS DE CONSTITUTION

Acte SSP du 06/05/2020, constitution SASU dénommée: L.R. CONFORT. Siège: 27 AV DE L'EUROPE 89800 CHABLIS. Capital: 1000€. Objet: PLOMBERIE CHAUFFAGE. Président: M. Marcio Ruben PIMENTA VIEIRA, 27 Av de l'Europe 89800 CHABLIS. Admission aux assemblées et droits de vote: Tout actionnaire a la possibilité de participer aux assemblées, quel que soit le nombre d'actions qu'il détient, chaque actions donne droit à une voix. Clause d'agrément: Agrément des tiers par les associés. Durée: 99 ans. RCS AUXERRE

AL892027507

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 10/03/2020, il a été constituée une société par actions simplifiée ayant pour :

- Dénomination : B3App
- Siège social : 30 route de Chichery, 89 380 Appoigny
- Durée : 99 ans
- Capital : 1 000 €
- Objet : Le développement et la gestion de solutions informatiques.
- Président : Monsieur Emmanuel Aires demeurant 30 route de Chichery, 89380 Appoigny
- Directeur Général : Monsieur Benjamin Quicq 6 impasse de Kerevan 22500 Kerfot

-Agrément : Les actions ne peuvent être cédées à des tiers ou entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés

La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre

AL892027510

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 05/05/2020 , il a été constitué une société civile à capital variable dénommée :

HOLDING HERMES

Siège social : 26 av de la Puisaye 89000 AUXERRE Capital minimum : 1000 € Capital souscrit : 1000 € Capital maximum : 10000 € Objet social : détention de valeurs mobilières Gérance : M POESSON Philippe demeurant 26 av de la Puisaye 89000 AUXERRE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AUXERRE.

AL892027515

ASV

5, rue Louis Vieille
89120 Charny Orée de Puisaye
HOME NUTRITION
SARL AU CAPITAL DE 5 000 EUROS
61 TER AVENUE JEAN JAURES
89000 AUXERRE
RCS AUXERRE

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 09/05/2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HOME NUTRITION

Objet social : Vente de compléments alimentaires et produits de nutrition sportive, articles, équipements et vêtements de sport, produits de beauté

Siège social : 61 ter avenue Jean Jaurès 89000 Auxerre

Capital : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Dominique PUGGIONI demeurant 15 rue des Piédalloues 89000 Auxerre

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre

Pour avis.

AL892027518

Maître Hervé CHANTIER
notaire à APPOIGNY (Yonne)

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de l'acte de constitution des statuts de L'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE « ASL DES ROSIERS » reçu par Maître CHANTIER le 13 mars 2020 dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : « ASL DES ROSIERS »

Siège : APPOIGNY (89380) 6 rue Léon Carré.

Durée : illimitée, sauf dissolution anticipée.

Objet : - l'entretien de la parcelle cadastrée section BD n° 557 pour les propriétés desservies par cette parcelle, notamment voies, espaces verts, canalisations et réseaux, éclairage, ouvrages ou constructions nécessaires au fonctionnement ou à l'utilisation des réseaux ; - la création de tous éléments d'équipement nouveaux ; - leur cession à titre onéreux ou gratuit au profit de qui que ce soit ; - l'exercice de toutes actions afférentes audit contrôle ainsi qu'aux ouvrages et équipements ; - la gestion et la police des biens communs nécessaires ou utiles pour la bonne jouissance des colotis dès leur mise en service et la conclusion de tous contrats et conventions relatifs à l'objet de l'association ; - la répartition des dépenses de gestion et d'entretien entre les membres de l'association et leur recouvrement ; D'une manière générale toutes opérations financières, mobilières et immobilières concourant aux objets ci-dessus définis notamment la réception de toutes subventions et la conclusion de tous emprunts. L'objet s'applique aux immeubles situés dans son périmètre, et les suivent en quelques mains qu'ils passent, jusqu'à la dissolution de l'association ou la réduction de son périmètre.

Président : Monsieur Paul AUBOEUF

POUR AVIS ET MENTION

AL892027519

bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :

TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT,

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN **ACCÈS ILLIMITÉ**

AU SITE agribourgogne.fr





Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 107 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*

- ☐ pour 1 an 49 €
- ☐ pour 2 ans 98 €

TOTAL

*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Volailles
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N° ___/___/___/___

date d'expiration: ___/___

SIGNATURE

Réorganisation

«Transformer les contraintes en opportunités»

Laure Chanselme est psychologue du travail. Elle est notamment connue en Saône-et-Loire pour s'occuper de l'Observatoire de la santé mentale des chefs d'exploitation, piloté par la Chambre d'agriculture en lien avec le cabinet Amarok. À l'heure d'une nouvelle crise et de profonds bouleversements dans les habitudes de travail et de consommation, elle éclaire sur les moyens des agriculteurs pour faire face aux changements et s'adapter.


Laure Chanselme, psychologue du travail, connue en Saône-et-Loire pour s'occuper de l'Observatoire de la santé mentale des chefs d'exploitation.

L'actualité liée à l'épidémie de Covid-19 est anxiogène. Comment réagir ?

Laure Chanselme : *«Juste avant les premières annonces de confinement (16 mars), nous avions reçu trois appels de chefs d'exploitation déjà isolés et qui avaient peur d'être encore plus isolés. Ils avaient des craintes pour leurs activités économiques, la panique légitime la plus répandue chez tous les entrepreneurs. Mais cette crise sanitaire liée au Covid-19 est vite venue rappeler que l'agriculture est essentielle à la nation. De nombreux témoignages de solidarité, d'initiatives (livraisons, drive fermier…) et d'entraide sont venus conforter le travail des agriculteurs qui continuent, même en cette période de confinement. C'est extraordinaire et essentiel que tout le monde se rende enfin compte de l'importance de l'agriculture. Comme ses nouveaux clients qui comprennent l'importance d'aller chercher sa viande directement chez l'éleveur ou à l'épicerie locale. Même si tout n'était pas parfaitement organisé pour, il faut l'accepter, la réorganisation se fait actuellement avec la demande».*

Nous vivons une période de grands changements, comment l'aborder au mieux ?

L.C. : *«Ce sont des opportunités qui demandent une réorganisation. Cela va donc de pair avec le stress. C'est normal. Surtout en cette période où l'on ne peut tout maîtriser. Il faut néanmoins prendre le temps de se poser. Mon conseil est de lister les contraintes sur papier dans une colonne et en face, les objectifs visés ou les satisfactions liées à son travail. C'est ce qui va permettre de transformer les contraintes en opportunités. Il ne faut pas hésiter non plus à se renseigner, regarder d'autres exemples, appeler pour comprendre les démarches d'autres chefs d'exploitation, pour savoir comment s'adapter soi. Et même profiter de ce moment pour communiquer davantage sur ses projets, notamment sur les réseaux sociaux. Alors qu'avant ils relayaient beaucoup d'agri-bashing, aujourd'hui, si vous montrez votre métier, vos savoirs, le respect pour la terre où vos animaux…, vous allez parler à ces clients qui n'ont plus envie d'aller en grandes surfaces et veulent revenir aux produits de la ferme. Les citoyens sont attentifs aux messages des agriculteurs. Et pourquoi pas, imaginer des partenariats avec des épiceries, des restaurants qui eux aussi cherchent des solutions face à cette crise et peuvent avoir des supers idées avec vous. Il faut relancer votre esprit d'innovation, le propre des entrepreneurs que vous êtes. Les organisations professionnelles sont toujours là pour vous accompagner à saisir plus facilement ces opportunités en or».*

Tout ceci peut néanmoins apparaître comme une période risquée, comment surmonter ses propres blocages ?

L.C. : *«Effectivement, prendre des risques, se donner du courage à passer un cap n'est pas toujours aisé. Il faut parfois un électro-choc. Le fait de noter ce qui empêche d'avancer, notamment le frein financier, permet déjà de noter ce qui fait peur et l'accepter. Mais parfois, il ne faut pas attendre l'approbation des autres et prendre des initiatives, prendre rendez-vous avec son banquier, des collègues… pour savoir si déjà c'est une bonne idée ou non, cela permet de continuer à travailler son projet».*

Concrètement, comment apaiser son stress ?

L.C. : *«Les exercices de méditation de pleine conscience et les exercices autour de la cohérence cardiaque ont fait leurs preuves. Ça marche ! Ce sont de supers outils de gestion du stress, de l'anxiété, de la tristesse et de la colère… Il faut néanmoins qu'ils deviennent une sorte de routine. Pour les exercices de cohérence cardiaque par exemple, il faut les faire au moins trois fois par jour pendant trois semaines pour observer des résultats sur le sommeil, l'immunité… Une bonne application gratuite Respi Relax+ permet de ralentir son rythme cardiaque, notamment avant d'aller dormir. Des programmes comme Petit Bambou ou Mindful Attitude vous apprennent à méditer. Les émotions sont nécessaires mais il faut au chef d'exploitation, une stratégie pour les gérer. Idem pour ceux de ses salariés ou famille. La planification – à la semaine, à la journée par exemple - est une stratégie pour gérer les points stressants, pour faire redescendre la pression. Le sommeil réparateur est aussi un facteur primordial de récupération. Là encore, avant de se coucher, prendre l'habitude de noter cinq choses positives qui se sont passées dans la journée, même infimes, cela permet de se coucher avec des pensées positives. Et si vous vous réveillez la nuit, levez-vous, lisez, ou notez vos idées sur un cahier en attendant que le sommeil revienne. Les chefs d'entreprise, surtout les agriculteurs, rognent sur leur temps de repos et risquent l'accident ensuite. Faites des micro-siestes si besoin dans la journée. Vous serez plus efficace après au lieu de lutter à ne pas avancer».*

PROPOS RECUEILLIS PAR CÉDRIC MICHELIN



International

Covid-19 : témoignages d'un monde qui avance au ralenti



Pierrick Bourgault

Le food truck et traiteur « Zazu kitchen + farm » de Dusky Estes, en Californie, présent lors de grands événements et festivals de musique regroupant jusqu'à 40 000 spectateurs a dû se mettre à l'arrêt pendant la crise du Covid-19.



Pierrick Bourgault

Le territoire de Franciacorta en Lombardie où Mario Falcetti dirige le domaine viticole Quadra a été durement frappé par le virus.

Pour la première fois, une même crise sanitaire affecte simultanément toutes les filières alimentaires, de la Californie à l'Italie, en passant par la Géorgie et jusqu'à la lointaine Nouvelle-Zélande. Tour d'horizon.

Comment une militante vegan devient-elle charcutière ? En Californie, tout est possible ! C'est l'itinéraire insolite de Duskie Estes et de sa famille, éleveurs de porcs dans ce territoire créatif où prospèrent Google, Apple, Facebook et Hollywood, au Produit national brut (PNB) équivalent à celui de la France pour 39 millions d'habitants seulement. Duskie Estes a monté *«Zazu kitchen + farm»*, élevage *«éthique et bio de porcs noirs»*.

Elle transforme et vend dans son restaurant, livre aux entreprises de l'informatique, sous forme traditionnelle (coppa, bacon…) ou originale (pop-corn au jambon, sucettes et confiserie au porc). Son tarif haut de gamme (40 €/kg pour le bacon) convient à la Silicon Valley.

En 2019, une inondation détruit le restaurant, mais rien ne l'arrête : *«On s'est réorientés vers l'activité food truck et traiteur, pour des événements de 100 à 250 personnes et des festivals de musique de 20 000 à 40 000 spectateurs. En raison de la crise du Covid-19, aujourd'hui tout a été annulé. On pense que les rassemblements de moins de 30 personnes seront autorisés en juin, mais impossible de gagner sa vie avec. Les abattoirs sont fermés car les ouvriers sont malades. Les éleveurs tuent eux-mêmes les animaux qu'ils n'ont plus les moyens de nourrir, car ils ne vendent plus. On pense que 25 à 30 % de notre business ne reviendront pas. En attendant, je travaille dans une association à but non lucratif, Farm to Pantry, qui collecte des produits alimentaires et les donne aux familles dans le besoin – il y en a aussi en Californie ! De nombreux fermiers distribuaient en direct aux entreprises d'informatique et aux clubs de sports, qui ont fermé, et les produits vont se périmer, mieux vaut les donner. On est un peu des Robins des Bois !»*.

Les vins d'Italie en stand-by

Le vin. Pour ce produit à longue durée de conservation, le Covid-19 pose d'autres difficultés. Mario Falcetti dirige le domaine Quadra dans un territoire de Lombardie nommé Franciacorta. Cette appellation qualifie des vins effervescents haut de gamme, élaborés avec le même soin que le champagne et vendus dans la même gamme de prix. Une zone durement frappée par le virus : *«Nous avions juste fini de tailler la vigne le 10 mars lorsque tout s'est arrêté, dégustations, rendez-vous… On a cessé les dégorgements car les employés seraient trop proches les uns des autres. Il n'y a plus d'expéditions, les restaurants et les bistrots ne commandent plus. On a totalement arrêté de travailler durant une quinzaine - pour solder les jours de congé et ceux à récupérer - avant de proposer des livraisons à domicile, ce qui est très fatigant, pour peu de volume»*.

Les équipes sont à l'extérieur : *«On en profite pour entretenir l'architecture de la vigne, refaire le palissage, les fils. On a trouvé assez de masques. Depuis lundi 4 mai, on a repris l'activité au chai»*.

Vendanges sous surveillance en Nouvelle-Zélande

En Nouvelle-Zélande, le Covid-19 a débarqué pendant l'efferves-cence des vendanges, classées *«prioritaires»* par le gouvernement. L'activité viticole a donc continué durant le confinement mais avec maintes précautions.

Cloudy Bay, un domaine de LVMH, a logé dans ses résidences de luxe les vendangeurs habitués au camping *«pour limiter les risques de contagion»*, précise Julie Delmas, brand experience manager. Le chef du restaurant gastronomique, fermé pour cause de pandémie, cuisinait pour eux. *«Nous avons prévu une multitude de procédures afin que les travailleurs aient en cave et dans le vignoble des distances de sécurité. Masques, gants et gels hydroalcooliques ont été largement distribués»*.

L'entreprise a mis en place un soutien psychologique et des animations pour garder le moral des troupes : *«Nous avons organisé des quizz avec prix pour les vainqueurs, un concours de customisation des gilets jaunes que nous portons en cave et aux vignes. Et un tableau d'humeur ou chacun pouvait écrire comment il se sent, partager avec l'équipe malgré les gestes barrières. Nous voulons à la fois assurer la sécurité des employés et la bonne conduite des vendanges. C'est un superbe travail d'équipe»*.

En Géorgie, on s'adapte

En Géorgie, petit pays coincé entre la Russie et la Turquie, le boulanger français, Jean-Michel Charles, a, lui, perdu 70 % de son chiffre d'affaires et sa chaîne Entrée ne pratique plus que de la vente à emporter, avec un seul client à la fois en magasin, *«mais on a pu garder les 350 employés en les faisant travailler deux semaines par mois, par roulement, avec réduction de salaire pour leur garantir un revenu malgré tout. Nous avons renégocié tous les loyers à la baisse, les banques ont suspendu les remboursements d'emprunts»*.

L'État prend en charge gaz et électricité pour les familles modestes. La Géorgie a bouclé rapidement ses grandes villes, sauf pour les camions de distribution de marchandises et nourriture. *«Tous les commerces ont été fermés, exceptés les alimentaires qui appliquent les règles de sécurité et de distance, port du masque, gel hydroalcoolique, gants… mais à ce jour, le pays ne déplore que 8 décès»*. Jean-Michel se déclare *«en survie économique»* mais prêt à redémarrer.

PIERRICK BOURGAULT